



## WAFASALAF

### DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE 2020 ET AU PREMIER SEMESTRE 2021

#### **Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)**

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 03 janvier 2022 sous la référence EN/EM/001/2022.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

#### **Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons de société de financement**

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons de sociétés de financement est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme d'émission de bons de sociétés de financement enregistrée par l'AMMC en date du 17 décembre 2020 sous la référence EN/EM/028/2020 et disponible via le lien suivant :

[https://www.ammc.ma/sites/default/files/NOTE\\_BSF\\_WAFASALAF\\_028\\_2020\\_0.pdf](https://www.ammc.ma/sites/default/files/NOTE_BSF_WAFASALAF_028_2020_0.pdf)

## **AVERTISSEMENT**

**Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.**

**L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.**

**Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.**

## ABREVIATIONS

<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>AMMC</b>	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
<b>APSF</b>	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
<b>BAM</b>	Bank Al-Maghrib
<b>BCM</b>	Banque Commerciale du Maroc
<b>BNR</b>	Bénéfice Net Réel
<b>BNS</b>	Bénéfice Net Simplifié
<b>BPO</b>	Business Project Outsourcing
<b>BSF</b>	Bons de Sociétés de Financement
<b>CAC</b>	Commissaire aux comptes
<b>CACF</b>	Crédit Agricole Consumer Finance
<b>CEC</b>	Comité des Etablissements de Crédit
<b>CES</b>	Créances en Souffrance
<b>CGI</b>	Code Général des Impôts
<b>CIN</b>	Carte d'Identité Nationale
<b>CIH</b>	Crédit Immobilier et Hôtelier
<b>CMH</b>	Compagnie Marocaine des Hydrocarbures
<b>CNCE</b>	Conseil National du Crédit et de l'Épargne
<b>CPC</b>	Compte de Produits et de Charges
<b>CS</b>	Conseil de Surveillance
<b>CSP</b>	Catégorie socioprofessionnelle
<b>CTM</b>	Compagnie de Transports au Maroc
<b>Dh</b>	Dirham
<b>DRH</b>	Directeur des Ressources Humaines
<b>DSI</b>	Direction des Systèmes d'Information
<b>EDM</b>	Équipement des ménages
<b>FOSE</b>	Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement
<b>GE</b>	Grandes Entreprises
<b>GPBM</b>	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
<b>GPC</b>	Gestion Pour Compte
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>IMPA</b>	Impayés
<b>IR</b>	Impôt sur le Revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>ITIL</b>	Information Technology Infrastructure Library
<b>IVT</b>	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
<b>Kdh</b>	Milliers de dirhams
<b>K€</b>	Milliers d'euros
<b>LOA</b>	Location avec Option d'Achat
<b>Mdh</b>	Millions de dirhams
<b>Mrds dh</b>	Milliards de dirhams
<b>N°</b>	Numéro
<b>N/A</b>	Non applicable

---

<b>NPS</b>	Net Promoter Score
<b>OPCVM</b>	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>OPR</b>	Offre Publique de Retrait
<b>OPV</b>	Offre Publique de Vente
<b>PCEC</b>	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
<b>PNB</b>	Produit Net Bancaire
<b>PP</b>	Prêt Personnel
<b>PPR</b>	Paierie Principale des Rémunérations
<b>RA</b>	Remboursement anticipé
<b>RPAT</b>	Remboursement Par Anticipation Totale
<b>SA</b>	Société Anonyme
<b>SAV</b>	Service Après Vente
<b>SGMB</b>	Société Générale Marocaine de Banques
<b>TCAM</b>	Taux de Croissance Annuel Moyen
<b>TCN</b>	Titres de Créances Négociables
<b>TFZ</b>	Tanger Free Zone
<b>TMIC</b>	Taux Maximum des Intérêts Conventionnels
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>VAC</b>	Vente à Crédit
<b>Var.</b>	Variation

---

## DEFINITIONS

<b>Encours sains</b>	Encours n'intégrant pas les créances en souffrance
<b>Encours bruts</b>	Encours intégrant les créances en souffrance
<b>Taux de sortie</b>	Taux de crédit octroyé à la clientèle
<b>Taux de refinancement</b>	Taux auquel les fonds sont levés sur le marché financier (emprunts bancaires, BSF)
<b>Production brute</b>	Somme des montants financés durant un exercice par une société de crédit, sur toute catégorie de produits confondus intégrant le dépôt de garantie
<b>Production nette</b>	Somme des montants financés durant un exercice par une société de crédit, sur toute catégorie de produits confondus hors dépôt de garantie

## Sommaire

<b>PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES .....</b>	<b>7</b>
<b>I.</b> LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE .....	8
<b>II.</b> LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	9
<b>III.</b> ORGANISME CONSEIL .....	11
<b>IV.</b> LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE .....	13
<b>PARTIE II. PRESENTATION DE WAFASALAF .....</b>	<b>14</b>
<b>I.</b> RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL .....	15
<b>II.</b> CAPITAL SOCIAL .....	16
<b>III.</b> ENDETTEMENT.....	22
<b>IV.</b> GOUVERNANCE DE WAFASALAF.....	26
<b>V.</b> PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF.....	50
<b>VI.</b> INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES .....	111
<b>VII.</b> Stratégie d'investissement et moyens techniques .....	116
<b>PARTIE III. SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF .....</b>	<b>118</b>
<b>I.</b> INDICATEURS FINANCIERS SELECTIONNES.....	119
<b>II.</b> ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF .....	140
<b>III.</b> ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF .....	173
<b>IV.</b> INDICATEURS FINANCIERS AU TROISIEME TRIMESTRE 2021 .....	197
<b>PARTIE IV. PERSPECTIVES .....</b>	<b>198</b>
<b>I.</b> PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	199
<b>PARTIE V. FACTEURS DE RISQUE .....</b>	<b>200</b>
<b>I.</b> RISQUE DE CREDIT .....	201
<b>II.</b> RISQUE DE TAUX D'INTERET .....	201
<b>III.</b> RISQUE DE LIQUIDITE .....	201
<b>IV.</b> RISQUE OPERATIONNEL.....	201
<b>V.</b> RISQUE INFORMATIQUE.....	202
<b>VI.</b> RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE .....	202
<b>VII.</b> RISQUE CONCURRENTIEL .....	202
<b>VIII.</b> RISQUE DE RUPTURE OU REVISION DE PARTENARIAT .....	202
<b>IX.</b> RISQUE REGLEMENTAIRE .....	203
<b>X.</b> RISQUE LIE A L'ACTIVITE DIGITALE (NON-MAITRISE DE LA FRAUDE DIGITALE).....	203
<b>XI.</b> RISQUE DE MANIPULATION DES ESPECES.....	203
<b>XII.</b> GESTION RISQUE COVID-19 .....	203
<b>XIII.</b> RISQUE DE FRAUDE .....	204
<b>XIV.</b> RISQUES LIES A LA PANDEMIE .....	204
<b>XV.</b> RISQUE FINANCIER LIE A L'ENVIRONNEMENT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	204
<b>PARTIE VI. FAITS EXCEPTIONNELS.....</b>	<b>205</b>
<b>LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES .....</b>	<b>207</b>
<b>PARTIE VIII. ANNEXES .....</b>	<b>209</b>

## PARTIE I.      ATTESTATIONS ET COORDONNEES

## I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Wafasalaf
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Badr ALIOUA</b>
<b>Fonction</b>	Président du Directoire
<b>Adresse</b>	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah, Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.54.51.00
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.27.35.35
<b>Adresse électronique</b>	b.alioua@wafasalaf.ma

---

### Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021

Le président du directoire atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafasalaf. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Badr ALIOUA**  
**Président du Directoire**



## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercices audités	2018, 2019 et 2020	2018, 2019 et 2020
<b>Prénoms et noms</b>	<b>M. Abdeslam Berrada Allam</b>	<b>M. Faïçal MEKOUAR</b>
<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Ernst & Young	Fidaroc Grant Thornton Maroc
<b>Adresse</b>	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	7, Bd Driss Slaoui 20160 Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.95.79.00	05.22.54.48.00
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.39.02.26	05.22.29.66.70
<b>Adresse électronique</b>	abdeslam.berrada@ma.ey.com	faical.mekouar@ma.gt.com
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	2018	2018
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO statuant sur les comptes 2023	AGO statuant sur les comptes 2023

**Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021**

**Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes sociaux et consolidés de Wafasalaf pour les exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ainsi qu'aux situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés arrêtées au 30 juin 2020 et au 30 juin 2021**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos en 2018, 2019 et 2020 ;
- Les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos 2018, 2019 et 2020 ;
- La situation intermédiaire des comptes sociaux de wafasalaf ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au 30 juin 2020 et au 30 juin 2021 ;
- La situation intermédiaire des comptes consolidés de wafasalaf ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au 30 juin 2020 et au 30 juin 2021

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse et les situations intermédiaires précités de Wafasalaf.

**Ernst & Young**

**M. Abdeslam Berrada Allam**  
Associé

**Fidaroc Grant Thornton Maroc**

**M. Faïçal Mekouar**  
Associé

### III. ORGANISME CONSEIL

---

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	<b>M. Idriss BERRADA</b>
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35
Numéro de télécopieur	05.22.47.64.32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

---

#### **Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021**

##### Attestation

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Wafasalaf à travers les éléments suivants :

- les commentaires, analyses et statistiques du management de la Société Wafasalaf recueillis par la banque d'affaires ;
- les procès-verbaux des organes de Direction et de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafasalaf pour les exercices 2018, 2019, 2020 et de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- les comptes sociaux de la Société Wafasalaf pour les exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- les comptes consolidés de Wafasalaf pour les exercices 2018, 2019 et 2020;
- les rapports de gestion de Wafasalaf pour les exercices 2018, 2019 et 2020;
- les rapports et statistiques de l'APSF ainsi que le rapport de Bank Al-Maghrib pour les exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion de wafasalaf ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour les exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux du premier semestre 2020 et du premier semestre 2021 ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés du premier semestre 2020 et du premier semestre 2021 ;
- Les résultats financiers de Wafasalaf au troisième trimestre 2020 et au troisième trimestre 2021.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafasalaf. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank, et Wafasalaf est une filiale à 50,9% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Idriss BERRADA**  
*Directeur Général*

---

#### IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Wafasalaf
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Farouq MIAL</b>
<b>Fonction</b>	Directeur Financier et Administratif
<b>Adresse</b>	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.54.51.51
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.27.35.35
<b>Adresse électronique</b>	f.mial@wafasalaf.ma

---

## PARTIE II.     PRESENTATION DE WAFASALAF

## I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	Wafasalaf
<b>Siège social</b>	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah - Casablanca
<b>Téléphone / télécopie</b>	05.22.54.51.00 / 05.22.27.35.35
<b>Site Internet</b>	www.wafasalaf.ma
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
<b>Date de constitution</b>	23 avril 1986
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Numéro du registre du commerce</b>	Casablanca 48 409
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Objet social</b>	<p>L'article 3 des statuts de Wafasalaf stipule que la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ toutes opérations de financement et de crédit à la consommation en vue de permettre ou de faciliter l'acquisition de tous objets, article ou produit manufacturé, de tout matériel industriel, commercial ou agricole, de tout véhicule automobile et d'une manière générale de tout bien de consommation à usage ménager, collectif, agricole, commercial ou industriel, de tout bien immobilier, ainsi que tout service ;</li> <li>▪ toutes opérations de location de véhicules personnels ou utilitaires, soit à longue durée, soit avec option d'achat ;</li> <li>▪ la réception du public de fonds d'un terme supérieur à 2 ans ;</li> <li>▪ toutes opérations d'achat ou de vente, d'importation, d'exportation, au comptant ou à terme, d'arbitrage, de prime, de report ou de déport sur marchandises ou sur titres ;</li> <li>▪ la création, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tout immeuble, local, fonds de commerce, magasin ou atelier nécessaire ou simplement utile aux opérations sociales ;</li> <li>▪ plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sus énoncées susceptibles de favoriser le développement de la société.</li> </ul>
<b>Capital social au 30 Septembre 2021</b>	113 179 500 Dh.
<b>Documents juridiques</b>	<p>Les documents juridiques relatifs à Wafasalaf, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de la société.</p> <p>De par sa forme juridique, Wafasalaf est régie par le texte suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;</li> </ul> <p>De par son activité, Wafasalaf est régie par le droit marocain notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés</li> </ul> <p>De par son appel public à l'épargne, Wafasalaf est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants :</p>
<b>Liste des textes législatifs applicables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs relatifs à certains titres de créances négociables n° 2560-95 du 9/11/95 tel que modifié et complété ;</li> <li>▪ la loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, promulguée par le dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012), telle qu'elle a été modifiée et complétée ;</li> <li>▪ la loi °35-94 relative à certains titres de créances négociables modifiée et complétée ;</li> <li>▪ le Dahir n° 1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complété ;</li> <li>▪ le Règlement Général de l'AMMC n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n1077-05 du 17 mars 2005;</li> <li>▪ la loi n 4312 du 13 mars 2013 relative à l'autorité marocaine des marchés des capitaux ;</li> <li>▪ Les circulaires de l'AMMC.</li> </ul>
<b>Régime fiscal</b>	Wafasalaf est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%) pour l'activité crédit amortissable et (20%) pour l'activité leasing.
<b>Tribunal compétent</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca.

## II. CAPITAL SOCIAL

### II.1. COMPOSITION DU CAPITAL

Au 30 Septembre 2021, le capital social de Wafasalaf s'élève à 113 179 500 Dh et est intégralement libéré. Il se compose de 1 131 795 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune. Les actions composant le capital de Wafasalaf sont toutes de même catégorie.

### II.2. HISTORIQUE DU CAPITAL

Wafasalaf a connu depuis sa création plusieurs augmentations de capital qui ont accompagné son développement. L'historique de cette évolution se détaille comme suit :

Année	Capital initial (en Dh)	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Prix par action (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Capital final en Dh
1986	-	Création de la société	1 000	100	100 000	100 000
1988	100 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	99 000	100	9 900 000	10 000 000
1990	10 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	300 000	100	30 000 000	40 000 000
1992	40 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	400 000	100	40 000 000	80 000 000
1995	80 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	200 000	100	20 000 000	100 000 000
1999	100 000 000	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	17 307	100	1 730 700	101 730 700
2000	101 730 700	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	6 354	100	635 400	102 366 100
2001	102 366 100	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	7 500	100	750 000	103 116 100
2002	103 116 100	Augmentation de capital par apport en numéraire	80 808	100	8 080 800	111 196 900
2002	111 196 900	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	5 500	100	550 000	111 746 900
2003	111 746 900	Augmentation de capital par apport en numéraire	13 339	100	1 333 900	113 080 800



2004	113 080 800	Augmentation de capital suite à la fusion avec Crédor (4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf)	987	100	98 700	113 179 500
------	-------------	--	-----	-----	--------	-------------

Source : Wafasalaf

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Wafasalaf, réunie le 15 juin 1995, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, au profit des cadres supérieurs de Wafasalaf, désignés par lui, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société dans les conditions suivantes :

- **les bénéficiaires** : les personnes appartenant à l'encadrement supérieur de Wafasalaf ;
- **l'enveloppe** : le montant total des options à attribuer donne droit à la souscription d'un nombre d'actions nouvelles n'excédant pas 5% du capital social au terme du plan.

A fin 2002, le nombre d'options levées était de 36 661 contre 17 307 en 1999 (une option donne droit à une action).

En 2004, 987 actions ont été créées suite à la fusion avec Crédor à raison de 4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf, conformément au traité de fusion.

### II.3. EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT DE WAFASALAF SUR LA PERIODE 2016 – 2020

L'évolution de l'actionnariat de Wafasalaf se présente de la manière suivante sur les cinq derniers exercices :

	31/12/2016		31/12/2017		31/03/2018		31/12/2019		31/12/2020	
	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote
Attijariwafa bank	576 186	50,9%	576 186	50,9%	576 186	50,9%	576 186	50,9%	576 186	50,9%
CACF (ex Sofinco)	554 579	49,0%	554 579	49,0%	554 579	49,0%	554 579	49,0%	554 579	49,00%
Administrateurs	43	0,0%	43	0,0%	43	0,0%	43	0,0%	43	0,0%
Divers petits porteurs (ex-Crédor)	987	0,1%	987	0,1%	987	0,1%	987	0,1%	987	0,1%
<b>Total</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>

Source : Wafasalaf

Au 31 décembre 2020, le capital social de Wafasalaf est détenu en majorité par le Groupe Attijariwafa bank (50,9%) et CACF<sup>1</sup> (49,0%) suite à l'accord avec le Crédit Agricole conclu en novembre 2008 concernant la cession par le Groupe Attijariwafa bank de 15% de sa participation dans le capital de Wafasalaf à CACF.

<sup>1</sup> Crédit Agricole Consumer Finance

#### II.4. ACTIONNARIAT ACTUEL

Au 30 septembre 2021, l'actionnariat de Wafasalaf se présente comme ce qui suit :

	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote
<b>Attijariwafa bank</b>	<b>576 186</b>	<b>50,9%</b>
<b>CACF (ex Sofinco)</b>	<b>554 579</b>	<b>49,00%</b>
Membres du conseil de surveillance	43	0,0%
Divers petits porteurs (ex-Crédor)	987	0,1%
<b>Total</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>

Source : Wafasalaf

#### **Présentation de Attijariwafa bank**

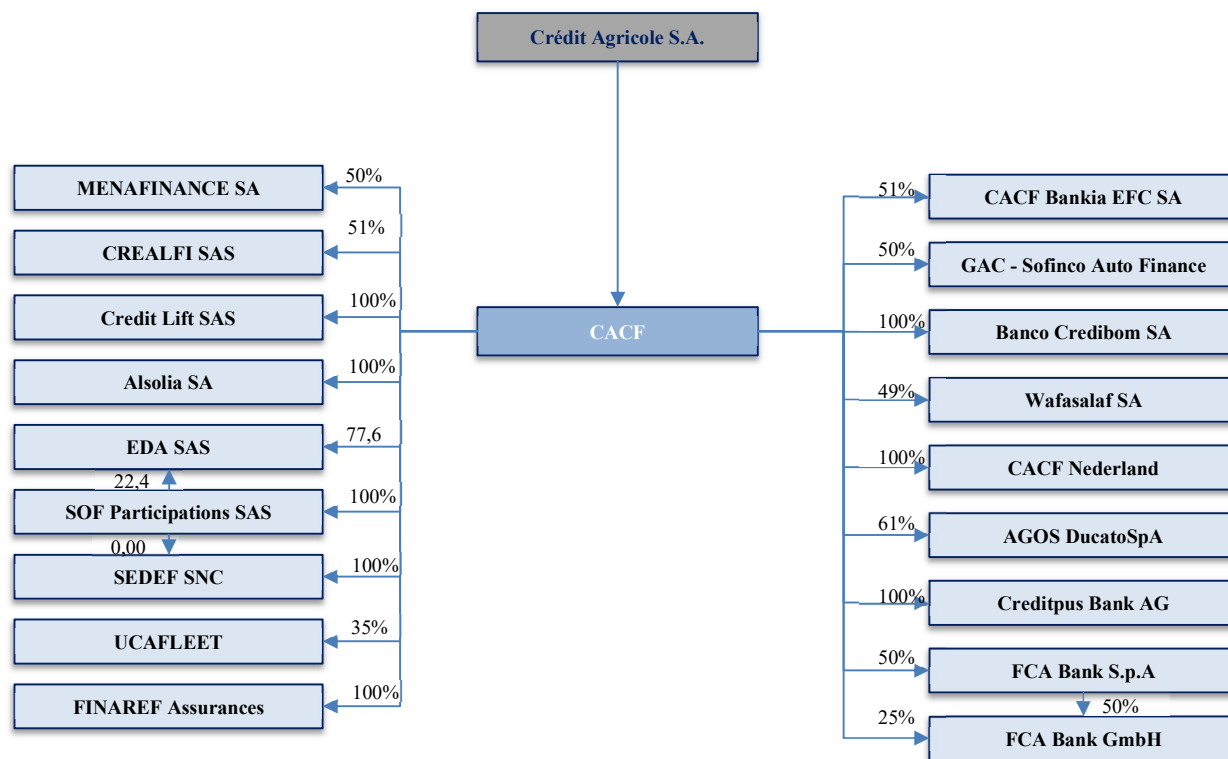
Attijariwafa bank détient 50,9% du capital de Wafasalaf (cf. Appartenance de Wafasalaf à un groupe).

#### **Présentation de CACF**

Acteur du crédit à la consommation, Crédit Agricole Consumer Finance agit dans l'intérêt de ses clients, de ses partenaires et celui de la société, en construisant avec l'ensemble de ses parties prenantes des solutions de financement, responsables et adaptées aux besoins de chacun.

Le projet client de CACF, est d'offrir l'expérience nécessaire à ses clients et à ses partenaires.

## Organigramme des filiales de CACF



Source : Wafasalaf

## **Flux financiers avec les autres entités du groupe CACF**

RAS

### **Chiffres clés :**

Les chiffres clés de CACF au 31 décembre 2020 sont les suivants :

- 16 millions de clients<sup>2</sup> ;
- 39 milliards € de nouveaux crédits ;
- 91 milliards € d'encours gérés ;
- 1 991 millions € de produit net bancaire ;
- 9 952 collaborateurs.

Les principaux agrégats financiers<sup>3</sup> de CACF, sur les 3 derniers exercices, se présentent comme suit :

En K€	2017	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
<b>Produit net bancaire</b>	2 186 861	2 204 200	2 144 000	1 991 000	Ns	Ns
<b>Fonds propres part du groupe</b>	6 794 861	7 299 300	7 463 545	7 138 724	2,3%	-4,4%
<b>Résultat net</b>	701 725	713 400	659 000	559 000	-7,6%	-15,2%
<b>Résultat net part du groupe</b>	583 959	585 800	644 000	472 000	9,9%	-26,7%

Source : CACF

## **II.5. CAPITAL POTENTIEL DE L'EMETTEUR**

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

Par ailleurs, à la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune modification future du capital n'a été décidée par les instances de Wafasalaf.

## **II.6. NANTISSEMENT D'ACTIONS**

Les actions de Wafasalaf détenues par Attijariwafa bank et CACF ne font pas l'objet d'un nantissement.

## **II.7. NANTISSEMENT D'ACTIFS**

Les actifs de Wafasalaf ne font l'objet d'aucun nantissement.

## **II.8. SAISIE CONSERVATOIRE OU HYPOTHECAIRE**

Les actifs de Wafasalaf ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

## **II.9. AUTOCONTROLE**

Wafasalaf ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

<sup>2</sup> Nombre de clients actifs en portefeuille

<sup>3</sup> Il s'agit des comptes consolidés IFRS

## II.10. PACTE D'ACTIONNAIRE

Le 23 juillet 2004, un pacte d'actionnaires a été signé entre Wafabank et Sofinco concernant la société Wafasalaf. Un avenant de ce pacte a ensuite été signé entre Attijariwafa bank et Sofinco<sup>4</sup> le 22 septembre 2009.

Ce pacte et son avenant prévoient notamment : (i) le mode de gouvernance de Wafasalaf, (ii) les modalités de sortie éventuelle de ses actionnaires, et (iii) un mécanisme de solution des éventuelles situations de blocage.

Par ailleurs, à travers ce protocole, les parties se sont engagées à doter Wafasalaf des moyens financiers nécessaires lui permettant de développer ses activités ainsi que le cas échéant de procéder à des opérations de croissance externe décidées d'un accord commun.

### Mode de gouvernance (principales dispositions)

Les membres du conseil de surveillance de Wafasalaf sont nommés par les deux actionnaires de référence, à savoir Attijariwafa bank et CACF. Cette nomination est faite en fonction de la répartition du capital entre les deux parties.

Par ailleurs, le président et le vice-président du conseil de surveillance sont nommés parmi les membres du conseil ayant été proposés par Attijariwafa bank.

### Hypothèses de sortie des actionnaires Attijariwafa bank et CACF

Les hypothèses de sortie des actionnaires de référence peuvent de résumer comme suit :

- manquement grave d'une des deux parties au pacte d'actionnaires ou aux statuts ;
- changement de contrôle suite à une cession directe ou indirecte d'une des deux parties ;
- situation de divergence non résolue.

Dans ces trois cas, et selon la partie qui a subi le préjudice :

- CACF dispose d'une option de vente de sa participation dans Wafasalaf à Attijariwafa bank, ou
- Attijariwafa bank dispose d'une option d'achat de la participation de Wafasalaf détenue par CACF.

### Durée du Pacte

Le présent Pacte entre en vigueur à sa date de signature pour une durée de dix (10) ans et sera renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq (5) ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties moyennant un préavis d'au moins six mois avant l'expiration de la première période ou de l'une des périodes successives de renouvellement.

## II.11. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Selon les statuts de Wafasalaf, le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est distribué sous forme de dividendes.

---

<sup>4</sup> En 2010, Sofinco est devenue Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) suite à une fusion avec Finaref, la seconde filiale de crédit à la consommation du groupe Crédit Agricole.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée Générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont fixées par elle-même, ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal, statuant en référé, à la demande du Directoire.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique de distribution de dividendes de Wafasalaf sur la période 2018-2020 :

	2018	2019	2020
Résultat net social de l'exercice N (en Kdh)	315 340	337 255	-133 592
<b>Dividendes au titre de l'exercice N (en Kdh)</b>	<b>300 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Taux de distribution (en %)	95%	0%	0%
Nombre d'actions	1 131 795	1 131 795	1 131 795
<b>Dividende par action (en Dh)<sup>5</sup></b>	<b>265,07</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : Wafasalaf

### III. ENDETTEMENT

#### III.1. DETTES PRIVEES DE WAFASALAF

Les principales caractéristiques des titres émis et non échus par Wafasalaf au 30 septembre 2021 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type	Date d'émission	Echéances	Montant émission (en K MAD)	Nombre de titres émis	Encours au 30/09/2021 en KMAD	Durée (en mois)	Taux fixe HT	Mode de remboursement	Prime de risque	Prix d'émission
BSF	20/02/2018	20/02/2023	200 000	2 000	200 000	60 mois	3,30%	A l'échéance	-	-
BSF	06/08/2018	06/08/2023	200 000	2 000	200 000	60 mois	3,28%	A l'échéance	-	-
BSF	07/09/2018	07/09/2023	350 000	3 500	350 000	60 mois	3,28%	A l'échéance	-	-
BSF	29/03/2019	29/03/2024	200 000	2 000	200 000	60 mois	3,15%	A l'échéance	-	-
BSF	15/04/2019	15/04/2024	100 000	1 000	100 000	60 mois	3,13%	A l'échéance	-	-
BSF	19/06/2019	19/06/2024	300 000	3 000	300 000	60 mois	3,02%	A l'échéance	-	-
BSF	02/08/2019	02/08/2022	200 000	2 000	200 000	36 mois	2,79%	A l'échéance	-	-
BSF	02/08/2019	02/08/2024	200 000	2 000	200 000	60 mois	3,04%	A l'échéance	-	-
BSF	24/09/2019	24/09/2022	100 000	1 000	100 000	36 mois	2,79%	A l'échéance	-	-
BSF	10/10/2019	10/10/2021	250 000	2 500	250 000	24 mois	2,67%	A l'échéance	-	-
BSF	10/10/2019	10/10/2022	250 000	2 500	250 000	36 mois	2,79%	A l'échéance	-	-
BSF	07/11/2019	07/11/2021	250 000	2 500	250 000	24 mois	2,66%	A l'échéance	-	-
BSF	24/01/2020	24/01/2025	150 000	1 500	150 000	60 mois	2,88%	A l'échéance	-	-
BSF	11/02/2020	11/02/2025	300 000	3 000	300 000	60 mois	2,92%	A l'échéance	-	-
BSF	17/03/2020	17/03/2022	150 000	1 500	150 000	24 mois	2,71%	A l'échéance	-	-

<sup>5</sup> L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, toute distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et ce, suite à la demande de Bank Al Maghrib datée du 11 mai 2020 entrant dans le cadre des mesures d'atténuation du risque systémique adoptées par le régulateur.

BSF	24/03/2020	24/03/2025	400 000	4 000	400 000	60 mois	3,08%	A l'échéance	-	-
BSF	01/04/2020	01/04/2022	250 000	2 500	250 000	24 mois	2,71%	A l'échéance	-	-
BSF	01/04/2020	01/04/2025	100 000	1 000	100 000	60 mois	3,05%	A l'échéance	-	-
BSF	28/08/2020	28/08/2022	225 000	2 250	225 000	24 mois	2,16%	A l'échéance	-	-
BSF	28/08/2020	28/08/2025	100 000	1 000	100 000	60 mois	2,54%	A l'échéance	-	-
BSF	07/09/2020	07/09/2022	350 000	3 500	350 000	24 mois	2,20%	A l'échéance	-	-
BSF	24/09/2020	24/09/2025	150 000	1 500	150 000	60 mois	2,59%	A l'échéance	-	-
BSF	21/10/2020	21/10/2022	450 000	4 500	450 000	24 mois	2,15%	A l'échéance	-	-
BSF	21/10/2020	21/10/2025	190 000	1 900	190 000	60 mois	2,55%	A l'échéance	-	-
BSF	05/04/2021	05/04/2023	100 000	1 000	100 000	24 mois	1,98%	A l'échéance	-	-
BSF	21/05/2021	21/05/2026	200 000	2 000	200 000	60 mois	2,41%	A l'échéance	-	-
BSF	09/07/2021	09/07/2026	200 000	2 000	200 000	60 mois	2,45%	A l'échéance	-	-
BSF	17/08/2021	17/08/2026	200 000	2 000	200 000	60 mois	2,49%	A l'échéance	-	-
<b>Total BSF</b>					<b>6 115 000</b>					
EOS	29/09/2017	29/09/2024	167 000	1 670	167 000	84	3,95%	A l'échéance	80 pbs	
EOS	29/09/2017	29/09/2024	83 000	830	83 000	84	2,48%**	A l'échéance	90 pbs	
EOS	27/06/2019	27/06/2026	167 000	1 670	167 000	84	3,45%	A l'échéance	70 pbs	
EOS	27/06/2019	27/06/2026	83 000	830	83 000	84	2,68%***	A l'échéance	60 pbs	
<b>Total EOS</b>					<b>500 000</b>					

Source : Wafasalaf

\* Prix d'émission au pair, 100% de la valeur nominale

\*\*Taux variable révisé chaque année le 29/09

\*\*\*Taux variable révisé chaque année le 27/06

La révision des taux variables est programmée à chaque anniversaire de la date de jouissance

Le prix d'émission est de 100%

Au 30 septembre 2021, l'encours des bons de sociétés de financement de Wafasalaf s'établit à 6 115 Mdh.

Dans une optique de diversification de ses sources de financement, Wafasalaf a également procédé à des émissions obligataires en 2017 et 2019 :

- En 2017 : émission d'obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 250 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 7 ans, avec émission de 167 Mdh au taux fixe de 3,95% et de 83 Mdh à un taux variable qui s'élève à 2,48% entre le 29/09/2020 et 28/09/2021 (taux dont la révision est programmée chaque année pour le 29 septembre). Ces obligations subordonnées arrivent à échéance le 29/09/2024.
- En 2019 : émission d'obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 250 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 7 ans, avec émission de 167 Mdh au taux fixe de 3,45% et de 83 Mdh à un taux révisable annuellement qui s'élève à 2,68% entre le 27/06/2020 et le 26/06/2021 (ce taux est révisé annuellement à chaque date d'anniversaire, soit le 27 juin de chaque année). Ces obligations subordonnées arrivent à échéance le 27/06/2026.

### III.2. DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DE WAFASALAF

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés de Wafasalaf sur la période sous revue se présentent comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
--------	------	------	------	------------	------------	---------	------------------

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 141 498	5 530 653	4 725 129	-9,90%	-14,60%	4 540 273	-3,91%
---	--------------	--------------	--------------	--------	---------	--------------	--------

Source : Wafasalaf

Ce poste a connu une baisse durant les années présentées. En 2020, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés s'élevèrent à 4 725 millions de dirhams, soit une baisse de 14,6%. Cette diminution est due au remplacement des dettes envers les établissements de crédit par les BSF. Au premier semestre 2021, ce poste s'établit à 4 540 millions de dirhams, soit une baisse de 3,91% par rapport à décembre 2020.

### Détail de l'encours global

Type engagement	Amortissement	Remboursement	Date de jouissance	Date d'échéance	Montant accordé (en Mdhs)	Montant du tirage (en Mdhs)	Capital restant dû (en Mdhs)
Crédit Moyen Terme	In fine	Semestriel	Entre le 22/02/16 et 25/12/19	Entre le 22/02/2021 et 03/10/2026	4 250	4 250	4 250

Source : Wafasalaf

### Montant des facilités de caisse

1 Milliard de dirhams.

### Crédits bancaires obtenus depuis le dernier arrêté des comptes (30/06/2021)

A la date du 10 septembre 2021, Wafasalaf a procédé au financement en levant 400 millions de dirhams.

### Covenants auxquels l'émetteur est assujéti en vertu de ses dettes bancaires

- Les emprunts font l'objet d'une utilisation avant une date limite. A défaut d'utilisation dans ce délai, le prêteur pourrait annuler le crédit si bon lui semble.
- Les emprunts ont pour objet le refinancement partiel de la production
- Wafasalaf s'engage envers la banque à
  - lui adresser chaque année les copies conformes de ses bilans annuels, comptes d'exploitation, compte de perte et profits avec les documents annexes
  - lui dénoncer dans un délai d'un mois, en produisant à ses frais les pièces justificatives nécessaires, toutes les transformations affectant sa forme, son objet, sa capacité, et d'une manière générale, sa situation juridique
  - lui fournir à première demande de la banque un bordereau de situation fiscale et une attestation de la CNSS justifiant qu'il est à jour sur ses impôts et ses cotisations
  - à l'informer dans le délai d'un mois de tous les faits susceptibles d'affecter sérieusement l'importance ou la valeur de son patrimoine ou d'augmenter sensiblement le volume de ses engagements
- l'ouverture de crédit peut être résiliée de plein droit et les sommes dues par Wafasalaf deviendront immédiatement et intégralement exigibles dans les cas qui suivent :
  - à défaut de paiement à bonne date de l'une des échéances fixées
  - En cas de cessation d'exploitation
  - En cas de faillite, ou admission au bénéfice de liquidation judiciaire



- En cas de vente, location mise en gérance, apport en société, donation ou échange du fonds de commerce
- Dans le cas où es justificatifs fournis ou les déclarations faites par l'emprunteur seraient faux ou inexacts en tout ou en partie seulement
- Dans le cas où le crédit n'aurait pas été utilisé conformément à son objet exposé ci-dessus
- En cas de modification des statuts sauf accord écrit de la banque
- Dans le cas où l'emprunteur ferait l'objet de poursuites quelconques pouvant entraîner la confiscation de ses biens

### III.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de wafasalaf ont évolué comme suit sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Engagements donnés	277 030	307 412	298 883	11,00%	-2,80%	310 217	3,79%
Engagements reçus	1 368 000	1 348 000	1 798 000	-1,50%	33,40%	1 798 000	0,00%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés. Ce sont des crédits accordés par des banques à Wafasalaf mais qui ne sont pas encore débloqués.

#### Revue analytique 2018-2019

Au terme de l'exercice 2019, les engagements donnés par wafasalaf s'élèvent à 307,4 Mdh, contre 277,0 Mdh en 2018, en hausse de 11,0% sur la période. Parallèlement, les engagements reçus s'établissent à 1 348,0 Mdh en 2019, contre 1 368,0 Mdh en 2018, en baisse de 1,5% sur la période. Ces variations s'expliquent par l'évolution de la production.

Le lien entre la variation des engagements reçus et la production s'explique par le fait que Wafasalaf finance ses dossiers de clientèle grâce aux facilités de caisse et crédits accordés par les banques.

#### Revue analytique 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, les engagements donnés par wafasalaf s'élèvent à 298,9 Mdh contre 307,4 Mdh en 2019, en baisse de 2,8% sur la période. Par ailleurs, les engagements reçus s'établissent à 1 798,0 Mdh contre 1 348,0 Mdh en 2019, en hausse de 33,4% sur la période. Ces évolutions s'expliquent par la crise sanitaire.

#### Revue analytique S1.2021

Au terme du premier semestre 2021, les engagements donnés par wafasalaf s'élèvent à 310,2 Mdh contre 298,9 Mdh en 2020, en hausse de 3,8% sur la période. Par ailleurs, les engagements reçus restent stables à 1 798,0 Mdh.

## IV. GOUVERNANCE DE WAFASALAF

### IV.1. ASSEMBLEES GENERALES

Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les assemblées sauf quand c'est précisé autrement.

#### **Mode de convocation :**

Wafasalaf étant une société faisant appel public à l'épargne, la convocation ou l'avis de réunion est publié dans un journal d'annonces légal en respectant un délai de 30 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale (art. 121, al. 1 de la loi 17-95)

#### **Conditions d'admission :**

- L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions (les membres indépendants assistent à l'AG sans pour autant détenir aucune action) ;
- Les sociétés actionnaires se font représenter par leur mandataire spécial qui peut n'être pas lui-même actionnaire ;
- Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, ou par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant, sans qu'il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires ;
- Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique ;
- L'actionnaire qui a donné ses actions en nantissement conserve seul le droit d'assister aux assemblées générales.

#### **Conditions d'exercice du droit de vote :**

- Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ;
- Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires ;
- En cas de nantissement des actions, le droit de vote est exercé par le propriétaire ;
- La société ne peut voter avec des actions qu'elle a acquises ou prises en gage.

#### **Conditions d'acquisition de droit de vote double :**

Les statuts de Wafasalaf n'ont pas prévu de droit de vote double.

#### **Quorum et Majorité :**

Pour délibérer valablement, l'AGO doit réunir le quart, au moins des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prise en gage par la société ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Il n'est pas tenu compte, pour le calcul du quorum, des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les AGO, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'AGE n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et, sur deuxième convocation, le quart des actions composant le capital social, déduction faite éventuellement de celles qui sont privées du droit de vote en vertu des dispositions légales ou statutaires.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Dans les AGE, les délibérations sont prises à la majorité de 75% des voix des actionnaires présents ou représentés.

## IV.2. ORGANES DE SURVEILLANCE

Wafasalaf est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régie par les lois en vigueur au Maroc.

Conformément à l'article 20 des statuts de Wafasalaf, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre, au nom de la société, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social à l'exception des actes soumis à autorisation préalable par le Conseil de Surveillance présentés au niveau de l'article 20 des statuts de Wafasalaf.

Le Président du Directoire assume la direction générale de la société selon l'article 21 de ses statuts. Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi.

La gestion de Wafasalaf est assurée par un comité exécutif composé de quatorze membres. Ce comité, qui se réunit périodiquement, coordonne et suit l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il est composé du Président du Directoire et des Directeurs de pôles.

## IV.3. CONSEIL DE SURVEILLANCE

### IV.1.1 Composition du Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance de Wafasalaf, au 30 septembre 2021, est la suivante :

Membres	Fonction	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Ismail DOURI en tant que président du Conseil de Surveillance	Président du Conseil de Surveillance - Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank	AGO 28 mai 2020	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Attijariwafa Bank représentée par M. Mouawia ESSEKELLI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur des sociétés de Financement spécialisée AWB	AGO 28 mai 2020	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Mohamed EL KETTANI	Membre du Conseil de Surveillance - PDG du groupe Attijariwafa bank	AGO 30 mai 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Omar BOUNJOU	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank	AGO 30 mai 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Rachid KETTANI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Finances Groupe Attijariwafa Bank	AGO du 31 mai 2021	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
CA CF représentée par M. Sébastien CHAMBARD	Responsable Contrôle de Gestion Groupe CA CF	AGO 31 mai 2021	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Gilbert RANOUX	Membre du Conseil de Surveillance - Président Directeur Général de la société, Crédibom, filiale du Groupe Crédit Agricole Consumer Finance au Portugal	AGO 28 mai 2020	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024

Mme. Cécile GUIMARD	Membre du Conseil de Surveillance - Responsable Pays Maroc Groupe Crédit Agricole Consumer Finance	AGO 28 mai 2020	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Stéphane PRIAMI	Membre du Conseil de Surveillance – Directeur Général France de Crédit Agricole Consumer Finance	AGO 31 mai 2021	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Mohammed EL HAJJOUJI	Membre indépendant du conseil de surveillance - Administrateur Directeur Général du Groupe ORBIS HOLDING.	AGM du 28 juin 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Mme. Sophie LAZAREVITCH	Membre indépendant du conseil de surveillance	AGO 28 mai 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025

Source : Wafasalaf

## **Curriculum Vitae des membres du Conseil de Surveillance**

### **Ismail DOURI**

M. Ismail DOURI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOURI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOURI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOURI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOURI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOURI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank. – Pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

Dans le cadre de la nouvelle organisation à partir de mars 2020, M. DOURI est directeur général délégué chargé de la banque de détail à l'international et filiales de financement spécialisées.

### **Mouawia ESSEKELLI**

Mouawia ESSEKELLI est diplômé de l'Ecole Centrale Paris en 1992. Il a commencé sa carrière au Crédit du Maroc où il a occupé le poste de directeur d'Agence et de Chef Cambiste de la salle des Marché. Il a par la suite intégré IBM Maroc en tant que responsable commercial du secteur « Banking & Finance ». Ensuite il a occupé le poste de Responsable Vente des Services et Solutions.

En novembre 2005, Mouawia ESSEKELLI a intégré Attijariwafa Bank en tant que responsable Business Unit « Banque des Marocains sans Frontière ».

De septembre 2008 à septembre 2014, il a occupé le poste d'Administrateur Directeur Général de Attijariwafa Bank Europe.

D'octobre 2014 à février 2020, Mouawia ESSEKELLI a occupé le poste de DGA en charge de la Banque Transactionnelle Groupe de Attijariwafa Bank. Actuellement, il est DGA en charge des Filiales de Financement Spécialisées (FFS).

## **Mohamed EL KETTANI**

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc "BCM".

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque avant de diriger en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank donnant naissance au Groupe Attijariwafa bank.

En 2007, Mohamed EL KETTANI est nommé Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank. Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique quinquennal « Attijariwafa 2012 » qui a permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

Décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française.

## **Omar BOUNJOU**

Ingénieur des Ponts et Chaussées (ENPC Paris), diplômé de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris) et Docteur en Économie de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Omar BOUNJOU rejoint le Groupe Wafabank en 1988 au sein duquel il exerce plusieurs fonctions de hautes responsabilités. Nommé Directeur Général de Wafasalaf de 1988 à 1993 puis Directeur Général de Wafa Immobilier de 1993 à 1997, Omar BOUNJOU occupe, de 1997 à 2004 plusieurs postes de direction avant d'être nommé, depuis 2004, au poste de Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank.

Aujourd'hui, il est également membre de plusieurs Conseils d'Administration du Groupe et membre du Conseil d'Administration de l'EFMA (European Financial Management Association – Paris).

## **Rachid KETTANI**

Rachid Kettani est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 2004. Il a commencé sa carrière à Attijariwafa Bank en 2005 au sein de l'entité Stratégie et Développement et a été nommé responsable Stratégie et Développement en 2008. En 2012, il a été nommé Directeur Exécutif – Finances Groupe et occupe ce poste jusqu'à aujourd'hui. Il supervise les fonctions suivantes :

- Comptabilité, Fiscalité et Consolidation ;
- Pilotage de la performance ;
- Planification financière ;
- Capital management ;
- Gestion Actifs Passifs et gestion du refinancement du groupe ;
- Communication financière et relations investisseurs ;
- Cost management et rationalisation des charges et des structures.

## **Sébastien CHAMBARD**

Diplômé d'un DESS Marketing stratégique de l'IFG et d'une maîtrise en sciences économiques de l'université de Dijon, Sébastien CHAMBARD a intégré la Caisse Nationale de Crédit Agricole en 1999. Il a commencé sa carrière en occupant différents fonctions Marketing (conception de produit banque du quotidien et de financement, animation du réseau Entreprises des Caisse régionales...) sur les marchés

des professionnels, agriculteurs et entreprises avant de rejoindre la Direction Financière de Crédit Agricole SA. En janvier 2016, il rejoint CACF en tant que responsable du pilotage financier. A partir de Septembre 2020, il est responsable du développement des partenariats bancaires internationaux.

### **Gilbert RANOUX**

Gilbert Ranoux commence sa carrière dans la société aérospatiale française qui a donné naissance à Airbus, puis occupe des fonctions de consultant et des postes de direction dans d'autres entreprises.

Il rejoint le Groupe Crédit Agricole Consumer Finance en 2002 en tant que Directeur des partenariats sur le périmètre français (Sofinco puis BU France). Il contribue au développement des partenariats institutionnels et de distribution et à la fusion entre Finaref et Sofinco. En 2012, il devient Directeur Général de GAC Sofinco en Chine, 3 ans après sa création et responsable de son développement industriel. Il est actuellement Directeur de CREDIBOM au Portugal depuis fin 2018.

Gilbert RANOUX est diplômé de l'ESMA (ENS de Mécanique et d'Aérotechnique) et titulaire d'un MBA Finance de l'INSEAD

### **Cécile GUIMARD**

Diplômée du programme Grande Ecole de NEOMA Reims, Cécile Guimard intègre en 2011 l'Inspection Générale du Groupe Crédit Agricole, où elle réalise des missions variées à la fois en France et à l'International et sur plusieurs Métiers du Groupe.

Depuis 2019, elle exerce la fonction de Responsable Pays à Crédit Agricole Consumer Finance pour les entités SoYou, en Espagne, et Wafasalaf. Elle assure également le secrétariat général de l'entité SOFINCO depuis 2020.

### **Stéphane PRIAMI**

Il commence sa carrière dans le réseau commercial avant de rejoindre les services centraux de la Caisse nationale du Crédit Agricole en 1989. Il occupe les postes de directions au sein des Caisses régionales à partir de 1999 (Aquitaine, des Savoie) et est nommé Directeur général adjoint chargé du développement en Savoie. En 2009, Stéphane Priami entre chez LCL où il prendra tête de la nouvelle Direction Technologies et Immobilier. En mai 2013, il devient Directeur Général France de Crédit Agricole. En novembre 2018, Stéphane Priami est nommé Directeur de la Conformité Groupe, membre du Comité exécutif de Crédit Agricole SA.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il est nommé Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole SA en charge du pôle Services Financiers Spécialisés et Directeur Général de Crédit Agricole Consumer Finance. Stéphane Priami est diplômé de l'institut Technique de Banque dont il a été ensuite Maître de conférence.

### **Mohamed EL HAJJOUJI**

Monsieur Mohamed EL HAJJOUJI est diplômé d'études supérieures en économie de l'Université de Caen (France), promotion 1979. Après un premier passage dans l'activité conseil chez KPMG (1979-1984), il travaille dix ans à Royal Air Maroc (1985-1995), où il occupe le poste de Directeur chargé du financement de la trésorerie et de la gestion des risques financiers. Après son départ de la RAM, il crée le cabinet AKCE Finance, 1<sup>er</sup> Cabinet spécialisé dans le Conseil Opérationnel en financement, trésorerie et risques de marché.

En 2006 il est nommé Vice-Président et Directeur Exécutif en Charge du Pôle Finance et Supports du Groupe OCP.

Monsieur Mohamed EL HAJJOUJI est actuellement Administrateur Directeur Général du Groupe ORBIS HOLDING.

Il est aussi Administrateur Indépendant de la Société Marocaine De Gestion Des Fonds De Garantie Des Dépôts Bancaires, il est Président du Comité d'investissement, Membre de son Comité d'audit et membre du Comité des Résolutions de la SGFG.

Il est aussi Membre du Conseil d'Administration et Président du Comité des Risques d'Attijari Bank Tunis.

### **Sophie LAZAREVITCH**

Sophie est diplômée de HEC en 1982. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein du groupe BPCE entre les années 2000 et 2019, entre autres, un poste de chargée de mission auprès du Directeur Financier du Groupe, un poste de Directeur Général de Natixis HCP et HCP North America et un poste de Responsable du Département Filiales et Participations et Comité d'Investissement. A la date d'enregistrement du présent document de référence elle est administratrice indépendante de CIFD et de Aubay.

### **Rémunération des membres du Conseil de Surveillance**

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent en cette qualité aucune rémunération, excepté les jetons de présence.

Au titre des exercices 2018 les membres du Conseil de Surveillance n'ont pas perçu de jetons de présence.

Au titre de l'exercice 2019, l'AGO du 28 mai 2020 a ratifié le montant des jetons de présence de 93 750 dhs à allouer aux membres du Conseil de Surveillance.

Au titre de l'exercice 2020, l'AGO du 28 mai 2020 a ratifié le montant des jetons de présence de 500 000 dhs à répartir entre les membres du conseil de surveillance.

Au titre de l'exercice de 2021, l'AGO du 31 mai 2021 a ratifié le montant des jetons de présence de 500 000 dhs à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance.

### **Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance**

A la veille d'enregistrement du document de référence, aucun prêt n'a été accordé aux membres du conseil de surveillance.

### **Autres mandats des membres du Conseil de Surveillance**

	<b>Sociétés</b>	<b>Fonction</b>
<b>Ismail DOURI</b>	AWB Europe	Administrateur
	AWB Egypt	Administrateur non exécutif
	ABT	Administrateur, rep andalucarthage
	CBAO	PCA & CAFIN
	CDS	Administrateur
	BIM	Administrateur
	SIB	Administrateur
	BIA Togo	Administrateur
	SCB	Administrateur rep AWB
	UGB	Administrateur
	CDC	Administrateur
	ABM	Président & AWB
	Attijari bank Tchad (en création)	Administrateur
	WAFASALAF	Président du CS

WAFACASH	Administrateur
WAFÀ IMMOBILIER	Président du CS rep AWB
WAFABAIL	Président du CS
BANK ASSAFA	Président Rep. AW
ATTIJARI FACTORING	PCA Rep. AWB
WAFÀ LLD	PCA Rep. AWB
DAR ASSAFAA	Président Rep. AW
WAFÀ FONCIERE	Président Directeur Général
WAFÀ Corporation	Administrateur
STE IMMOBILIERE PASTEUR	Administrateur
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Administrateur
HIVERNAGE	Administrateur
BCM CORP	Administrateur
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Administrateur
ATTIJARI RECOUVREMENT	Administrateur
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Administrateur
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Président Directeur Général
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Président du CA
ATTIJARI IVOIRE	Président Directeur Général
ATTIJARI IT AFRICA	Administrateur
ATTIJARI CIB AFRICA	Administrateur
ATTIJARI AL YOUSOUFIA	Administrateur
ATTIJARI AFRICA	Administrateur
ANDALUCARTHAGE	Président CA
ZAKAT	Associé
MAIMOUNA	Associé
EL BOT	Associé
SOMGETI	Administrateur
BELAZI	Administrateur
MARAKECH EXPANSION	Administrateur
WAFATRUST	Administrateur
ATTIJARI WEST AFRICA	Président CA
AFRICA	Administrateur
ATTIJARI WEST AFRICA	Administrateur
CAFIN	Administrateur Général
FILAF	Administrateur Général
SAF	Associé Gérant
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Président
ATTIJARI MAROCCO MAURITANIE	Président
Dial Technologies	Administrateur



	Bourse des Valeurs de Casablanca Care International Maroc ONG	Administrateur Président
<b>Mohamed EL KETTANI</b>	Attijari bank Tunisie	Administrateur
	Andalucarthage	Représentant AWB - Administrateur
	Attijari Africa Holding	Représentant AWB - Administrateur
	Attijari Finance Corp ATTIJARI IVOIRE	Président représentant AWB Maroc Administrateur
	ATTIJARI WEST AFRICA	Représentant AWB – Administrateur
	Attijariwafa bank Egypt	Administrateur Non Executif Président du Conseil d'Administration
	Attijariwafa bank Europe BANK ASSAFA	Membre Conseil de surveillance Président du Conseil d'Administration
	BCM CORP	
	CBAO	Administrateur Sénégal
	EL OMARIA 2	Associé Gérant
	EL OMARIA 3	Associé Gérant
	EL OMARIA 4	Associé Gérant
	EL OMARIA 5	Associé Gérant
	KASOVI	Director
	OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Président Directeur Général
	SCB	Administrateur
	SIB	Administrateur rep AWB Président du Conseil d'Administration
	Wafa Corporation	
	Wafa Gestion	Administrateur
	Wafa IMMOBILIER	Membre du CS
	WAFABAIL	Membre du CS
	WAFACASH	Membre du CS
	WAFASALAF	Membre du CS
	Wafa assurance	Administrateur et représentant OGM
	AL MADA	Représentant Attijariwafa bank
	OPTORG	Membre du CS

	Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Administrateur représentant
	Fondation ONA	Administrateur
	Université Al Akhawayn	Administrateur
	GPBM	Vice-Président Délégué
	Fondation Actua	Président
	Fondation Attijariwafa bank	Président
	Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur
	Fondation Gestion Centre National Med V pour les Handicapés	Administrateur
	Association Gestion Centre de TPE Solidaires	Président
<b>Omar Bounjou</b>	European Financial Management Association - Paris	Membre du conseil d'administration
	Wafaimmobiliier	Membre du CS
	Wafa assurance	Administrateur
	Wafa IMA Assistance	Administrateur
	Wafacash	Administrateur
	Attijari Factoring	Administrateur
	Bank Assafa	Administrateur
	Dar Assafa	Membre du CS
	Wafa courtage	Administrateur
	Wafa LLD	Administrateur
	Attijari bank Europe	Administrateur
	Attijari bank Egypt	Administrateur
	CBAO	Administrateur
	CDS	Administrateur
	SIB	Administrateur
	SCB	Administrateur
	UGB	Administrateur
	CDC	Administrateur
	ABM	Administrateur
	BIA Togo	Administrateur
	Attijari Africa Holing	Administrateur
	Attijari West Africa	Administrateur
	Attijari Africa	Administrateur
	Attijari CIB AFRICA	Administrateur
	Attijari Payment Processing	Administrateur
	Attijari Opérations Africa	Administrateur
	Attijari Ivoire	Administrateur
	Wafa gestion	Administrateur
	Attijari Patrimoine Valeurs	Administrateur
	Attijari Patrimoine Multigestion	Administrateur
	Attijari Diversifie	Administrateur

	Attijari Obligations	Administrateur
	Attijari Patrimoine Diversifié	Administrateur
	Attijari Patrimoine Taux	Administrateur
	Attijari Selection	Administrateur
	Attijari TRESORERIE	Administrateur
	WG Diversifié	Administrateur
	Fructivaleurs	Administrateur
	Palmares Financières	Administrateur
	WG Croissance	Administrateur
	Attijari Invest	Administrateur
	Attijari Capital Développement	Administrateur
	Wafabail	Membre du CS
<b>Mohamed EL HAJJOUJI</b>	Orbis holding	Administrateur Directeur Général
	Société Marocaine De Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Administrateur Indépendant
	Attijari bank Tunis	Membre du conseil d'administration
<b>Sophie LAZAREVITCH</b>	CIFD	Administrateur Indépendant
	Aubay	Administrateur Indépendant
	Milleis	Administrateur indépendant
<b>Mouawia ESSEKELLI</b>	Centre Monétique Interbancaire	Administrateur
	Groupement du Paiement Mobile Maroc	Administrateur
	Portnet	Administrateur
	Wafacash	Administrateur
	Wafa LLD	Administrateur
	Attijari factoring	Administrateur
	Attijari International bank	Administrateur
	Wafabail	Membre du CS
	Bank Assafa	Membre du CS
	Wafa immobilier	Administrateur
	Wafacash West Africa	Administrateur
	Attijari Paiement Processing	Administrateur
	Union Gabonaise de Banque	Administrateur
<b>Gilbert RANOUX</b>	FCA Capital	Administrateur
	Crédibom	Administrateur
<b>Sébastien CHAMBARD</b>	Néant	Néant
<b>Rachid KETTANI</b>	CBAO	Administrateur
	Bank Assafaa	Membre du CS
<b>Cécile GUIMARD</b>	Néant	Néant
<b>Stéphane PRIAMI</b>	IFCAM	Administrateur
	CA Leasing & Factoring	Administrateur
	CA Payment Services	Administrateur

---

CA GIP	Administrateur
FCA bank S.p.A	Président du Conseil d'Administration
CA Grands Crus	Administrateur
CA Grands Crus Investissements	Administrateur

---

Source : Wafasalaf

#### IV.1.2 Indépendance des membres du Conseil de Surveillance

Les critères d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de l'établissement, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que ce dernier consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- Ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle l'établissement détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- Ne pas être membre des organes de direction et d'administration d'une entreprise dans laquelle l'établissement dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction et d'administration de l'établissement, en exerce ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- Ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de l'établissement ou de son groupe, ou pour lequel l'établissement ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de l'établissement ou son conjoint ;
- Ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de l'établissement au cours des trois années précédentes ;
- Ne pas avoir exercé un mandat de Conseil de l'établissement au cours des trois années précédentes ;
- Ne pas être membre de l'organe d'administration de l'établissement au cours des six dernières années.

#### IV.1.3 Composition des organes de surveillance

Conformément aux exigences réglementaires, aux dispositions statutaires de l'établissement et aux principes établis par ce dernier en matière de composition, le Conseil de Surveillance de Wafasalaf est composé de :

- 11 membres ;
- Au moins 1 membre qualifié d'indépendant ;
- Des profils représentatifs de la structure actionnariale, des activités et de la diversité géographique des implantations de la société ;
- Un ensemble de membres qui collectivement disposent des compétences, connaissances et expertises diversifiées et adaptées au contexte et à l'environnement de la société pour couvrir les sujets auxquels il est confronté, favoriser les échanges et le niveau adéquat de débats entre les membres.

Le Conseil veille à faire concorder sa consistance avec les caractéristiques de la société et à en réviser périodiquement l'adéquation. Le Conseil veille à assurer une représentativité des femmes parmi ses membres.

#### IV.1.4 Comités issus du Conseil de Surveillance

##### Composition des instances

Chaque instance est soumise aux principes de nomination et sélection, mise en place par le Conseil de Surveillance. Ainsi, chaque instance dispose en son sein des compétences, expériences et connaissances nécessaires et adaptées à l'exercice de ses missions.

La composition de chaque instance fait l'objet d'un suivi par le Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations et le Conseil de Surveillance qui procèdent au renouvellement des mandats de ses membres.

Chaque membre du Conseil, indépendant ou non, peut siéger au sein d'un ou plusieurs Comités spécialisés sauf dispositions réglementaires contraires.

Les Comités d'Audit et des Risques et Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations sont présidés par les membres indépendants.

Le Conseil s'assure que le nombre, les missions, la composition, le fonctionnement des Comités sont en permanence adaptés aux besoins du Conseil et aux meilleures pratiques de gouvernance.

##### Comités de surveillance

Les comités de surveillance se présentent comme ce qui suit :

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Composition
<b>Comité Consultatif</b>	Revue générale de l'activité et revue des principaux projets Examen des études stratégiques en vue de la présentation de conclusions au Conseil de Surveillance	Quadrimestrielle	Président : Sébastien CHAMBARD  Membres : ▪ Jérôme HOMBURGER ▪ Bouchra HAMDOUCH ▪ Mouawia ESSEKELLI Secrétaire : ▪ Cécile GUIMARD
<b>Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations</b>	Le CGNR est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux de l'organe de direction ainsi que dans sa politique globale de rémunération.	Bi-annuelle	Président : Mohammed EL HAJJOUJI  Membres : ▪ Ismail DOUIRI ▪ Omar BOUNJOU ▪ Sébastien CHAMBARD Secrétaire : ▪ Jalal ELAROUSSI

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Composition
			Président : ▪ Sophie LAZAREVITCH
<b>Comité d’Audit et des risques</b>	Evolution du dispositif du contrôle interne	Trimestrielle	Membres : ▪ Mouawia ESSEKELLI ▪ Cécile GUIMARD ▪ Rachid KETTANI ▪ Gilbert RANOUX Secrétaire : ▪ Khalid BOUKANTAR

*Source : Wafasalaf*

#### IV.4. DIRECTOIRE

##### IV.4.1 Composition du Directoire

La composition du Directoire de Wafasalaf, au 30 septembre 2021, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Badr ALIOUA	Président du Directoire	oct.-18	AGO statuant sur l'exercice 2021
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Pôle Support	mai-18	AGO statuant sur l'exercice 2021
M. Driss FEDOUL	Directeur Pôle Commercial et Marketing	mai-18	AGO statuant sur l'exercice 2021
M. Jean-Paul PINCHON	Directeur Pôle Crédit	sept.-19	AGO statuant sur l'exercice 2021
Mme. Touria ABDOU IKHIAR	Directeur Pôle Recouvrement	Mai-21	AGO statuant sur l'exercice 2021

Source : Wafasalaf

Le président du Directoire M. Badr ALIOUA est aussi président du CA de Thémis Courtage.

M. Khalid AITBENYAHYA et Driss FEDOUL sont aussi administrateurs de Thémis Courtage.

##### IV.4.2 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

La rémunération brute perçue par les membres du directoire s'élève à 8 812 527,55 dirhams au titre de l'exercice 2020, à 7 075 085,48 dirhams au titre de l'exercice 2019, et à 7 050 760,4 dirhams en 2018.

##### IV.4.3 Prêts accordés aux membres du Directoire

En dhs	2018	2019	2020
Prêts accordés aux membres du Directoire*	1 961 173	2 014 956	2 958 771

Source : Wafasalaf - \*Encours global des prêts accordés au Directoire arrêté au 31/12 de chaque année

##### IV.4.4 Liste des principaux dirigeants

La liste des principaux dirigeants de Wafasalaf, au 31 décembre 2020, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Badr ALIOUA	Président du Directoire	2018
M. Driss FEDOUL	Directeur Commerce et Marketing (Membre du Directoire)	2017
M. Jean Paul PINCHON	Directeur, Pôle Crédit et Juridique (Membre du Directoire)	2016
M. Khalid CHERKAOUI	Directeur Partenariat Gestion pour Compte	2020
M. Khalid BOUKANTAR	Directeur Contrôle, Risques et Conformité	2013
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Support et Stratégie (Membre du Directoire)	2017
Mme Touria ABDOU	Directeur Recouvrement	2019
Mme Nadia IDRISSE	Directeur Bien Être, RSE	2017
M. Omar MOUSSI	Transformation B4BEST	2017

Mme Lamia RAFAI	Directeur Capital Humain	2020
Mme Faiza ABIED	Directeur Audit et Inspection	2019
Mme Meryem ABASSI	Directeur Stratégie et Gouvernance	2019

Source : Wafasalaf

#### IV.4.5 CV des principaux dirigeants

##### M. Badr ALIOUA – 41 ans

Monsieur Badr ALIOUA est ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Après une première expérience en Conseil en Stratégie à Paris, il intègre en 2004 la salle des marchés du Groupe Attijariwafa bank. Dès 2008, il occupe le poste de Directeur Général de Wafa Gestion, filiale dédiée à la gestion d'actif du Groupe Attijariwafa bank. Puis, en 2015, il est nommé Directeur Exécutif en charge de la Banque Privée et devient membre du Comité de Direction et de Coordination du Groupe.

Le 1<sup>er</sup> Novembre 2018, M. Badr ALIOUA est nommé Président du Directoire de Wafasalaf.

##### M. Khalid AITBENYAHIA – 51 ans

M. AIT BENYAHIA est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informaticien de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée à Rabat (INSEA) ainsi que d'un Executive MBA de l'ISCAE.

Après un bref passage à la CTM, il a intégré la société Crédor en 1994 en tant que Responsable du Développement Informatique. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions dont la dernière en tant que Directeur de l'Exploitation en charge du Risque et des Systèmes d'Information.

M. AIT BENYAHIA intègre ensuite Wafasalaf en janvier 2006, pour assurer la responsabilité de la Direction de la Stratégie.

En mai 2008, M. Khalid AIT BENYAHIA est nommé Directeur du Programme OPUS. En mars 2012, il occupe la fonction de Directeur Planification et Stratégie. En 2014, M. Khalid AIT BENYAHIA a occupé la fonction de Directeur du Pôle Marketing et Stratégie et a été nommé membre du Directoire.

Depuis Janvier 2017 il occupe le poste de directeur du pôle support et stratégie.

##### M. Jean Paul PINCHON – 57 ans

Jean-Paul Pinchon est diplômé de l'Université Paris II Assas Panthéon Sorbonne Master en Droit des Affaires et Fiscalité.

Il a commencé sa carrière dans la Banque en 1990 comme Directeur d'Agence à Nice.

En 1993 il intègre la Direction Régionale Méditerranée comme Attache Régional de Gestion en charge de l'Audit, et des Engagements.

En 1996 il est nommé au siège de Sofinco comme Responsable National des Ventes du marché Automobile.

En 1998 il rejoint l'International comme responsable du Développement (Membre du Conseil d'Administration de Filiales) puis CEO de Credigen en Hongrie.

En 2007, il devient Directeur General Adjoint de Crédit Agricole Serbie en charge du Réseau, Marketing et du Traitement du Risque, puis Vice-Président de CA Polska en charge du Consumer Finance et DGA de CA Roumanie.

Depuis octobre 2019 il est Directeur du Pôle Crédit de Wafasalaf et Membre du Directoire.



### **M. Khalid Cherkaoui**

Khalid Cherkaoui est titulaire d'un Master en Ingénierie des systèmes d'information de l'Université Mohamed V de Rabat, et d'un DESS en Management Système d'Information du CNAM Paris. Il a démarré son activité professionnelle en 1999 à la Banque Populaire, en tant que Chef de Projet Organisation.

En 2001, il intègre Cetelem France filiale de BNP Paribas en tant que Chef de projet Informatique. Après plusieurs fonctions de responsabilité au sein de Cetelem, il rentre au Maroc pour rejoindre le Groupe M2M à la tête de la Direction Support et Maintenance.

En 2007 Mr Cherkaoui a rejoint Wafasalaf où il a occupé plusieurs fonctions au sein de la DSI puis à la tête de la Direction Organisation et Assistance à Maitrise d'Ouvrage, avant de rejoindre le Pôle Commerce en tant que Directeur Support et Traitement.

Mr Cherkaoui est actuellement Directeur Exécutif en charge de la Direction Partenariat Institutionnel et Développement à l'International.

### **M. Omar MOUSSI – 57 ans**

Titulaire d'un DESS en informatique et d'un DEA d'analyse numérique de l'Université de Rennes, M. MOUSSI a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 1993 et 1998 dont Responsable Informatique à la société Sinmatex. Ensuite, il a intégré le Groupe Wafabank à travers la filiale Wafa Systèmes Consulting en qualité d'Ingénieur Chef de Projet.

En 2000, il rejoint Wafasalaf en qualité de Responsable Organisation avant d'occuper en 2004 le poste de Directeur des Opérations.

En 2006, M. Omar MOUSSI est nommé Directeur des Systèmes d'Informations. Depuis avril 2012, occupe la fonction de Directeur Pôle Organisation, Systèmes d'Informations, et Flux. Depuis Février 2017, M. Omar MOUSSI occupe le poste de Directeur de la Transformation B4Best.

### **M. Driss FEDOUL – 45 ans**

Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en 1998.

Après un passage de 2 ans à la Société Générale en tant que Responsable régional de la clientèle des entreprises, M. Driss FEDOUL a intégré Wafasalaf en 2001 en tant que Directeur d'Agence. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions au sein du Pôle Commercial dont la dernière en tant que Responsable des Partenariats Institutionnels. Depuis juin 2010, M. Driss FEDOUL occupe le poste de Directeur du Pôle Crédit. En juin 2010, M. FEDOUL a été nommé Directeur du Pôle Crédit.

En 2014, il a été nommé membre du Directoire.

Depuis Février 2017, M. Driss FEDOUL occupe le poste de Directeur Commerce et Marketing

### **Mme. Touria ABDOU IKHIAR – 56 ans**

Touria ABDOU IKHIAR est titulaire d'une Licence en Sciences économiques de l'Université Hassan II (1988) et d'un master du Cycle supérieur de gestion de l'ISCAE (2006). Coach professionnel certifié en accompagnement des entreprises et des structures (2013).

Elle a démarré son activité professionnelle en 1989 dans le secteur de l'automobile, elle a rejoint Wafasalaf en 1991 et a occupé plusieurs fonctions, entre autres, directeur du réseau, du marketing, de la stratégie et directeur exécutif en charge du Pôle Commerce.

Touria ABDOU IKHIAR dirige aujourd'hui le Pôle recouvrement & Flux depuis Novembre 2019.

En décembre 2020, elle a été nommée membre du Directoire.

**M. Khalid BOUKANTAR – 57 ans**

Titulaire d'une Maîtrise en Commerce et Affaires de l'Université de Clermont-Ferrand II en 1988 et d'un diplôme de troisième cycle en commerce de l'ISCAE en 1995.

M. KHALID BOUKANTAR a intégré en 1989 la banque SMDC (actuellement Banque Populaire) en tant que Créditman « Grands Comptes ».

En 1991, il rejoint Wafasalaf en tant que Responsable de Production. Ensuite, il exerce plusieurs fonctions au sein de la Direction Commerciale et Marketing de Wafasalaf avant d'être nommé Directeur des Réseaux Agences et Plateformes en janvier 2007.

En 2009, M. BOUKANTAR est nommé Directeur Adjoint du Pôle Commercial et Marketing, en charge des « Marchés et Partenariats », au sein du Pôle Commercial et Marketing.

Depuis 2013, il occupe le poste de Directeur Contrôle, Risques et Conformité.

**Mme Lamia RAFAI – 56 ans**

Titulaire d'un Master Professionnel en Economie et Management, Mme RAFAI a intégré Wafasalaf en 1991. Après avoir occupé plusieurs fonctions, elle rejoint la Direction du Risque en tant que Responsable de la Cellule Assainissement et en tant que Responsable du Département Phoning en 1996. En janvier 2007, elle est nommée Directeur du Risque Amiable au sein du Pôle Risque.

Entre 2010 et 2012, elle occupe la fonction de Directeur de la Gestion pour Compte au sein du Pôle Opérations, Organisation et Partenariats. Depuis 2012, elle occupe le poste de Directeur du Pôle Partenariats Institutionnels

Entre 2017 et 2019 elle a occupé le poste de Directeur Communication.

Puis en septembre 2019, Mme Lamia RAFAI a occupé le poste de Directeur Partenariats Gestion Pour Comptes. Depuis 2020, elle a été nommée Directeur Capital Humain.

**Mme Nadia IDRISSE – 56 ans**

Titulaire d'un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques de la faculté de Lettres d'Avignon, Mme IDRISSE a occupé le poste d'Assistante Commerciale Circuit Long à Sofinco de mars 1990 à juillet 1991, avant d'intégrer Wafasalaf en août 1991.

Depuis, elle a occupé plusieurs fonctions au sein de Wafasalaf. Mme IDRISSE a été respectivement Responsable Recouvrement (Département Gestion & paiement & Phoning), Responsable Contentieux, Responsable Département Conventions Collectives, Responsable Département Service Clientèle, Responsable Animation du Réseau Circuit Court et de l'entité Supports & Animation avant d'être nommée Directeur Marché Clientèle des Particuliers.

Depuis Octobre 2009, Mme Nadia IDRISSE occupe la fonction de Chargée de Mission auprès du Directeur du Pôle Commercial en tant que chef de Projet métier de Développement des nouveaux Outils d'Aide à la Vente (OAV) de Wafasalaf. En août 2012, elle a été nommée Directeur Capital Humain.

Depuis 2017, Nadia IDRISSE, occupe le poste de Directrice Bien Être et RSE.

### Mme Faiza ABIED – 42 ans

Madame Faiza ABIED a obtenu en 1998 un Baccalauréat, Option « Sciences Expérimentales », en Juin 2002 une Maîtrise en Finance à l'Ecole Supérieure de Gestion « ESG » puis, en Juin 2006 un Master en Audit interne et Contrôle de Gestion, toujours à l'Ecole supérieure de Gestion « ESG PARIS ».

En Décembre 2002, elle a occupé le poste de Responsable Trésorerie à HOLDING MABYA-Groupe KARIM LAMRANI.

En Décembre 2006, Mme Faiza a intégré Wafasalaf et a depuis occupé les postes d'Auditeur Chef de mission - Direction Audit Interne et Inspection. En 2014, elle a participé au projet de mise en place d'une solution de gestion des activités des audits « e@udit », initié par l'Audit Groupe Attijariwafa-Bank, avec Wafasalaf comme filiale pilote.

En 2015, elle a co-animé le séminaire de la communauté Audit Groupe Attijariwafa-Bank.

En 2016, elle a conduit une mission d'audit CACF « Gestion et qualité des opérations »

Depuis Avril 2019, elle a été nommée Directeur Audit et Inspection Wafasalaf.

### Meryem ABASSI – 40 ans

Meryem ABASSI est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes et lauréate d'un MBA en Stratégie et Finance de l'Ecole des Ponts Business School. Avant d'intégrer le groupe Attijariwafa bank, Meryem a cumulé une expérience de 10 ans à l'international, dont 2 ans aux Etats-Unis et 5 ans en France au sein d'un cabinet de conseil en organisation et stratégie.

En 2010, elle intègre le groupe Attijariwafa bank, d'abord au sein de la filiale spécialisée en gestion d'actifs Wafa Gestion, en tant qu'analyste financier Senior puis en 2014, intègre la filiale Attijari Titrisation en tant que Directeur Commercial et Structuration.

Actuellement, Meryem ABASSI est directrice de la stratégie et gouvernance et membre du Comité Exécutif de Wafasalaf.

#### IV.4.3 Comités issus du Directoire

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
<b>Comité Capital Humain</b>	Valide et pilote le plan de développement RH : Formation, gestion de carrière ; Décide des évolutions salariales ; Décide des promotions et des titularisations au sein de l'entreprise.	Trimestrielle	Membres du Comité Exécutif
<b>Comité Commercial Activité Portée</b>	Suivi de l'activité commerciale portée : production, encours, risque marge, commissions, parts de marché ; Suivi du plan d'action commercial ; Suivi de l'activité marketing, internet.	Tous les 2 mois	Membres du Directoire Directeurs Pôle Recouvrement Directeur Contrôle, risque et conformité Directeur Stratégie et Gouvernance Directeur Marketing et Communication Directeur Réseau Commercial Directeur Support et Relations Clients

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
			Directeur Gestion Risque Crédit Directeur système d'information Directeur Partenariats commerciaux Directeur Thémis Courtage Responsable Tarification et Pilotage Reponsable Marketing C2N
<b>Comité Commercial</b> <b>Activité Gérée</b>	Suivi de l'activité commerciale gérée : production, encours, risque marge, commissions, parts de marché ; Suivi du plan d'action commercial ; Suivi de l'activité marketing, internet.	Tous les 2 mois	Membres du Directoire Directeurs Pôle Recouvrement Directeur Contrôle, risque et conformité Directeur Stratégie et Gouvernance Directeur Marketing et Communication Directeur Partenariats GPC Responsable Partenariats institutionnels Responsable Marché RCI Responsable animation partenariat CAM et DAS Responsable partenariat CDM Responsable animation Commerciale Partenariat Bancaire Directeur Support et traitements Responsable Marketing Responsable PLTF Production Responsable PLTF Client C2N
<b>Comité de la Prévention de la Fraude</b>	Partager sur les cas de fraude avérés et évités en interne et en externe Présenter les montants de pertes avérées et évitées Identifier les sources, les défaillances et dysfonctionnements à l'origine de la fraude interne ou externe Mettre en place le plan d'action correctif Diffuser l'information au niveau des entités concernées notamment sur les dispositions préventives ou de vigilance à observer et présenter un plan de formation de lutte contre la fraude	Semestrielle	Membres du Directoire Directeur Pôle Recouvrement Directeur Contrôle, Risque et Conformité Directeur Stratégie et Gouvernance Directeur Marketing et Communication Directeur Finances et Support Responsable du contrôle des risques et de la conformité Directeur gestion du risque crédit

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
			Directeur Audit et Inspection Directeur Support et relations Client Directeur Réseau (invité permanent) Responsable Fraude Le comité peut convier à ses réunions toutes personnes qu'il juge utile à ses travaux
<b>Comité RSE</b>	Suivi du plan d'acton RSE Arbitrer sur les différentes orientations et démarches devant engager l'entreprise sur le volet RSE	Semestrielle	Membres du comité Exécutif Responsable RSE
<b>Comité Contrôle Interne</b>	Veiller à la fiabilité et à l'efficacité des contrôles permanents et périodiques Veiller au renforcement de la culture du contrôle interne à tous les niveaux Proposer et valider les meilleurs moyens pour la valorisation continue des métiers de Contrôle Permanent et Périodique Veiller à l'articulation cohérente des activités de contrôles permanents et périodiques Rendre compte de l'état d'avancement des actions planifiées en matière de contrôles permanents et périodiques et des résultats y afférents Débattre de tout problème, alerte ou réserve d'audit Proposer des recommandations pour l'optimisation des dispositifs de contrôles permanents et d'audit interne Préparer les travaux du comité d'Audit et des Risques	Trimestrielle	Membres du directoire Directeur Pôle recouvrement Président Directeur Contrôle, Risque et Conformité Directeur Stratégie et Gouvernance Directeur Marketing et Communication Directeur Finances et Support Directeur du Contrôle des Risque et de la Conformité Comité d'Audit Interne
<b>Comité Digital et Stratégique</b>	Pilotage de l'exécution du plan stratégique de l'entreprise, décision des principaux projets à lancer, arbitrage sur l'allocation des investissements	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs exécutifs Responsable digital

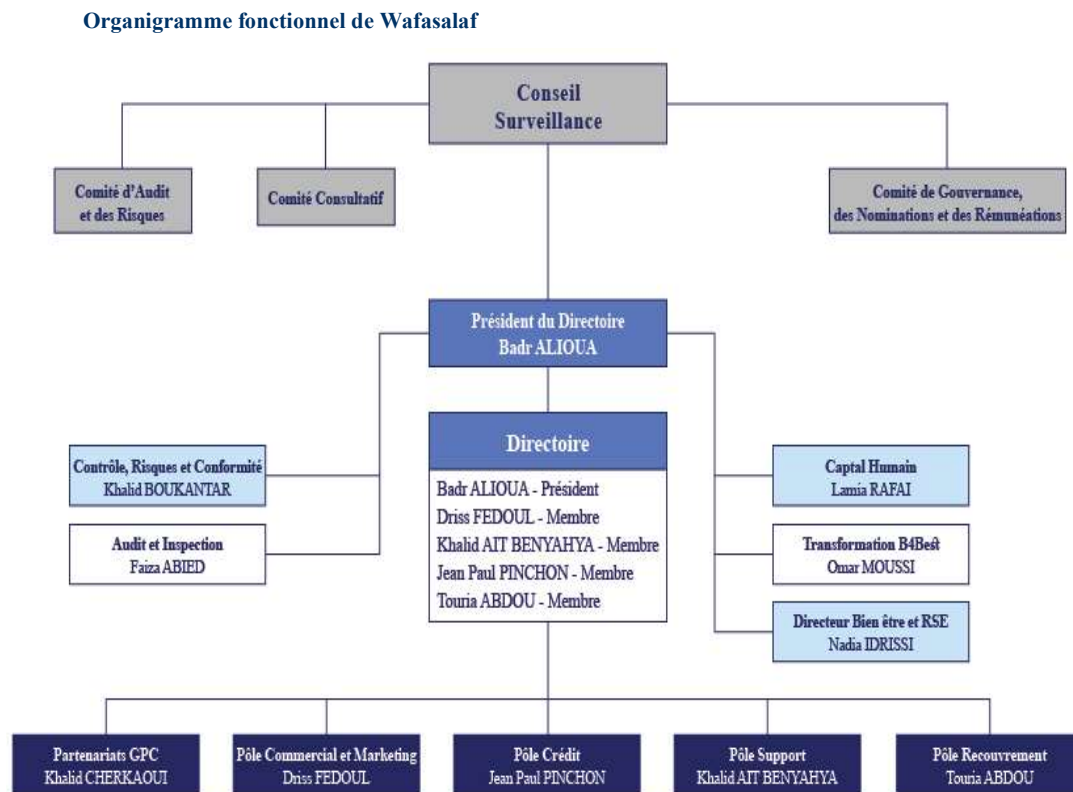
Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
<b>Comité Projets et Investissements</b>	Décision des investissements à engager, validation du plan annuel des achats (en phase avec le budget), validation du choix des prestataires,	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs exécutifs Directeurs Organisation Directeur Systèmes d'Information Responsable Marketing Stratégique
<b>Comité Crédit</b>	Maîtrise du coût du risque	Mensuelle	Président du Directoire Directeur Pôle Crédit Directeur Gestion Risque Crédit Responsable Risk Management Président du Directoire Directeur Pôle Recouvrement Directeur Gestion risque Crédit Directeur Recouvrement Responsable Flux et RGC Responsable Contrôle second niveau Responsable des opérations transverses Responsable recouvrement activité portée Responsable recouvrement activité gérée Responsable support recouvrement
<b>Comité Recouvrement</b>	Suivi de l'activité de recouvrement	Mensuelle	
<b>Comité Relations Clients</b>	Analyser les indicateurs de service, - Suivi des indicateurs IRC, - Suivi du TDB des réclamations - Suivi du plan d'action qualité,	Trimestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Marketing et Stratégie Directeur Pôle Commercial Directeur Pôle Crédit Directeur Risque Directeur Réseau Responsable Qualité,
<b>Comité Sécurité</b>	Définition des objectifs et arbitrage entre les choix et priorités en termes de sécurité et de continuité d'activité, suivi des incidents/ alertes et problèmes liés à la sécurité et à la disponibilité des SI, planification et ordre des différents tests de sécurité et de continuité d'activité.	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs Exécutifs Directeur Audit Interne Responsable Logistique Responsable Sécurité Informatique

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
<b>Comité Finance ALM</b>	Analyse du marché des taux, Analyse ALM et plan de refinancement, présentation des indicateurs et perspectives sur l'activité et les marges Présentation des principaux projets de refinancement au Conseil de Surveillance pour validation	Quadrimestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Finance et Supports Directeur Finance et Administratif Directeur Finances et Supports Directeur Contrôle, Risques et Conformité Responsable Trésorerie Responsable Contrôle de Gestion Directeur Pôle Support et Stratégie
<b>Comité Data Quality</b>	Suivi de la fiabilité de la qualité des données	Trimestrielle	Membres du Directoire Directeur Pôle Recouvrement Directeur Contrôle, Risque et Conformité Directeur Stratégie et Gouvernance Directeur Marketing et Communication Directeur Systèmes d'information Directeur Support et relations clients Directeur Prévention Directeur Réseau Responsable Satisfaction Client Responsable Data Quality

Source : Wafasalaf

#### IV.4.4 Organigramme de wafasalaf

L'organigramme fonctionnel de la société Wafasalaf se présente comme suit :



Source : Wafasalaf

Wafasalaf est structurée autour des pôles d'activité suivants :

1. Un pôle crédit :

- Gestion du Risque Crédit ;
- Conseil juridique ;
- Plateformes d'acceptation ;
- Support & moyens transverses ;
- Data quality ;
- Lutte anti-fraude ;
- Contrôle second niveau.

2. Un pôle recouvrement :

- Traitement du Risque
- Back office et flux
- Supports et moyens
- Contrôle second niveau

3. Un pôle support :

- le pôle finance et support ;
- la direction des systèmes d'informations ;



- la satisfaction client ;
  - la stratégie et Gouvernance.
4. Un pôle Commerce et Marketing organisé en 4 départements
- commerce porté ;
  - supports et traitements ;
  - marketing.
  - Contrôle Second niveau
5. Un pôle Gestion Pour Comptes
- Partenariats Institutionnels
  - Développement à l'International

## V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF

## V.1. HISTORIQUE DE WAFASALAF

<b>1986</b>	Création de Wafasalaf par Wafabank et Sofinco. Sofinco est un groupe français de crédit à la consommation et filiale du Groupe Crédit Agricole Indosuez.
<b>1988</b>	Démarrage de l'activité.
<b>1989</b>	Lancement du prêt personnel. Wafasalaf est la première société de financement à diversifier son catalogue de produits en commercialisant des crédits non adossés à des biens durables (les véhicules automobiles ou l'équipement des ménages).
<b>1991</b>	Découverte par les consommateurs marocains du crédit revolving lancé par Wafasalaf.
<b>1995</b>	Mise en place par Wafasalaf du crédit loisirs en partenariat avec des tour-opérateurs ou des agences de voyages.
<b>1996/1997</b>	Signature d'un accord de partenariat avec Fiat suivi l'année suivante par un accord avec Sony et Whirlpool.
<b>2000</b>	Mise en place par Wafasalaf d'une plateforme de télégestion permettant de fluidifier les opérations de gestion ainsi que le traitement des réclamations de la clientèle. Par ailleurs, Wafasalaf conclut de nouveaux partenariats d'une part, dans le domaine de l'informatique et de l'ameublement visant à développer les prêts d'équipement des ménages et d'autre part, avec Barid Al Maghrib afin de développer sa présence dans des régions non couvertes par son réseau propre.
<b>2001</b>	Enrichissement de la gamme des financements automobiles par deux nouveaux produits : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Packoto » qui est une offre globale conçue en synergie avec Wafa Assurance incluant, en exclusivité sur le marché marocain, la mensualisation gratuite de l'assurance automobile et le financement de l'entretien ;</li> <li>▪ et « Leasoto », formule de Location avec Option d'Achat (LOA) qui cible davantage la montée en gamme de la clientèle des particuliers s'adressant à Wafasalaf pour le financement de leur voiture particulière.</li> </ul> Par ailleurs, une nouvelle formule de recrutement de clientèle, le parrainage, a été lancée avec succès, capitalisant ainsi sur l'image de Wafasalaf auprès de ses clients.
<b>2002</b>	Utilisation d'un nouveau système d'information totalement intégré. Cela permet, entre autres, la mise en place de l'outil vendeur, solution extranet permettant l'optimisation des délais de traitement du circuit long. Lancement de la carte OK (carte Visa Electron), totalement sécurisée et assortie d'une prime de fidélité annuelle récompensant les achats réglés avec la carte. Création de la carte Mazaya, première carte de fidélité spécialement dédiée aux fonctionnaires et donnant accès à des services additionnels et à un programme de réductions auprès d'un réseau de commerces et de prestataires de services.
<b>2003</b>	Signature d'une convention de collaboration avec la Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement (FOSE) permettant aux adhérents de cette fédération de bénéficier de nombreux avantages auprès des agences de Wafasalaf. Signature d'une convention avec Maroc Telecom pour le financement de packs PC et internet contribuant ainsi à la démocratisation de l'accès à l'Internet. Par ailleurs, Wafasalaf lance la gestion de crédit pour le compte de Wafabank.
<b>2004</b>	Fusion du Groupe Wafabank avec la Banque Commerciale du Maroc. Wafasalaf est désormais une filiale du Groupe Attijariwafa bank, issu du rapprochement entre les deux groupes bancaires.
<b>2004</b>	Acquisition du contrôle de Crédor. Wafasalaf ambitionne ainsi de devenir un opérateur national de premier ordre dans le secteur du crédit à la consommation. Cette année, Wafasalaf a lancé une OPR visant la détention de 95% du capital de la société Crédor, suivie d'une OPR obligatoire pour l'acquisition de l'intégralité des actions de la société. L'objectif de ces 2 OPR étant de finaliser la fusion entre Wafasalaf et Crédor.
<b>2005</b>	Signature d'un accord de partenariat avec Marjane, Renault, Citroën et Peugeot. Aménagement d'un nouveau siège social. Création du Centre de Relations Clientèle.
<b>2006</b>	Adoption d'une nouvelle identité visuelle. Lancement de la carte renouvelable Mazeed.

- 
- 2007**
- Lancement de 5 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance entermes d'innovation produits de Wafasalaf :
    - ✓ Sahel Mahel ;
    - ✓ Salaf Couple ;
    - ✓ Salaf Wajed ;
    - ✓ Parrainage ;
    - ✓ Financement de matériels de santé.
  - Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf.
  - Extension du réseau propre : ouverture de 4 nouvelles agences : Rabat Hay Riad, Rabat Temara, Casablanca Bernoussi, Casablanca El Fida.
  - Mise à niveau de l'organisation des métiers informatiques aux normes ITIL<sup>6</sup>niveau 3 : formalisation, formation, application et pilotage.
  - Mise en place d'un nouvel organigramme : séparation claire des tâches et des responsabilités, renforcement de la DSI des moyens humains nécessaires.
  - Fiabilisation de la justification des comptes de suspens, formalisation de l'ensemble du paramétrage comptable, élimination des opérations manuelles de redressement des comptes.
- 
- 2008**
- Lancement de 6 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance en terme d'innovation produits de Wafasalaf :
    - ✓ Pause Septembre « Fonctionnaires » ;
    - ✓ Taksit (Mourabaha), Salaf Arboune ;
    - ✓ Crédit Cash ;
    - ✓ Pack Crédit-assurance auto ;
    - ✓ Salaf toutes Options.
  - Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et de stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf.
  - Lancement du site internet marchand de Wafasalaf, appuyé en 2008 par une plateforme de télémarketing avec une production réalisée de 76 Mdh.
  - Extension du réseau propre avec l'ouverture de 5 nouvelles agences à Casablanca : Oulfa Hay Hassani/ Marjane Hay Hassani / Ain chok, Salé et Oujda ; et rénovation de 9 agences.
  - Équipement de la totalité du réseau d'un nouveau «mode» de mobilier.
  - Redéfinition des axes stratégiques de développement et des 16 principales initiatives métiers du plan stratégique de développement de Wafasalaf (2008-2010).
  - Animation d'une caravane «stratégique» au sein de l'entreprise pour le partage des orientations stratégiques et l'affirmation de la culture de l'entreprise.
- 
- 2009**
- Lancement d'une nouvelle signature de « Dima Maak » faisant référence à la vocation de Wafasalaf, notamment à ses valeurs : Proximité (avec la clientèle), Innovation, Implication, Esprit d'équipe et Ethique.
  - Signature d'une convention avec l'enseigne « Electroplanet », filiale de Marjane Holding spécialisée dans la commercialisation de produits d'électroménagers.
  - Etablissement d'une convention avec « Carrefour » dont le premier magasin au Maroc a été lancé en partenariat avec « Label Vie ».
  - Signature d'une convention avec le groupe « Afriquia » pour la commercialisation de la première carte post-paiement de carburant destinée aux particuliers.
  - Mise en place d'une plateforme de communication sécurisée avec la CIMR, permettant de répondre instantanément aux demandes de crédit formulées par les retraités affiliés audit établissement ; conclusion d'un partenariat institutionnel avec la CIMR, au profit des retraités adhérents de la CIMR.
  - Finalisation de l'accord avec le Crédit Agricole avec la cession par Attijariwafa bank de 15 % de sa participation dans le capital de Wafasalaf à Sofinco ; renforcement de l'activité de gestion pour compte à travers le démarrage de la nouvelle convention de traitement et de gestion des dossiers de crédit avec Crédit Agricole du Maroc.
  - Extension de l'offre de gestion pour compte à travers la nouvelle convention signée avec l'opérateur téléphonique Wana pour la gestion du risque de ses clients particuliers.
  - Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 4 nouvelles agences (Safi, Mohammedia, Casablanca Emile Zola et Tanger 2) portant son réseau à 42 agences.
  - Lancement de nouveaux produits, en ligne avec la politique d'innovation ainsi que le lancement de plusieurs campagnes (campagne Internet pour des demandes de crédit, campagne destinée aux fonctionnaires et retraités CMR (Caisse Marocaine de retraites).
- 

<sup>6</sup> ITIL : « Information Technology Infrastructure Library » est un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour la gestion des services informatiques, édictées par l'Office Public Britannique du Commerce ;

2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation au salon Auto Expo 2010.</li> <li>▪ Lancement de l'activité de Themis Courtage. Cette filiale spécialisée dans le courtage en assurance a été créée en décembre 2009.</li> <li>▪ Lancement d'une nouvelle formule de Location avec Option d'Achat (LOA) avec dépôt de garantie.</li> <li>▪ Lancement de « Salaf Tasbik », produit spécial entreprises conventionnées, destiné à financer les avances sur salaire des collaborateurs.</li> <li>▪ Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 2 nouvelles agences (Rabat et Larache) portant son réseau à 44 agences.</li> </ul>
2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement du partenariat avec le Groupe Aksal pour le Morocco Mall dans un objectif de captation et fidélisation de nouveaux clients.</li> <li>▪ Lancement du partenariat SNTL pour le lancement d'une gamme de crédits aux fonctionnaires.</li> <li>▪ Refonte totale du site afin de mettre en place un espace dédié aux clients Wafasalaf conformément à la loi de Protection du consommateur et la loi de protection des données.</li> <li>▪ Création d'une agence de Vente à distance pour les Pré-acceptations en ligne des dossiers client.</li> <li>▪ Déploiement de la solution CRM en Mars 2011.</li> <li>▪ Déploiement des premiers tableaux de bord OBIEE en Octobre 2011.</li> <li>▪ Lancement de nouveaux produits : LOA Société, offre fonctionnaire auto et occasion.</li> <li>▪ Décentralisation du SAV dans le réseau afin d'améliorer la qualité de services clients.</li> <li>▪ Développement de nouveaux produits pour le partenariat RCI.</li> <li>▪ Lancement du Providing pour le recouvrement et Contentieux d'Attijariwafa bank.</li> <li>▪ Lancement du recouvrement des chèques impayés Marjane.</li> <li>▪ Accompagnement de AWB à l'international par transfert d'expertise métier en gestion de crédit à la consommation pour la CBAO et AttijariBank Tunisie.</li> <li>▪ Déménagement au nouveau siège.</li> <li>▪ Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture d'une nouvelle agence à Laayoune.</li> </ul>
2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion pour Compte et Providing : Wafasalaf renforce sa ligne de métier en se positionnant en tant que leader expert dans ce domaine et en fait un levier de sa stratégie commerciale ;</li> <li>▪ Transfert d'expertise en Afrique : Accompagnement du Groupe Attijariwafa bank dans son développement régional : CBAO Sénégal,</li> <li>▪ Extension du réseau avec la création de 2 nouvelles agences à Kénitra et Nador ;</li> <li>▪ Salon Auto Expo : Sponsor de la 8ème édition du Salon Auto Expo qui s'est tenu du 17 au 27 mai 2012, événement majeur ;</li> <li>▪ Le client au cœur de la stratégie de Wafasalaf : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intégration de, l'ensemble des mentions relatives à la Publicité et information du consommateur (Article 3) sur tous les supports publicitaires (affichage, presse, radio, internet,...) dans le cadre de la Loi sur la Protection du Consommateur ;</li> <li>○ Introduction d'un nouveau document appelé O.P.C. (Offre Préalable des Crédits), dont le modèle a été établi par voie réglementaire ;</li> <li>○ Dès promulgation la loi n° 09-08, Wafasalaf s'est organisée en interne afin de se conformer aux règles dictées par cette loi.</li> </ul> </li> </ul>
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature d'une convention avec Al Omrane pour le recouvrement des recettes des ventes de produits immobiliers ;</li> <li>▪ Etablissement d'une convention avec Kitea Géant ;</li> <li>▪ Reconduction des offres de crédits gratuits avec Ford et Fiat, et mise en place d'une formule spéciale pour les marques Volkswagen et Skoda ;</li> <li>▪ Finalisation de l'accord avec CFAO pour une convention de partenariat sur trois ans ;</li> <li>▪ Sur le plan fiscal, les nouvelles mesures relatives à la TVA sur les produits de cession des véhicules ont contribué à la baisse des ventes à crédit, la LOA avec dépôt avec de garantie n'étant plus compétitive par rapport au crédit bancaire ;</li> <li>▪ Accompagnement du développement du réseau Marjane par la mise en place de desks Wafasalaf sur les nouveaux hypermarchés de Larache et El Jadida ;</li> <li>▪ Sur le plan conformité, Wafasalaf a été l'une des premières sociétés du secteur à faire une déclaration auprès de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) pour se conformer aux exigences réglementaires ;</li> <li>▪ Poursuite de la mise en conformité avec la Loi sur la Protection du Consommateur.</li> </ul>
2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obtention du label RSE délivré par la CGEM ;</li> <li>▪ Formation des conseillers bénévoles de Wafasalaf aux programmes INJAZ AL MAGHRIB et AL JISR ;</li> <li>▪ Lancement du programme Wafasalaf sans tabac sous le parrainage de la fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer.</li> </ul>

2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partenariat avec Ford : Appel d'Offre de Ford crédit et mise en place exclusive de la marque Ford Salaf ;</li> <li>▪ Lancement de la campagne Engagement avec l'Organisation de l'Evénement des Partenaires en Février 2015 ;</li> <li>▪ Lancement du cycle du leadership féminin en Mars 2015 ;</li> <li>▪ Sponsoring Gold du salon de l'occasion ;</li> <li>▪ Lancement de la campagne/ Event marque.</li> <li>▪ Déploiement du programme de lutte anti-tabac ;</li> <li>▪ Signature de la convention avec le FME ;</li> <li>▪ Déploiement de la solution OAV.</li> </ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Application des dispositions relatives à la Loi de Protection du Consommateur principalement, l'OPC (Offre Préalable de Crédit) et le délai de financement de 7 jours pour le prêt non affecté ;</li> <li>▪ Développement du projet OAV au niveau du réseau ;</li> <li>▪ Déploiement du partenariat Ford-Salaf ;</li> <li>▪ Programme de dynamisation de l'activité Express chez Attijariwafa bank ;</li> <li>▪ Livraison du cadrage du Plan Moyen Terme ;</li> <li>▪ Lancement de l'Observatoire de la consommation des ménages ;</li> <li>▪ Arrêt de la convention de prélèvement à la source CMR ;</li> <li>▪ Signature de l'accord de partenariat avec IKEA ;</li> <li>▪ Renouvellement de la convention de gestion pour compte avec le Crédit Agricole du Maroc pour une période de 3 années.</li> </ul>
2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réorganisation des entités de Wafasalaf, ciblant à garantir l'adaptabilité et l'agilité qui sont nécessaires et continues pour soutenir le PMT Act4Best 2020.</li> <li>▪ PMT -Act4Best : Réalisations globalement en phase avec les objectifs fixés. Ce plan à moyen terme est articulé autour de cinq axes principaux : Le Capital Client, La Centricité Client, Le management agile, l'innovation, la robotisation et le développement en Afrique.</li> <li>▪ Baptisée « Road Map Day », la journée du 20 Avril 2017 était l'occasion de partager les orientations du plan stratégique de Wafasalaf « Act4Best » à l'horizon 2020, permettant ainsi aux managers de mieux comprendre cette feuille de route qui a pour objectif de viser l'excellence et maintenir le leadership de Wafasalaf</li> <li>▪ E-Occasion : Démarrage du premier partenariat avec une plateforme d'intermédiation de la voiture d'occasion en cours de finalisation,</li> <li>▪ Organisation du Rallye éco-responsable, action qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement sociétal de Wafasalaf, et dont l'objectif est de sensibiliser aux enjeux environnementaux des transports à Casablanca.</li> <li>▪ Signature de la convention avec le Régime Collectif de l'Allocation de Retraites (RCAR) comptant 116 000 pensionnés.</li> </ul>

<p><b>2018</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature de la convention Caisse Marocaine de Retraites (CMR) : Démarrage effectif le 01/02/2019 ;</li> <li>▪ Poursuite de la stratégie d'animation du Revolving ;</li> <li>▪ Déploiement généralisé de l'OAV auprès des réseaux de la Grande distribution et de WAFACASH ;</li> <li>▪ Tenue de l'Auto Expo dans sa 11ème édition, avec une participation réussie de Wafasalaf ;</li> <li>▪ Démarrage en avril 2018 du partenariat Auto Nejma Finance (Mercedes) ;</li> <li>▪ Baisse du niveau d'acceptation sur le Crédit classique (64% vs 73%) suite au déploiement de certaines restrictions ;</li> <li>▪ Reprise de l'activité gérée pour le compte du Crédit Agricole du Maroc à travers le déploiement d'un chantier de redynamisation du partenariat ;</li> <li>▪ Partenariat AWB : Distinction en faveur de Wafasalaf en tant que « Meilleur service client » de l'année (par la Qualité Groupe) ;</li> <li>▪ Lancement du paiement des impayés sur internet ;</li> <li>▪ Déploiement d'une nouvelle stratégie d'animation terrain portée par l'outil S@t ;</li> <li>▪ Réorganisation du POLE CREDIT (Nomination d'un adjoint), de la DTR (ligne métier Wafasalaf vs GPC, nouveaux managers,...) et arrêt de l'activité recouvcom ;</li> <li>▪ Déploiement de TAHSIL ;</li> <li>▪ Renouvellement du Label 'Entreprise sans tabac '. Obtention du label Or et publication du Rapport RSE décennal ;</li> <li>▪ Tenue de l'observatoire de consommation : l'observatoire wafasalaf de la consommation a été lancé en Mai 2016. Son objectif est de mesurer 4 indicateurs clés: le pouvoir d'achat, les dépenses, le taux d'équipement et les intentions d'achat. C'est un outil d'éclairage sur les motivations, priorités, comportements et intentions en matière de consommation ;</li> <li>▪ Nouvelle organisation : cette nouvelle organisation est motivée par l'ambition de maintenir une position de faiseur de marché, de soutenir et donner les moyens au PMT, servir les collaborateurs et fructifier leur carrière ;</li> <li>▪ Renforcement de la communication digitale avec le chatbot : pour renforcer sa proximité avec ses clients, notamment les internautes, Wafasalaf a mis en place un nouveau service online, le chatbot, qui propose des simulations, des conseils et un traitement des demandes de service après-vente. Le chatbot répond 7j/7 et 24h/24 à la demande des clients ;</li> <li>▪ Réaménagement des locaux du siège : un réaménagement opéré en mode open space afin d'assurer plus de proximité managériale et offrir un cadre de travail agréable aux collaborateurs ;</li> <li>▪ Visa de l'AMMC pour la titrisation de l'encours des crédits fonctionnaires à hauteur de 250 MDH : Dans un but de diversification des instruments de refinancement, Wafasalaf a lancé en Décembre 2018 sa 1ere opération titrisation qui s'inscrit dans un programme de 1 milliard validé par le CS.</li> </ul>
<p><b>2019</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le renforcement des fonds propres par l'émission d'une dette subordonnée d'un montant de 250 millions de dirhams ;</li> <li>▪ Les efforts d'optimisation du coût de refinancement, à travers la deuxième opération de titrisation des créances ;</li> <li>▪ La signature d'une convention du partenariat avec FCA Maroc sous le label FCA Capital (convention tripartite entre WS, FCA Maroc et FCA Dealer services ;</li> <li>▪ Le développement du canal digital suite au déploiement du nouveau site internet et à la réorganisation des plates-formes de vente à distance. La contribution de la production Digitale s'élève à 14% de la production globale des prêts non affectés ;</li> <li>▪ La mise en place d'une nouvelle réorganisation de l'activité risque et des process (séparation de l'activité portée de celle gérée pour compte), le dimensionnement des ressources et le pilotage rapproché (+ de granularité dans les indicateurs de suivi) et la recherche continue de l'amélioration des processus.</li> </ul>

2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Face à la limitation de circulation des citoyens lors du confinement et aux répercussions économiques et sociales de la crise sanitaire, l'appétence au crédit a naturellement fortement diminué. Le marché automobile a à ce titre connu un effondrement des ventes des véhicules neufs.</li> <li>▪ Dans le contexte de confinement et face à la limitation de circulation des citoyens, les équipes de Wafasalaf ont œuvré à améliorer l'expérience client en proposant un service de distribution de crédit à domicile et se sont mobilisées pour accélérer la transformation digitale. Ainsi, Wafasalaf a conçu une solution nouvelle, accessible à distance et sécurisée grâce à la signature en ligne le « Salaf Click» constituant ainsi la première solution, sur le marché du crédit à la consommation à être 100% en ligne.</li> <li>▪ Refonte du site internet de Wafasalaf</li> <li>▪ Mise en place d'une série d'actions visant à protéger les clients en leur facilitant l'accès à des services à distance, qu'il s'agisse de demandes de prêt, de reports de mensualité ou d'actes de service après-vente</li> <li>▪ Mise en place d'un service de « téléconsultation médicale » en partenariat avec Wafa Ima Assistance, permettant aux clients de Wafasalaf ayant souscrit un prêt personnel avec assistance de bénéficier d'une consultation à distance en audio ou visioconférence</li> <li>▪ Mise en place de trois campagnes de dépistage au Covid-19</li> <li>▪ Déploiement du projet Mawarid Mobile qui permet un accès à distance aux informations personnelles du collaborateur disponible 24h/24 et 7j/7 avec une couverture fonctionnelle identique à la version initiale</li> </ul>
2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le marché des prêts non affectés réalise une progression de 8% au S1 2021. Wafasalaf réalise la seule évolution positive du marché, soit 28% / 2019 (vs. Un marché hors wafasalaf en retrait de 5%)</li> <li>▪ La dynamique sur le segment des fonctionnaires, initiée depuis 2019, a permis à Wafasalaf de passer pour la première fois au 1<sup>er</sup> rang du marché en encours</li> <li>▪ L'activité gérée profite des plans de relance déployés avec l'ensemble des partenaires et enregistre un niveau de production global en progression de 54% par rapport à 2020</li> </ul>

Source : Wafasalaf

## V.2. APPARTENANCE DE WAFASALAF A UN GROUPE

Au 30 septembre 2021, le capital social de Wafasalaf est détenu à 51% par Attijariwafa bank et à 49% par CACF.

### **Présentation de Attijariwafa bank**

Attijariwafa bank est un des groupes bancaires et financiers prédominants au Maroc et au Maghreb. Au 31 décembre 2020, le réseau national du groupe atteint un total de 5 548 agences, représentant le réseau le plus dense du Royaume.

Basée au Maroc, Attijariwafa bank est également implantée dans 25 pays, notamment :

- en Afrique (Egypte, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Cameroun, Libye...) et en Europe (France, Allemagne, Pays bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque ;
- à Dubai, Londres, Riyad et Tripoli à travers des bureaux de représentation.

Le groupe Attijariwafa bank est présent sur :

- le segment du crédit à la consommation par le biais de sa filiale Wafasalaf ;
- le marché du leasing à travers Wafabail ;
- le segment des crédits immobiliers à travers sa filiale Wafa Immobilier ;
- les activités de banque d'investissement à travers ses filiales Attijari Finances Corp., Wafa Gestion et Attijari Invest ;
- les activités de marché (change, taux, produits dérivés, etc.) à travers sa Salle des Marchés ;
- l'activité d'intermédiation boursière à travers Attijari Intermédiation.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'est alliée avec Al Mada dans le métier de l'assurance. Les deux partenaires deviennent ainsi co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance.

### **Actionnariat d'Attijariwafa bank**



Au 30 novembre 2021, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 dirhams, réparti en 215 140 839 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Adresse		Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
<b><u>1- Actionnaires nationaux</u></b>		<b>158 032 798</b>	<b>73,46%</b>	<b>73,46%</b>
<b>1-1- Al Mada</b>	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	<b>100 135 387</b>	<b>46,54%</b>	<b>46,54%</b>
<b>1-2- Compagnies d'assurances</b>		<b>29 581 822</b>	<b>13,75%</b>	<b>13,75%</b>
MAMDA	Avenue Mohammed VI – ex Zaers, angle Houmane ElFetouaki 10200 Rabat	6 227 208	2,89%	2,89%
MCMA	Avenue Mohammed VI – ex Zaers, angle Houmane ElFetouaki 10200 Rabat	6 995 413	3,25%	3,25%
RMA	83 avenue des FAR - Casablanca	2 049 754	0,95%	0,95%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 602 015	6,32%	6,32%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	707 432	0,33%	0,33%
<b>1-3- Autres institutionnels</b>		<b>29 763 959</b>	<b>13,16%</b>	<b>13,16%</b>
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	1 557 591	0,72%	0,72%
Caisse Marocaine de Retraite	Avenue Al Araar, BP 2048, Hay Riad, Rabat	5 597 860	2,60%	2,60%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	8 850 987	4,11%	4,11%
RCAR	Hay Riad - BP 2038 - Rabat	12 309 151	5,72%	5,72%
<b><u>2- Actionnaires Etrangers</u></b>		<b>10 874 069</b>	<b>5,10%</b>	<b>5,10%</b>
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 968 254	5,10%	5,10%
<b><u>3- Flottant</u></b>		<b>44 023 651</b>	<b>20,65%</b>	<b>20,65%</b>
OPCVM et autres	NA	40 187 235	18,68%	18,68%
Administrateurs de la banque	NA	700	0,00%	
Personnel de la banque	NA	5 951 852	2,77%	2,77%
<b><u>Total</u></b>		<b>215 140 839</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source : Attijariwafa bank

### **Agrégats financiers de Attijariwafa bank**

Les principaux indicateurs du comptes produits et charges du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2018-S1.2021 se présentent comme suit :

	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1.20
Produit Net Bancaire	22 371	23 473	23 858	<b>4,90%</b>	<b>1,60%</b>	12 383	12 469	<b>0,69%</b>
Résultat d'exploitation	9 934	10 661	6 169	<b>7,30%</b>	<b>-42,10%</b>	5 714	6 899	<b>20,75%</b>
Résultat Net Part du Groupe	5 706	5 816	3 018	<b>1,90%</b>	<b>-48,10%</b>	1 248	2 613	<b>&gt;100%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

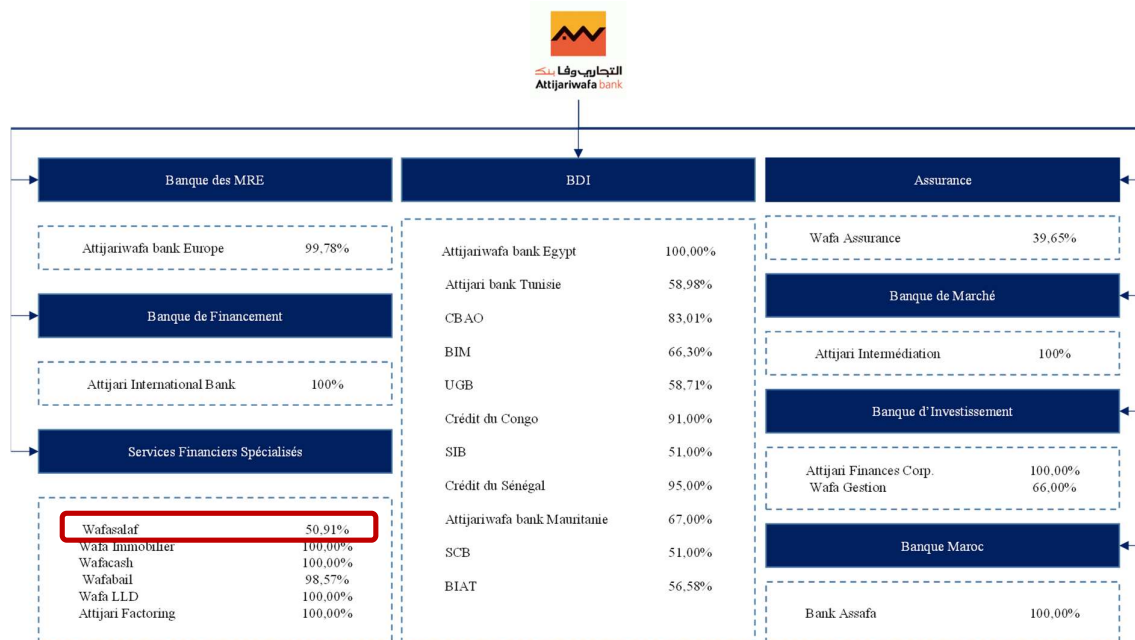
Les principaux indicateurs bilantiels du Groupe sur la période 2018-S1.2021 se présentent comme suit :

	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1.20
Total Bilan	509 926	532 602	568 108	<b>4,40%</b>	<b>6,70%</b>	579 790		<b>2,06%</b>

Crédits à la clientèle*	285 425	304 099	315 221	<b>6,50%</b>	<b>3,70%</b>	323 144	<b>2,51%</b>
Dépôts de la clientèle	332 006	335 577	356 614	<b>1,10%</b>	<b>6,30%</b>	368 780	<b>3,41%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés - \* Les chiffres présentés correspondent à des valeurs nettes des prêts et créances auprès de la clientèle hors opération de location-financement.

### Organigramme des filiales d'Attijariwafa Bank (au 31 décembre 2020)



Source : Attijariwafa Bank

### Sociétés du groupe :

#### Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

#### Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 2 400 000 US dollars. La société intervient en tant que Banque Offshore.

#### Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

#### Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa

Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

### **Wafabail**

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- Le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel.
- Le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières.
- Le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

### **Wafa LLD**

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenue à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

### **Bank Assafa**

Bank Assafa, filiale d'Attijariwafa bank, a été créée et agréée en 2017 en tant que Banque Participative, suivant la décision du Wali de Bank Al-Maghrib n°60 du 17 Avril 2017.

Le lancement officiel de la banque a eu le lieu au cours du mois de juillet 2017 avec un capital de 350 millions de dirhams.

### **Attijari Titrisation**

Attijari Titrisation, filiale d'Attijariwafa bank ayant pour objet exclusif la gestion et la promotion des fonds de placement collectif en titrisation, a été agréée le 1<sup>er</sup> janvier 2015 en tant qu'établissement gestionnaire de FPCT.

### **Attijari Factoring Maroc**

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, le réseau d'affacturage mondial regroupant 372 correspondants.

### **Attijariwafa bank Egypt**

Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

### **Attijari bank Tunisie**

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie),

dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

Autrefois dénommé Banque du Sud, l'introduction de la banque à la côte de la bourse a eu lieu en octobre 1990. Les actions de Attijari bank Tunisie sont négociées sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **CBAO Groupe Attijariwafa bank**

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 83,07% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

### **La Banque Internationale pour le Mali**

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et Al Mada, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

### **Union Gabonaise de Banques**

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques.

### **Crédit du Congo**

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1<sup>ère</sup> banque congolaise.

Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

### **Société Ivoirienne de Banque**

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6<sup>ème</sup> banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

### **Crédit du Sénégal**

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de l'acquisition, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l'année 2010. Elle a procédé à l'augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

### **Attijari bank Mauritanie**

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

### **Société Commerciale de Banque Cameroun**

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

### **Banque Internationale pour l'Afrique au Togo**

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

### **Wafa Assurance**

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

### **Attijari Intermédiation**

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

### **Attijari Finances Corp.**

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

La Banque conseil intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché.

### **Wafa Gestion**

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

### **Wafa Investissement**

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cessions de participations et/ou de services à ces participations (contrat de service).

### **Attijari Invest**

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

### Faits marquants en 2018

- Attijariwafa bank et Bpifrance, Banque Publique d'Investissement en France et acteur majeur de développement des entreprises européennes, ont signé le 12 janvier à Paris un nouvel accord de partenariat afin de développer des dispositifs de soutien aux PME.
- Inauguration du nouveau siège de la Direction Régionale Nord-Ouest par M. Mohamed El Kettani, le jeudi 25 janvier.
- La Banque Privée du groupe Attijariwafa bank remporte le prix de la « Meilleure Banque Privée au Maroc pour l'année 2018 » par Global Finance.
- Lancement officiel du Club Afrique Développement Mauritanie le 20 février 2018.
- La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Attijariwafa bank annoncent le 5 mars 2018 la signature d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) marocaines.
- Attijariwafa bank et IFC, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont signé lundi 26 mars 2018, à Abidjan, un accord visant à soutenir les entreprises et stimuler l'investissement et le commerce transfrontalier en Afrique.
- Publication d'un Rapport RSE 2017 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).
- Attijariwafa bank nommée Top Performer 2018 au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.
- Obtention de la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway pour la construction du nouveau siège régional de Rabat Souiss.
- Création d'un indice RSE à la Bourse de Casablanca et intégration d'Attijariwafa bank dans cet indice pour ses bonnes performances en RSE.
- Ouverture de centres « Dar Al Moukawil » avec l'objectif de porter une vision sociale pour le développement des TPEs, accompagner, conseiller et offrir des séminaires thématiques aux TPEs, et les doter d'espaces technologiques permettant l'exécution fluide et conviviale de leurs opérations.
- Organisation de la 6ème édition du Forum International Afrique Développement, plateforme de mise en relation entre opérateurs clés du continent donnant accès à des opportunités d'affaires à de l'information, et à des services et expertises relatives à l'Afrique.

### Faits marquants en 2019

- Signature d'un partenariat de distribution avec la Matmut afin de proposer des solutions d'assurances dommages à ses clients ;
- En 2019, les succursales d'Attijariwafa Bank SA ont été directement rattachées à Attijariwafa Bank Europe ;
- Développement de l'activité du Transfert international par le lancement de « Instant Cash » ;
- Lancement du service Secours Familiaux avec le partenaire « RIA »
- Développement de l'offre BINGA par l'ajout de 7 nouveaux adhérents Recrutement d'un nouveau franchisé avec 12 points de vente ;
- La participation d'Attijariwafa Bank dans Wafabail est passée de 98,10% en 2018 à 98,57% en 2019 ;

- La signature avec Bank Assafa du deuxième contrat de refinancement participatif «WAKALA BI LISTITMAR » portant sur une enveloppe globale de 500 Mdh ;
- Attijariwafa Bank Egypt, une des filiales d'Attijariwafa Bank, a reçu lors de l'événement « EMEAFINANCE Achievement Awards 2018 », tenu à Londres, le prix de la meilleure opération de structuration de financement bancaire en Egypte, pour sa participation en tant qu'arrangeur au financement de la dette d'Orange Egypt ;
- Wafa assurance, une des filiales du groupe Attijariwafa Bank renforce sa présence au Cameroun suite à l'acquisition de 65% du capital de la compagnie d'assurance Pro Assure SA.

### Faits marquants 2020

- Le groupe a lancé Wenov, une plateforme de sourcing des startups qui souhaitent présenter leurs produits et/ou services innovants. L'objectif du groupe Attijariwafa bank étant de soutenir et aller à la rencontre de startups/Fintechs régionales et de donner de la visibilité aux startups auprès des métiers de la banque et leur permettre d'éventuelles collaborations sur des projets banque.
- Lancement de Paytec, une carte internationale destinée aux entreprises, qui permet de charger la dotation autorisée par l'Office des Changes pour payer en devises, en ligne, les achats de prestations de services liées à l'activité de l'entreprise jusqu'à 500 000 dh par année civile.
- Attijariwafa bank a été élue « banque la plus sûre au Maroc et en Afrique en 2020 » par le magazine américain Global Finance.
- Lancement de Injad maroc, un produit d'assistance médicale à un prix forfaitaire familial. Ce produit d'assistance offre une couverture sur tout le Maroc.
- Déploiement d'un nouveau dispositif, baptisé «Offre Relance», réservé au soutien et à la relance de 100 000 TPME.
- Signature d'un mémorandum d'entente avec le groupe Groupe Arab Bank qui vise à renforcer la coopération multilatérale entre le Maroc, la Jordanie ainsi que les pays de présence des deux acteurs bancaires.
- Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid- 19, Attijariwafa bank a offert à ses clients la possibilité de demander le report des échéances de crédit jusqu'au 30 juin 2020.
- Signature d'une convention de partenariat entre Attijariwafa bank et la Fédération des Chambres Marocaines de Commerce, d'Industrie et de Services.
- Attijariwafa bank a été désignée « Top Performer RSE » en 2020, par le leader européen de la notation, Vigeo Eiris.
- Attijariwafa bank a lancé le paiement mobile pour les entreprises marocaines.

Source : Wafasalaf

### V.3.1 Relations entretenues avec les entités du groupe

#### ➤ Conventions conclues au cours de l'exercice 2020

Le président du Conseil de Surveillance n'a donné avis aux commissaires aux comptes d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2020.

#### ➤ Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2020

##### a. Convention de partenariat commercial entre Wafasalaf et Wafacash

#### Entités concernées

Attijariwafa bank est actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf

**Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet de commercialiser les produits de financement de Wafasalaf notamment le prêt personnel à travers le réseau de Wafacash.

**Date de conclusion**

19 septembre 2019

**Modalités de rémunérations**

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf verse à Wafacash une rémunération fixe de 2,5% HT du montant financé net hors complément de crédit.

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice :** 1 208 973 MAD HT

**Montant décaissé au cours de l'exercice :** 1 764 871 MAD HT.

**b. Convention de gestion de l'activité de crédit entre Wafasalaf et Bank Assafa**

**Entités concernées**

Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Bank Assafa et Wafasalaf.

**Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet de définir les modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion, pour le compte de Bank Assafa, concernant le produit « Mourabaha ».

**Date de conclusion**

1<sup>er</sup> novembre 2019

**Durée**

La durée prévue pour cette convention est de deux ans, la définition des conditions de renouvellement est opérée par concertation dans les trois mois avant l'échéance.

**Modalités de rémunérations**

La rémunération relative à cette convention à cette convention se fera sur la base :

- D'une commission de prestation de 0,5% HT des encours.
- D'une charge ponctuelle (un coût exprimé en J/H) relative à la mise en place du projet.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** 1 307 718 MAD HT

**Montant encaissé au cours de l'exercice :** 1 665 188 TTC.

**c. Contrat relatif à la mise en place d'un programme d'opérations de titrisation entre Wafasalaf et Attijari titrisation**

**Entités concernées**

Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafasalaf et de Attijari titrisation.

**Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le recouvreur (Wafasalaf) assurera la gestion et le recouvrement des créances cédées pour le compte du compartiment (fonds de titrisation Salaf Invest) et sous le contrôle de la société de gestion (Attijari titrisation).

**Date de conclusion**

26 novembre 2018

**Modalités de rémunérations**



En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf percevra d'Attijari Titrisation une rémunération fixe de 0,01% du montant des créances cédées en début de période d'encaissement.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 3 265 MAD (HT)**

**Montant encaissé au cours de l'exercice : 10 338 MAD (TTC)**

**d. Convention de service pour le recouvrement de créance entre Wafasalaf à Wafa Assurance**

**Entités concernées**

Attijariwafa Bank, actionnaire commun dans les deux sociétés Wafasalaf et Wafa Assurance.

**Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances qui lui seront confiés par Wafa Assurance afin d'assurer leur recouvrement à titre amiable. Dans le cadre de cette convention, Wafa Assurance confie à Wafasalaf les missions de :

- Recouvrement des primes d'assurances impayées ;
- Recouvrement des chèques et effets impayés ;
- Localisation de patrimoine et cadrage de débiteurs.

**Date de conclusion : 1<sup>er</sup> janvier 2016**

**Modalités de rémunérations**

Toutes les sommes recouvrées par le mandataire ou réglées directement chez le mandant relatives à des dossiers confiés et non encore restitués, donnent lieu au versement d'honoraires déterminés selon le barème ci-après présenté.

Tranche en dirhams	Taux hors TVA
0 à 5 000 Dhs	16%
5 001 à 10 000 Dhs	13%
10 001 à 25 000 Dhs	12%
25 001 à 50 000 Dhs	11%
50 001 à 100 000 Dhs	10%
100 001 à 500 000 Dhs	7%
500 001 à 1 000 000 Dhs	5%
Au-delà de 1 000 000 Dhs	4%

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant**

**Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.**

**e. Convention de gestion de l'activité de crédit à la consommation entre Wafasalaf et Attijariwafa bank**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank, en tant qu'actionnaire dans la société Wafasalaf.

**Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet de définir les nouvelles modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion pour le compte d'Attijariwafa bank, concernant les produits « Crédit Express », « Izdihar » et « Mizane ».

Elle comprend la détermination des composantes de la rémunération, les modalités de calcul de l'ensemble des composantes, les objectifs fixés au titre de ces composantes et des exemples de calcul de la rémunération.

**Date de conclusion** :30 décembre 2015

**Modalités de rémunérations**

La rémunération est composée d'un coût de gestion et d'une rémunération de la performance :

1. Le coût de gestion facturé avec une marge de 25%.
2. La rémunération de la performance de Wafasalaf couvre les domaines suivants :
  - Performance commerciale : elle est formalisée par un Taux de Réalisation de l'Objectif de production commerciale (TRO) ;
  - Performance du risque : correspond à la maîtrise du coût du risque, matérialisée par la variation du coût du risque réalisé par rapport au coût du risque cible.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice** : 84 274 401 MAD (H.T.)

**Montant encaissé au cours de l'exercice** : 25 282 320 MAD (T.T.C)

**f. Convention de recouvrement conclue entre Wafasalaf et Wafabail**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank est actionnaire commun dans les deux sociétés Wafasalaf et Wafabail.

**Nature et objet de la convention**

La présente convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances en souffrance qui lui seront confiés par la société Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs coobligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

**Date de conclusion** :30 Septembre 2014

**Modalités de rémunérations**

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Wafabail une rémunération en fonction de la nature de la mission, et ce, conformément au tableau ci-après :

	Palier d'impayé DH	Taux HT
Commission sur recouvrement effectif	<= 40.000	4.5%
	> 40.000	3.5%

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice** : Néant

**Montant encaissé au titre de l'exercice :** Néant

**g. Convention de recouvrement à l'amiable des créances liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank, société mère de Wafasalaf.

**Nature et objet de la convention**

La présente convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf, des dossiers des créances.

Wafasalaf s'engage à ne pas assigner les clients débiteurs de la banque en justice et à limiter son intervention à des actions de recouvrement telles que :

- Envoi de courriers de relance interne ;
- Envoi des SMS ;
- Relance téléphonique ;
- Visite aux domiciles des clients ;
- Opération de cadrage pour localiser les débiteurs dont les coordonnées s'avèreraient erronées ou incomplètes.

**Date de conclusion :** 1<sup>er</sup> Octobre 2013

**Modalités de rémunérations**

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission et selon le barème ci-dessous :

**Pour opération action spéciale**

Désignation	Honoraire HT
Recouvrement amiable des créances < 10 000 DH	13% des montants recouvrés

**Pour opération contentieux de masse**

Montant initial	Honoraires HT
0 à 50 000 Dh	8% des montants recouvrés
50 001 à 100 000 Dh	5% des montants recouvrés

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** Néant ;

**Montant encaissé au titre de l'exercice :** Néant.

**h. Convention de partenariat pour le recouvrement des créances en souffrance liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank**

**Entités et personnes intéressées**

Attijariwafa bank, société mère de Wafasalaf

**Nature et objet de la convention**

Cette convention « Providing » a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances en souffrance qui lui seront confiés par Attijariwafa Bank afin de rechercher les débiteurs et leurs éventuels coobligés, identifier leur patrimoine et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à la banque.

Wafasalaf peut également, sous réserve de l'autorisation d'Attijariwafa Bank, déclencher les procédures judiciaires.

Cette convention couvre principalement les domaines suivants :

- Recherche d'adresses des débiteurs ;
- Recherche de patrimoines ;
- Prise en charge du recouvrement à l'amiable ;
- Prise en charge du recouvrement judiciaire ;
- Information d'Attijariwafa Bank sur l'avancement des dossiers confiés.

**Date de conclusion :** la convention a été conclue le 06 janvier 2011, avec modification du barème tarifaire le 13 Février 2014.

**Modalités de rémunération**

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission.

- **Localisation**

	Casablanca	Hors Casablanca
<b>Localisation de l'adresse</b>	300 Dhs	500 Dhs
<b>Localisation du patrimoine</b>	500 Dhs	700 Dhs

- **Recouvrement des créances en souffrance**

- **Action amiable**

Montant initial	Ancienneté créance	Taux
De 0 Dhs à 2 000 Dhs	< 1 an	11%
De 2 001 Dhs à 10 000 Dhs	< 1 an	8%
De 10 001 Dhs à 50 000 Dhs	< 1 an	7,5%
De 50 001 Dhs à 1 000 000 Dhs	< 1 an	5%
De 0 Dhs à 2 000 Dhs	> 1 an	13%
De 2 001 Dhs à 10 000 Dhs	> 1 an	11%
De 10 001 Dhs à 50 000 Dhs	> 1 an	7,5%
De 50 001 Dhs à 1 000 000 Dhs	> 1 an	5%

- **Action crédit Amortissable**

Montant initial	Taux	Nombre d'impayés
De 0 Dhs à 10 000 000 Dhs	6%	<3 IMPA
De 0 Dhs à 10 000 000 Dhs	7,5%	>3 IMPA

- **Recouvrement judiciaire des créances**

<b>Honoraires forfaitaires</b>	1 000 Dhs par dossier
<b>Frais de justice</b>	Sur justificatif

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** Néant ;

**Montant encaissé au titre de l'exercice :** Néant.

**i. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Attijariwafa bank**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank, société mère de la société Wafasalaf

**Nature et objet de la convention**

Il s'agit des contrats de location de 8 agences conclus entre Attijariwafa bank et Wafasalaf

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2020	Montants décaissés	Délai de paiement
Agence Mohamed V	1 Avenue Hassan II, Casablanca	01/11/1990	198 000	198 000	Le 1 <sup>er</sup> du mois
Agence MAANI	163 Avenue Hassan II, Casablanca	01/06/1993	503 844	503 844	
Agence Marrakech 2	Marrakech	01/06/2004	48 000	48 000	
Agence Kenitra 2	1 rue Haj Omar Riffi, Kénitra	01/12/2008	145 200	145 200	
Agence Tetouan	Angle Bv Al Ourouba et Yacoub El Mansour	29/06/2006	58 080	58 080	
Agence Rabat Ryad	Rabat	01/02/2007	399 300	399 300	
Agence Safi	5, rue de la Marne, Safi	07/09/2009	39 600	39 600	
Agence Laayoune	Bv Chahid Bouchray, place Dcheira	20/11/2011	145 200	145 200	
<b>Total</b>			<b>1 537 224</b>	<b>1 537 224</b>	

- Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 1 537 224 MAD
- Montant décaissé au cours de l'exercice : 1 537 224 MAD

**j. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafa Assurance**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank est actionnaire commun de Wafa Assurance et Wafasalaf.

**Nature et objet de la convention**

Il s'agit des contrats de location conclus entre Wafa Assurance et Wafasalaf pour la location d'un ensemble de locaux, à usage de bureaux :

Agence	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2020	Montants décaissés	Délai de paiement
Siège	72, angle rue Ram Allah et Boulevard Abdelmoumen	13/09/2010	13 224 272	14 426 478	Avant le 10 de chaque mois
Agence Tanger TFZ	Zone franche de Tanger	21/06/2013	155 676	170 359	Avant le 10 de chaque mois

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice** : 13 379 948 MAD (HT)
- **Montant décaissé au cours de l'exercice** : 14 596 837 MAD (TTC)

#### k. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafacash

##### Entités concernées

Attijariwafa bank est actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf

##### Nature et objet de la convention

Il s'agit d'un contrat de bail pour la location d'une agence à Nador :

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers TTC facturés en 2020	Montants décaissés	Délai de paiement
Agence Nador	90 boulevard Ibn Tachfine	27/10/2011	104 700	104 700	Le 1 <sup>er</sup> du mois

- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice** : 104 700 MAD
- **Montant décaissé au cours de l'exercice** : 104 700 MAD

#### l. Convention de location d'un local entre Wafasalaf et Wafa Immobilier

##### Entités concernées

Attijariwafa bank est actionnaire commun de Wafa Immobilier et Wafasalaf

##### Nature et objet de la convention

Il s'agit d'un contrat de bail pour une location à Larache.

**Date de conclusion** : 1<sup>er</sup> août 2010

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice** : 60 000 MAD (H.T)

**Montant encaissé au cours de l'exercice** : Néant.

### V.3. FLUX FINANCIERS ENTRE WAFASALAF ET LES ENTITES DU GROUPE

Le tableau suivant présente les principaux flux financiers entre Wafasalaf et les entités du Groupe Attijariwafa bank (et ses filiales) au titre des trois derniers exercices :

En Kdh	Partie liée	Encaissements / Décaissements -			Produits / Charges -		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020
Loyers	Attijariwafa bank	- 1	- 1	- 1	- 1	- 1	- 1
		537	537	537	537	537	537
Loyers	Wafa Assurance	- 12	- 15	- 14	-	-12531	- 13
		166	035	597	-	-	380
Loyers	Wafa Cash	-	-	-	-	-	-
		105	105	105	-	-105	105
Loyers	Wafa Immobilier	-	-	-	-	-	-
		60	-	-	-	-	60
Partenariat Commercial	Wafacash	-	-	- 1	-	-	- 1
		-	-	765	-	-1471	209

Gestion de l'activité crédit	Bank Assafa	-	-	665	-	1179	1	308
Service pour le recouvrement de créance	Wafa Assurance	-	-	-	717	-	-	-
Gestion de l'activité crédit à la consommation	Attijariwafa bank	99	103	25	83	87	84	84
Recouvrement à l'amiable des créances	Attijariwafa bank	996	748	282	997	827	274	-
Partenariat pour le recouvrement des créances en souffrance	Attijariwafa bank	1	-	-	587	-	-	-
Programme opération de titrisation	Attijari titrisation	779	-	-	175	-	-	-
Convention de Recouvrement	Wafabail	-	15	10	-	21	3	-
		-	-	-	-	-	-	-

Source : Wafasalaf

En plus des flux financiers décrits sur le tableau ci-dessus, Wafasalaf a bénéficié de prêts de Attijariwafa bank :

En Mdh	2018	2019	2020
<b>Encours au 31 décembre des emprunts AWB accordés à Wafasalaf</b>	<b>5 280</b>	<b>4630</b>	<b>4000</b>

Source : Wafasalaf

#### V.4. FILIALE DE WAFASALAF

##### Renseignements à caractère général

<b>Dénomination sociale</b>	Themis Courtage
<b>Date de création</b>	Décembre 2009
<b>Siège social</b>	72 Angle rue Boulevard Abdelmoumen et rue RamAllah, Casablanca
<b>Capital social</b>	300 000 Dh
<b>% du capital et des droits de vote détenu par Wafasalaf</b>	100%

Source : Wafasalaf

##### Activité

Themis courtage, Société Anonyme à Conseil d'Administration détenue à 100% par Wafasalaf, prend en charge l'intermédiation et la gestion de la totalité des activités d'assurance de Wafasalaf.

Les produits distribués par le réseau Wafasalaf sous l'intermédiation de Themis Courtage sont :

- Assurance Décès Emprunteur (couverture crédit en cas de décès ou d'invalidité totale de l'emprunteur) ;
- Dommages Automobile Perte Totale (garanties vol, incendie, perte totale en cas d'accident et perte financière) ;
- Assistance médicale et en cas de décès.

La rémunération de Themis Courtage est constituée par les commissions servies par la compagnie au titre de l'intermédiation.

Wafasalaf met à disposition de Themis Courtage des locaux ainsi que des services de fonctions support, contre une redevance mensuelle de 6 000 Dh par mois.

### **Organes de gouvernance**

Le Conseil d'Administration de Themis courtage est constitué des membres suivants :

- M. Badr ALIOUA en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- M. Khalid AITBENYAHYA en qualité d'Administrateur ;
- M. Driss FEDOUL en qualité d'Administrateur ;
- Mme Chadia ABABOU en qualité d'Administrateur Directeur Général Responsable du cabinet de courtage.

### **Chiffres-clés**

Le tableau suivant présente les principaux agrégats financiers de Themis Courtage pour la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
Chiffre d'affaires	64 935	68 208	71 622	5,0%	5,0%
Résultat net	43 600	44 575	47 006	2,2%	5,5%
Total bilan	57 748	50 788	78 207	-12,1%	54,0%
Montant des dividendes perçus par Wafasalaf au titre de l'exercice	39 000	44 000	44 000	12,8%	0,0%

Source : Themis Courtage

## **V.5. LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION**

### **V.5.1 Dispositions légales**

#### **Cadre réglementaire**

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à un cadre réglementaire régi par le Dahir n°1-14-193 du 1<sup>er</sup> rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et assimilés (dite « loi bancaire »). Cette loi vient abroger et remplacer la loi n°34-03 du 14 février 2006. Demeurent cependant en vigueur tous les textes réglementaires pris en application de la loi n°34-03 pour toutes les dispositions non contraires aux dispositions de la loi n°103-12 jusqu'à leur remplacement conformément aux dispositions de cette dernière.

La loi considère comme établissement de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quelque soit le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui exercent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités détaillées ci-après :

- la réception de fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Les établissements de crédit comprennent deux catégories, les banques et les sociétés de financement pouvant être classées par Bank Al-Maghrib en sous catégories, en fonction notamment des opérations qu'elles sont autorisées à effectuer et de leur taille.

Les modalités d'application de la loi sont fixées, pour chaque catégorie ou sous-catégorie d'établissement de crédit, par les circulaires du wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit.



### **Nouvelles mesures de la loi bancaire**

L'une des principales mesures de la loi bancaire n° 103-12 publiée en janvier 2015 au Bulletin Officiel consiste à instaurer un cadre législatif régissant l'activité des banques participatives. Les principaux axes couverts par ces dispositions portent sur :

- Les principes de base, la définition des concepts et des formules de contrats ;
- Le champ d'application et les activités autorisées ;
- La supervision des banques participatives par Bank Al-Maghrib ;
- La protection de la clientèle.

La loi bancaire confie par ailleurs de nouvelles attributions au Comité des établissements de crédit, concernant l'octroi et le retrait d'agrément des associations de microcrédit et des banques offshore ainsi que l'activité des banques participatives et des établissements de paiement.

D'autre part, la loi a introduit un renforcement de la réglementation prudentielle concernant les prises de participation, la gouvernance bancaire et la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Enfin, la loi bancaire prévoit l'institution d'un comité de coordination et de surveillance des risques systémiques, chargé d'assurer la surveillance macroprudentielle du secteur financier en analysant les risques pesant sur la stabilité du système financier et en proposant les mesures appropriées permettant d'atténuer les effets de tels risques.

## Nouvelles circulaires

Courant 2016, Bank Al-Maghrib a émis des circulaires qui sont venues compléter et modifier la loi bancaire :

- Circulaire modifiant et complétant la circulaire 14G2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit (N°1/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit (N°2/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit (N°3/W/16, le 10/06/2016) ;
- Directive fixant les règles minimales à observer par les établissements de crédit pour réaliser les tests d'intrusion des systèmes d'information (N°3/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions de publication des états de synthèse et des états financiers par les établissements de crédit (N°4/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative à la désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit (N°5/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux établissements de paiement (N°6/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités d'exercice des services de paiement (N°7/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit et fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 30 de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (N°8/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités de fonctionnement du dispositif de médiation bancaire (N°9/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités de traitement des réclamations de la clientèle des établissements de crédit (N°10/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions de prises de participations par les établissements de crédit dans des entreprises existantes ou en création (N°11/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux caractéristique technique des produits Mourabaha, Ijara et Moucharaka (N°12/W/16, le 16/01/2016) ;
- Circulaire relative aux dépôts d'investissement (N°13/W/16, le 16/01/2016) : Conditions et moyens de réception et d'utilisation des dépôts d'investissement par les différents types d'institutions financières ainsi que les assurances ;
- Circulaire relative aux opérations participatives (N°14/W/16, le 16/01/2016) : Conditions d'exercice des activités et opérations participatives par les banques ;
- Circulaire fixant les conventions types précisant les clauses minimales du compte à vue, à terme, et de compte titres (N°15/W/16, le 18/07/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions et aux modalités de fonctionnement de la fonction de conformité aux avis Conseil Supérieur des Oulémas (N°16/W/16, le 18/07/2016).

## 2017 :

Courant 2017, Bank Al-Maghrib ainsi que la DGI ont émis des circulaires qui sont venues compléter et modifier la loi bancaire :

- Circulaire n°1/W/17 du 27 janvier 2017 relative aux spécificités techniques des produits Ijara, Mourabaha, Moucharaka, Moudaraba, Salam, ainsi que les modalités de leur présentation à la clientèle ;
- Circulaire n°2/W/17 du 27 janvier 2017 relative aux conditions et modalités de réception des dépôts d'investissement de la part des banques participatives et des établissements de crédit et assimilés ;
- Circulaire n°3/W/17 du 27 janvier 2017 fixant les conditions et les modalités d'exercice par les banques des activités et opérations de banque participative ;
- Circulaire n° 4/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative aux conditions et aux modalités d'élaboration et de présentation du plan dit « plan de redressement de crise interne » par les établissements de crédit ;
- Circulaire n° 5/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit ;
- Note circulaire de la DGI n°5/2017 du 3 février 2017 relative à certains aspects fiscaux afférents aux établissements de crédit ;
- Circulaire n° 6/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative aux modalités d'approbation de la désignation des commissaires aux comptes par les établissements de crédit ;
- Circulaire n° 7/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative aux modalités d'exercice de la mission des commissaires aux comptes des établissements de crédit.

## 2018

- Circulaire n° 3/W/2018 du 27 juillet 2018 relative aux conditions spécifiques d'application aux associations de micro-crédit de certaines dispositions de la loi bancaire n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés;
- Circulaire n° 4/W/2018 du 27 juillet 2018 fixant les conditions et modalités de fonctionnement du comité d'audit chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise œuvre des dispositifs de contrôle interne ;
- Circulaire n° 5/W/2018 du 27 juillet 2018 fixant les conditions et modalités de fonctionnement du comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques ;
- Circulaire n° 6/W/2018 du 27 juillet 2018 relative aux conditions de versement des cotisations au fond collectif de garantie des dépôts ;
- Circulaire n°7/W/2018 du 27 juillet 2018 relative aux modalités de gestion des ressources du Fonds collectif de garantie des dépôts des établissements de crédit par la société gestionnaire des fonds de garantie des dépôts et ses interventions.

## 2019

- Dans le cadre de la prise en charge des remarques du rapport GAFIMOAN sur le dispositif national de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme adopté et publié le 25 juin 2019, Bank Al Maghrib a modifié et complété la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- Amendement de la circulaire n°5/W/2017 relative au devoir de vigilance.

## 2020

- Lettre circulaire LC/BKAM/2020/1 relative au refinancement des crédits bancaires accordés dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises.

## 2021

- Circulaire n° 1/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de BAM n° 26/G/2006, telles que modifiée, relative aux exigences en fonds propres au titre des risques de crédit marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard ;
- Circulaire n° 2/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de BAM n° 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 3/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de BAM n° 09/W/2018 relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, marché et opérationnels des banques participatives selon l'approche standard ;
- Circulaire n° 4/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de BAM n° 10/W/2021 relative aux fonds propres des banques et sociétés de financement participatives ;
- Circulaire n° 5/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de BAM n° 15/G/2013 relative au ratio de liquidité des banques ;
- Circulaire n° 6/W/2021 relative au ratio de levier des banques ;
- Circulaire n° 7/W/2021 relative à la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire ;
- Directive n° 2/W/2021 relative à la gestion du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire ;
- Directive n° 3/W/2021 relative au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ;
- Directive n° 4/W/2021 relative aux opérations de dation en paiement et de vente à réméré ;
- Directive n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;
- Directive n° 6/W/2021 relative aux modalités d'application à l'échelle du groupe des mesures de vigilance.

### a. Agrément et conditions d'exercice

Les principales conditions et agréments d'exercice de l'activité de société de financement se détaillent comme suit :

- les sociétés de financement sont soumises à l'agrément du wali de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des Etablissements de Crédit ;
- les dirigeants des sociétés de financement doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le wali de Bank Al-Maghrib ;
- les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de Bank Al-Maghrib ;
- les sociétés de financement ayant leur siège social au Maroc ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe ou de coopérative à capital variable, à l'exception de celles que la loi a doté d'un statut particulier ;
- selon l'Article 2 de la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 20/G/2006 du 30 novembre 2006 relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° N°8/W/16 du 10 juin 2016, tout établissement de crédit agréé en qualité de société de financement doit justifier à son bilan d'un capital effectivement libéré ou d'une dotation totalement versée d'un montant minimum de :
  - ✓ 50 000 000 Dh (cinquante millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de crédit immobilier ou les opérations de crédit-bail ou les

opérations de crédit à la consommation ou les opérations de crédit autres que celles visées par l'article 2 de la circulaire n° 20/G/2006 de Bank Al-Maghrib ;

- ✓ 40 000 000 Dh (quarante millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement autres que le cautionnement mutuel ;
  - ✓ 30 000 000 Dh (trente millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations d'affacturage ;
  - ✓ 10 000 000 Dh (dix millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement et leur gestion ;
  - ✓ 1 000 000 Dh (un million de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement mutuel.
- les sociétés de financement ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit, peut agréer des sociétés de financement à recevoir du public des fonds d'un terme supérieur à un an ;
  - par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

#### b. Contrôle

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Epargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Bank Al-Maghrib est notamment habilité à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

#### c. Les autorités de contrôle

##### **Bank Al-Maghrib**

Dans le cadre des prérogatives qui leur sont dévolues notamment par le dahir n°1-14-193 du 1<sup>er</sup> rabii 1436 portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, les autorités monétaires ont édicté un ensemble de règles prudentielles d'ordre quantitatif visant à prémunir les établissements de crédit contre certains risques tels que les risques de liquidité, de solvabilité, de concentration des crédits et de dépréciation des actifs.

Afin de renforcer le dispositif prudentiel susvisé et dans le but d'amener les établissements de crédit à maîtriser davantage les risques qu'ils encourent, les autorités monétaires estiment que ces établissements doivent se doter d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs conçus et mis en œuvre, par les instances compétentes, en vue d'assurer en permanence, notamment :

- la vérification des opérations et des procédures internes ;
- la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- la fiabilité des conditions de la collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Bank Al-Maghrib est chargée de vérifier l'adéquation de l'organisation administrative et comptable et du système de contrôle interne des établissements de crédit, et de veiller à la qualité de leur situation financière.

### **Le Ministère des Finances**

Le Ministère des Finances joue un rôle de tutelle dans le cadre du contrôle des établissements de crédit. En l'occurrence, la loi bancaire n° 103-12 prévoit que « le ministre chargé des finances peut fixer par arrêtés, après avis du comité des établissements de crédit, pour l'ensemble des établissements de crédit ou pour chaque catégorie ou sous-catégorie de ces établissements, les taux maximum des intérêts conventionnels et les taux d'intérêt pouvant être appliqués à l'épargne et les conditions de distribution de crédits par le biais de conventions avec les établissements concernés ».

#### **d. Autres organismes**

### **Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)**

Le CEC a un rôle consultatif sur les questions jugées intéressantes sur l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agrément, conditions de prises de participation, etc. Le comité mène toutes études portant sur l'activité des établissements de crédit et notamment sur leurs rapports avec la clientèle et sur l'information du public.

Le CEC est présidé par le wali de Bank Al-Maghrib et regroupe les représentants du Ministère chargé des finances (dont le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures), les représentants de l'association professionnelle visée à l'article 32 de la loi n°103-12, le président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF), le président de l'association professionnelle des établissements de paiement, et le président de la Fédération nationale des associations de micro-crédit.

### **Le Conseil National du Crédit et de l'Epargne**

Le rôle du CNCE est de débattre de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit et des organismes assimilés. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans le cadre de sa compétence.

### **L'Association Professionnelle des Sociétés de Financement**

L'APSF (Association professionnelle des sociétés de financement) a été instituée par la loi du 6 juillet 1993 régissant l'activité et le contrôle des établissements de crédit et a été confirmée par la loi du 14 février 2006 puis par celle du 24 décembre 2014 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

L'APSF regroupe toutes les sociétés de financement, qui sont considérées, au sens des lois précitées, comme des établissements de crédit au même titre que les banques.

Les sociétés de financement exercent, selon agrément délivré par Bank Al-Maghrib plusieurs métiers, allant du crédit-bail à la gestion des moyens de paiement, en passant par l'affacturage, le cautionnement et la mobilisation de créances, le crédit immobilier, la gestion des moyens de paiement ou le crédit à la consommation.

Il en va sans dire que l'agrément de WAFASALAF en tant que société de financement est donné par le Wali de Bank Al Maghrib au sens de la loi bancaire. Cette décision a fait l'objet d'un arrêté du MEF portant l'agrément de BAM publié au Bulletin Officiel.

#### e. Les commissaires aux comptes

Les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib. L'AMMC peut faire toute observations, selon l'article 28 de loi 43-12. Les modalités d'approbation sont fixées par circulaire du wali de Bank Al-Maghrib Circulaire n°6-W-17, après avis du comité des établissements de crédit.

Par dérogation aux dispositions susmentionnées et à celles de l'article 159 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, les sociétés de financement désignent un seul commissaire aux comptes, lorsque leur total du bilan est inférieur à 1,5 milliard de dirhams, selon le Dahir n° 1-14-193 portant promulgation de la loi n°43-12 relatives aux établissements de crédit et organismes assimilés (article 99).

Afin d'encadrer les missions de commissariat aux comptes au sein des établissements de crédit, Bank Al-Maghrib a publié en date du 30 novembre 2006 une circulaire relative aux modalités d'approbation des commissaires aux comptes des établissements de crédit et aux modalités de communication des rapports qu'ils établissent (circulaire n°21/G/2006) ainsi qu'une lettre circulaire relative aux termes de référence de la mission des commissaires aux comptes au sein des établissements de crédit.

Les commissaires aux comptes ont pour mission :

- de contrôler les comptes conformément aux dispositions du titre VI de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes ;
- de s'assurer du respect des mesures prises en application des dispositions des articles 71, 76 et 77 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- de vérifier la sincérité des informations destinées au public et leur concordance avec les comptes.

Par dérogation aux dispositions de l'article 163 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, la Circulaire n°7/W/2017 stipule que le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement, durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes établissent des rapports dans lesquels ils rendent compte de leur mission telle que définie ci-dessus. Ces rapports sont communiqués à Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes sont tenus de signaler immédiatement à Bank Al-Maghrib et à l'AMMC (article 27 de la loi 43-12), tout fait ou décision dont ils ont connaissance au cours de l'exercice de leur mission auprès d'un établissement de crédit qui constitue une violation des dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont applicables et qui sont de nature notamment :

- à affecter la situation financière de l'établissement contrôlé ;
- à mettre en danger la continuité de l'exploitation ;
- à entraîner l'émission de réserves ou le refus de certification des comptes.

Bank Al-Maghrib peut demander aux commissaires aux comptes de lui fournir tous éclaircissements et explications à propos des conclusions et opinions exprimées dans leurs rapports et, le cas échéant, de mettre à sa disposition les documents de travail sur la base desquels ils ont formulé ces conclusions et opinions.

#### f. Règles de gestion

Sont considérées comme créances en souffrance, les créances qui présentent un risque de non-recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ ou future de la contrepartie. Les crédits par décaissement, y compris le crédit bail, les engagements par signature donnés (cautions, avals) sont considérés comme des créances en souffrance quand ils

présentent un risque de non-recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et / ou future de la contrepartie.

En vertu de la loi bancaire n° 103-12 promulguée par dahir le 24 décembre 2014, les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, certains ratios prudentiels fixés par circulaires du wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit. Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à l'insuffisance de ressources liquides des sociétés, à l'insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Les principales règles prudentielles sont les suivantes :

- i. un coefficient de liquidité (applicable aux banques) fixé à 100%, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;
- ii. un coefficient de solvabilité au titre du risque de crédit fixé à un minimum de 12%, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres des établissements de crédits et, d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iii. un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base de catégorie 1 et d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iv. un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets.

Les fonds propres et les fonds propres de base définis par les dispositions de la circulaire n° 7/G/2010 relative aux fonds propres des établissements de crédit, représentent le numérateur retenu pour le calcul des coefficients décrits aux points (ii) et (iii) ci-dessus. Les établissements de crédit sont tenus de respecter les exigences visées à ces deux paragraphes depuis le 30 juin 2013.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Edictée par Bank Al-Maghrib le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 est applicable depuis le 30 juin 2003. Les règles de provisionnement sont les suivantes :

- Les créances pré-douteuses sont provisionnées à 20% et comprennent :
  - Les crédits amortissables, dont une échéance n'est pas réglée 90 jours après son terme ;
  - Les loyers des biens donnés en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 90 jours après leur terme.
- Les créances douteuses sont provisionnées à 50% et comprennent :
  - Les crédits amortissables, dont une échéance n'est pas réglée 180 jours après son terme ;
  - Les loyers des biens donnés en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 180 jours après leur terme.
- Les créances compromises sont provisionnées à 100% et comprennent :
  - Les crédits amortissables, dont une échéance n'est pas réglée 360 jours après son terme ;
  - Les loyers des biens donnés en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 360 jours après leur terme.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

Par ailleurs, depuis 2000, les sociétés de financement sont tenues de publier leurs comptes sous le format du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et de les transmettre à Bank Al-Maghrib. En



outre, les sociétés de financement sont tenues de publier ces états de synthèse certifiés dans un journal d'annonces légales, conformément à la circulaire N°4/W/16 du 10/06/2016 relative aux conditions de publication des états de synthèse et des états financiers par les établissements de crédit. Par ailleurs, les sociétés de financement sont également tenues de diffuser leurs comptes sur le site internet.

### **Protection de la clientèle**

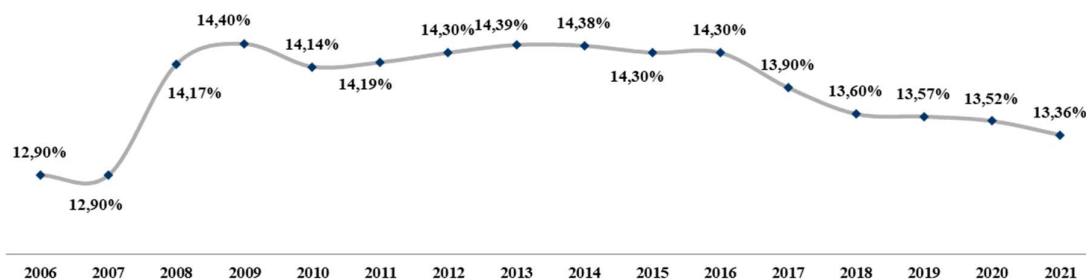
Les autorités monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). Ce taux est corrigé au 1<sup>er</sup> avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure. Concrètement, il s'agit du taux qui plafonne les taux de sortie des banques et des sociétés de financement.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier. Le TMIC en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 a été fixé par Bank Al-Maghrib à 13,57%.

Le TMIC est calculé sur la base du Taux d'intérêt moyen pondéré (TMP) pratiqué par les établissements de crédit sur les crédits à la consommation au cours de l'année civile précédente majoré de 200 points de base.

Le graphique suivant donne l'évolution du TMIC entre 2006 et 2021 :

**Evolution du TMIC entre 2006 et 2021**



Source : Bank Al Maghrib

Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres des sociétés et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

Par ailleurs, en 2015, la loi n° 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur (Bulletin officiel n° 6400 du 1er octobre 2015) a visé les points suivants :

- Fixation des caractéristiques et les mentions du bordereau-réponse aux modifications proposées par le prêteur lors du renouvellement du contrat de crédit
- Fixation des modèles types des offres préalables de crédit et leurs formulaires détachables de rétractation ;
- Fixation du taux maximum des intérêts de retard applicable aux sommes restant dues en cas de défaillance de l'emprunteur ;
- Fixation de la méthode de calcul de la valeur actualisée des loyers non encore échus ;
- Fixation du montant maximum de la valeur des frais d'étude du dossier retenus ou demandés par le prêteur en cas du crédit immobilier ;

- Fixation du montant de l'indemnité exigée au titre des intérêts non encore échus en cas de remboursement par anticipation du crédit immobilier.

### **Fonds collectif de garantie des dépôts**

Les établissements de crédit recevant des fonds du public sont tenus de contribuer au financement du Fonds collectif de garantie des dépôts par le versement d'une cotisation annuelle dont le taux est fixé à 0,20% des dépôts et autres fonds remboursables collectés.

Ce Fonds est destiné à :

- indemniser les déposants des établissements de crédit en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou de tous autres fonds remboursables ;
- consentir, à titre préventif et exceptionnel, des concours remboursables à l'un de ses membres dont la situation laisse craindre à terme une indisponibilité des dépôts ou de tous autres fonds remboursables, à condition qu'il présente des mesures de redressement jugées acceptables par Bank Al-Maghrib.

### **Traitement des difficultés**

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de la loi n°15-95 formant Code de commerce. Les procédures de traitement des difficultés de ces sociétés sont initiées et supervisées par Bank Al-Maghrib en vertu des dispositions du chapitre II du titre VI de la loi bancaire n°103-12.

Les sociétés de financement en liquidation sont, pour leur part, régies par le Code de commerce sauf en ce qui concerne la nomination des liquidateurs qui relève de la compétence du wali de Bank Al-Maghrib.

## V.5.2 Panorama du secteur du crédit à la consommation

### Aperçu général

L'activité du crédit à la consommation a débuté au Maroc à la fin des années 30. Ce secteur se caractérise actuellement par une concurrence accrue, qui s'est traduite notamment, ces dernières années, par un mouvement de concentration. En effet, le nombre des sociétés du secteur n'a cessé de reculer depuis quelques années, s'établissant à 12 sociétés en 2018 vs 36 sociétés en 1996. Cette évolution s'explique par le mouvement de restructuration et d'assainissement qu'ont connu les sociétés du secteur suite à la baisse du taux maximum des intérêts conventionnels ainsi que par le renforcement du cadre réglementaire et prudentiel pour une meilleure protection de la clientèle.

Le crédit à la consommation constitue une composante importante de l'endettement des ménages marocains. En effet, le changement des modes de consommation, l'évolution des coûts de la vie, la tendance baissière des taux, la dynamisation et l'ajustement de l'offre des sociétés de crédit à la consommation sont autant de facteurs qui favorisent cette évolution. Le crédit à la consommation constitue ainsi un levier fondamental pour le développement de la consommation et recèle des potentialités importantes.

Cette situation est notamment attribuable aux procédures instituées, pour le traitement de leurs demandes de prêts, par la convention conclue en octobre 1999 entre la Paierie Principale des Rémunérations (PPR) et l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

### Principaux intervenants du crédit à la consommation



Les banques et les sociétés de financement sont les deux grands opérateurs de cette activité.





Les banques ont toujours été présentes sur ce segment d'activité, mais jusqu'au début des années 90, elles réservaient généralement leurs crédits à leur propre clientèle. Depuis, les banques réinvestissent le secteur en élargissant leur clientèle.

Le secteur comporte trois catégories principales de sociétés de financement :

- les sociétés de crédit-bail ou de leasing qui financent l'acquisition de biens d'équipement des entreprises et des professionnels ;
- les sociétés spécialisées dans le financement de véhicules automobiles de tourisme et utilitaires, neufs ou d'occasion ;
- les sociétés de crédit à la consommation qui couvrent les biens de consommation courante (électroménager, cyclomoteur, audio vidéo, etc.).

En 2020, le secteur du crédit à la consommation compte 12 sociétés contre 36 en 1996. Les principaux intervenants se présentent comme suit :

 <p>وقف سالف Wafasalaf</p>	<p>Wafasalaf fait partie du groupe Attjariwafa bank. Elle a été créée en 1986 par Wafabank et par Sofinco, filiale de crédit à la consommation du groupe français Crédit Agricole S.A. Elle a fusionné avec Crédor en 2004.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique et LOA), crédit d'équipement domestique, crédit personnel, crédit revolving.</p>
	<p><b>Eqdom</b> a été créée en 1974 par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôts et de Gestion. Elle est introduite en Bourse en 1978. En 2002, le Groupe Société Générale en devient l'actionnaire de référence.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique et LOA), crédit d'équipement domestique, crédit personnel, « salaf forsati » crédit pour auto-entrepreneurs et TPE.</p>

	<p><b>Vivalis Salaf</b> a été créée en 1989 et est détenue à hauteur de 61% par la Banque Centrale Populaire et à 26% par les Banques Populaires Régionales.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique et LOA), crédit personnel (salariés et retraités), regroupement de crédit.</p>
	<p>Créée en 1963 sous le nom de SOVAC, SOFAC Crédit a été introduite en Bourse en 1973. En 1999, la CDG en devient l'actionnaire principal. Le 30 décembre 2011, le CIH procède à l'acquisition des participations de la CDG dans SOFAC Crédit à hauteur de 46,21%. En 2013, la valeur SOFAC est radiée de la cote suite à une procédure d'offre publique de retrait initiée par le CIH Bank.</p> <p>Produits commercialisés : crédit automobile (classique et LOA), crédit personnel.</p>
	<p>Créée en 1997, Salafin est filiale de la BMCE Bank à hauteur de 60,79% et compte dans son tour de table Saham Assurance (13,9%) et RCAR (4,15%) à fin 2018.</p> <p>Le 31 décembre 2018, l'opération de fusion-absorption de la société TASLIF par la société <b>SALAFIN</b> a été conclue, réalisée et entérinée par les Assemblées Générales Extraordinaires des deux sociétés.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique, LOA et Mourabaha), prêts personnels (crédit personnel et hypothécaire), crédit revolving.</p>
	<p>Créée en 1954, AXA crédit a été introduite en Bourse en 1975 puis radiée. Aujourd'hui, l'actionnaire principal de la société est AXA Assurances Maroc, à hauteur de 62,16%.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile, crédit voyage, crédit personnel, crédit études, crédit équipement, crédit équilibre, crédit travaux.</p>

Source : APSF, Bourse de Casablanca, sites Internet et comptes annuels

### V.5.3 Catégorie de produits

#### a. Produits classiques

Les produits proposés par les sociétés de crédit à la consommation peuvent être répartis selon les catégories suivantes :

- **le prêt affecté** est un crédit à la consommation affecté au financement d'un bien ou produit ou d'une prestation de services déterminée. Dans la pratique, il s'agit d'un prêt dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien ou d'un service. Il concerne l'automobile et les biens d'équipement domestique ;
- **le prêt non affecté** consiste en l'octroi par la société de crédit au demandeur de crédit d'une somme d'argent que ce dernier peut utiliser à sa guise. Il prend la forme d'un prêt personnel ou d'un prêt revolving ;
- **le crédit renouvelable** ou revolving offre une réserve d'argent permanente au client qui l'utilise en partie ou en totalité. Les intérêts payés ne sont dus que sur le montant effectivement utilisé. Le client dispose d'une carte qui lui est confiée par la société. Cette carte permet d'effectuer des achats auprès de commerçants affiliés et, dans certains cas, des retraits au niveau des guichets automatiques bancaires ;
- **la Location avec Option d'Achat (LOA)** est aussi connue comme location avec promesse de vente ou bail avec option d'achat. Cette formule est adaptée à l'acquisition de biens d'équipement permettant à l'acquéreur une jouissance du bien sans en être le propriétaire tout en lui offrant la possibilité de l'acquérir en fin de contrat. L'utilisateur, locataire du bien, doit s'acquitter des charges (assurance, carburant, entretien, etc.) comme s'il en était le propriétaire.

#### b. Produits alternatifs : produits islamiques

La nouvelle loi bancaire n°103-12 promulguée en date du 24 décembre 2014 introduit la notion de banques participatives, habilitées à exercer les opérations commerciales, financières et d'investissement

après avis conforme du Conseil supérieur des Oulémas conformément aux dispositions de la loi susmentionnée. Cette dernière définit notamment plusieurs produits de financement alternatifs :

- « Mourabaha » : tout contrat par lequel une banque participative vend à son client un bien meuble ou immeuble déterminé et propriété de cette banque à son coût d'acquisition augmenté d'une marge bénéficiaire, convenus d'avance ;
- « Ijara » : tout contrat selon lequel une banque participative met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé et propriété de cette banque, à la disposition d'un client pour un usage autorisé par la loi ;
- « Moucharaka » : tout contrat ayant pour objet la participation, d'une banque participative, à un projet, en vue de réaliser un profit. Les parties supportent les pertes à hauteur de leur participation et partagent les profits selon un pourcentage prédéterminé ;
- « Moudaraba » : tout contrat mettant en relation une ou plusieurs banques participatives (« Rab el Mal ») qui fournissent le capital en numéraire et/ou en nature et un ou plusieurs entrepreneurs (« Moudarib ») qui fournissent leur travail en vue de réaliser un projet. La responsabilité de la gestion du projet incombe entièrement au(x) entrepreneur(s). Les bénéfices réalisés sont partagés selon une répartition convenue entre les parties et les pertes sont supportées exclusivement par Rab el Mal, sauf en cas de négligence, de mauvaise gestion, de fraude ou de violation des stipulations au contrat par le Moudarib ;
- « Salam » : tout contrat en vertu duquel l'une des parties, banque participative ou client, verse d'avance le prix intégral d'une marchandise dont les caractéristiques sont définies au contrat, à l'autre partie qui s'engage à livrer une quantité déterminée de ladite marchandise dans un délai convenu ;
- « Istisna'a » : tout contrat d'acquisition de choses nécessitant une fabrication ou une transformation en vertu duquel l'une des deux parties, banque participative ou client, s'engage à livrer la chose, avec des caractéristiques définies et convenues, fabriquée ou transformée, à partir des matières dont il est propriétaire, en contrepartie d'un prix fixe dont le paiement s'effectue par l'autre partie (« moustasni' ») selon les modalités convenues.

Les sociétés de financement peuvent exercer à titre exclusif certaines des opérations définies ci-dessus, sous réserve de leur agrément par le wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit. Ces sociétés ne peuvent exercer, parmi ces opérations, que celles prévues dans leurs décisions d'agrément et, le cas échéant, celles prévues par les textes législatifs et réglementaires les régissant.

### c. Réseaux de distribution

Il existe différents circuits de distribution du secteur du crédit à la consommation :

- les agences appartenant à la société ;
- le réseau bancaire du groupe d'appartenance ;
- les revendeurs (il s'agit des commerçants conventionnés pouvant servir d'intermédiaires entre les clients et les sociétés de crédit à la consommation) ;
- les correspondants : il s'agit des entités indépendantes commercialisant les produits du crédit à la consommation dans le cadre d'accords de partenariat ;
- la grande distribution : il s'agit d'une présence directe des sociétés de crédit à la consommation au sein des grandes surfaces.

## V.5.4 Performances du secteur du crédit à la consommation

### a. Les encours

L'évolution des encours bruts des sociétés de crédit à la consommation, sur la période sous revue, se détaille comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var.20/19	juin-21	Var. S1.2021/20
<b>Crédits affectés</b>	<b>30 128</b>	<b>31 616</b>	<b>32 161</b>	<b>4,9%</b>	<b>1,7%</b>	<b>34 513</b>	<b>7,3%</b>
Véhicules	29 705	31 209	31 786	5,1%	1,8%	34 141	7,4%
Crédit classique	11 095		13 008			13 781	5,9%
LOA	20 149		18 777			20 360	8,4%
Mourabaha	1		1			1	-9,9%
Equipement domestique	423	407	368	-3,8%	-9,5%	370	0,5%
Autres			7	Ns	Ns	1	-78,3%
<b>Crédits non affectés</b>	<b>22 081</b>	<b>23 638</b>	<b>24 379</b>	<b>7,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>25 074</b>	<b>2,9%</b>
Prêt Personnel	21 833	23 349	24 100	6,9%	3,2%	24 800	2,9%
Revolving	248	289	280	16,5%	-3,3%	274	-1,9%
<b>Total</b>	<b>52 209</b>	<b>55 254</b>	<b>56 541</b>	<b>5,8%</b>	<b>2,3%</b>	<b>59 587</b>	<b>5,4%</b>
<i>Crédits affectés (% du total)</i>	<i>57,7%</i>	<i>57,2%</i>	<i>56,9%</i>	<i>-0,5 pts</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>57,9%</i>	<i>1,0 pts</i>
<i>Crédits non affectés (% du total)</i>	<i>42,3%</i>	<i>42,8%</i>	<i>43,1%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>42,1%</i>	<i>-1,0 pts</i>

Source : APSF

#### Revue analytique 2018– 2019 :

En 2019, les encours bruts des crédits à la consommation s'élevèrent à 55,2 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 5,8% entre 2018 et 2019.

Ceci a été principalement le résultat de l'augmentation des crédits non affectés qui s'enregistrent à 23,6 milliards de dirhams. Ces derniers ont connu une hausse de 7,1%. Ces derniers comprennent essentiellement des Prêts Personnels, le reliquat étant représenté par les crédits Revolving.

Pour leur part, les crédits affectés sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules et à l'équipement des ménages. Au titre de l'exercice 2019, les crédits affectés s'élevèrent à 31,6 milliards de dirhams, en hausse de 4,9% par rapport à l'exercice antérieur.

#### Revue analytique 2019– 2020 :

En 2020, les encours bruts des crédits à la consommation s'élevèrent à 56,5 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 2,3% entre 2019 et 2020.

Ceci a été principalement le résultat de l'augmentation des crédits non affectés qui s'enregistrent à 24,4 milliards de dirhams. Ces derniers ont connu une hausse de 3,1%. Ces derniers comprennent essentiellement des Prêts Personnels, le reliquat étant représenté par les crédits Revolving.

Pour leur part, les crédits affectés sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules et à l'équipement des ménages. Au titre de l'exercice 2020, les crédits affectés s'élevèrent à 32,2 milliards de dirhams, en hausse de 1,7% par rapport à l'exercice antérieur.

#### Revue analytique S1.2021 :

Au premier semestre 2021, les encours bruts des crédits à la consommation s'élevèrent à 59,6 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 5,4% entre 2020 et S1.2021.

Ceci a été principalement le résultat de l'augmentation des crédits affectés qui s'enregistrent à 34,5 milliards de dirhams. Ces derniers ont connu une hausse de 7,3%.

Pour leur part, les crédits non affectés sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules et à l'équipement des ménages. Au titre du premier semestre, les crédits affectés s'élèvent à 25,1 milliards de dirhams, en hausse de 2,9% par rapport à fin 2020.

L'évolution des encours sains du secteur sur les 3 dernières années se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var.20/19	juin-21	Var. S1.2021/20
WAFASALAF	15 149	15 488	14 601	2,2%	-5,7%	15 225	-43,4%
EQDOM	9 160	9 525	8 855	4,0%	-7,0%	8 759	Ns
VIVALIS	6 503	7 748	8 380	19,1%	8,1%	9 431	21,7%
SALAFIN	3 774	3 579	3 149	-5,2%	-12,0%	3 152	-11,9%
SOFAC	5 614	6 279	7 083	11,8%	12,8%	8 464	34,8%
RCI	3 998	4 548	4 565	13,7%	0,4%	4 438	-2,4%
AXA CREDIT	1 332	1 361	1 583	2,2%	16,3%	1 663	22,2%
Autres	817	823	895	0,7%	8,7%	625	-24,1%
<b>TOTAL</b>	<b>46 347</b>	<b>49 352</b>	<b>49 110</b>	<b>6,5%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>51 756</b>	<b>4,9%</b>

Source : APSF

L'évolution des encours en souffrance du secteur sur les 3 dernières années se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var.20/19	juin-21	Var. S1.2021/20
WAFASALAF	1 446	1 561	2 252	7,9%	44,2%	2 330	49,3%
EQDOM	1 270	1 310	1 636	3,2%	24,9%	1 808	38,0%
VIVALIS	701	720	823	2,8%	14,3%	1 010	40,2%
SALAFIN	689	623	797	-9,5%	27,8%	734	17,7%
SOFAC	514	623	811	21,2%	30,2%	895	43,7%
RCI	318	387	566	21,9%	46,1%	636	64,2%
AXA CREDIT	398	396	416	-0,6%	5,0%	380	-3,9%
Autres	102	92	130	-9,8%	41,3%	37	-59,8%
<b>TOTAL</b>	<b>5 438</b>	<b>5 713</b>	<b>7 430</b>	<b>5,1%</b>	<b>30,1%</b>	<b>7 831</b>	<b>37,1%</b>

Source : APSF

## b. La production

L'évolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation, sur la période sous revue, se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var.20/19	juin-20	juin-21	Var. S1.2021/20
<b>Crédits affectés</b>	<b>11 288</b>	<b>11 806</b>	<b>9 204</b>	<b>4,6%</b>	<b>-22,0%</b>	<b>3 730</b>	<b>7 273</b>	<b>95%</b>
Crédit Automobile	10 766	11 271	8 754	4,7%	-22,3%	3 552	7 028	98%
Crédit Equipement des ménages	522	535	445	2,4%	-16,8%	178	243	36%
Autres			4			0	2	Ns
<b>Crédits non affectés</b>	<b>5 407</b>	<b>6 765</b>	<b>5 479</b>	<b>25,1%</b>	<b>-19,0%</b>	<b>2 292</b>	<b>3 471</b>	<b>51%</b>
Prêt Personnel	5 314	6 657	5 423	25,3%	-18,5%	2 261	3 447	52%
Revolving	93	108	56	15,9%	-48,3%	30	24	-20%
<b>Total</b>	<b>16 695</b>	<b>18 570</b>	<b>14 682</b>	<b>11,2%</b>	<b>-20,9%</b>	<b>6 021</b>	<b>10 744</b>	<b>78%</b>
<i>Crédits affectés (% du total)</i>	<i>67,6%</i>	<i>63,6%</i>	<i>62,7%</i>	<i>-4,0 pts</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>61,9%</i>	<i>67,7%</i>	<i>5,7 pts</i>
<i>Crédits non affectés (% du total)</i>	<i>32,4%</i>	<i>36,4%</i>	<i>37,3%</i>	<i>4,0 pts</i>	<i>0,9 pts</i>	<i>38,1%</i>	<i>32,3%</i>	<i>-5,7 pts</i>

Source : APSF

N.B.: production nette de dépôt de garantie et de complément de crédit

### Revue analytique 2018– 2019 :

Au titre de l'exercice 2019, la production nette de crédit à la consommation s'élève à 18,6 milliards de dirhams, enregistrant une croissance de 11,2% entre 2018 et 2019 sous l'effet combiné de :

- La hausse de 4,6% des crédits affectés, qui s'élèvent à 11,8 milliards de dirhams en 2019, principalement portés par l'augmentation du Crédit Automobile (+4,7% à 11,3 milliards de dirhams) ;
- La hausse de 25,1% des crédits non affectés, qui s'élèvent à 6,8 milliards de dirhams, portés par la hausse du Prêt Personnel (+25,3% à 6,7 milliards de dirhams).

### Revue analytique 2019– 2020 :

Au titre de l'exercice 2020, la production nette de crédit à la consommation s'élève à 14,7 milliards de dirhams, enregistrant une baisse de 20,9% entre 2019 et 2020 sous l'effet de :

- La baisse de 22,0% des crédits affectés, qui s'élèvent à 9,2 milliards de dirhams en 2020, principalement portés par la diminution du Crédit Automobile (-22,3% à 8,8 milliards de dirhams) :
  - ✓ Recul important des ventes auto sur mars 2020 (6 300 unités) et avril (1 700 unités) par rapport à une référence mensuelle de 13 000 unités ;
  - ✓ Baisse importante de la part du crédit dans les ventes en mars et avril (33% vs. 46%) ;
  - ✓ Annulation de l'Auto Expo 2020 et l'ensemble des événements de vente ;
  - ✓ Fermeture des showroom par l'ensemble des marques ;
- La baisse de 19,0% des crédits non affectés, qui s'élèvent à 5,5 milliards de dirhams, portés par la baisse du Prêt Personnel (-18,5% à 4,5 milliards de dirhams) à cause de la chute considérable de la demande de crédit sur l'ensemble des canaux face à la limitation de la circulation des citoyens durant le confinement et au recul du niveau de confiance des ménages.

### Revue analytique S1.2021 :

Au titre du premier semestre 2021, la production nette de crédit à la consommation s'élève à 10,7 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 78% entre fin 2020 et le premier semestre 2021 sous l'effet de :

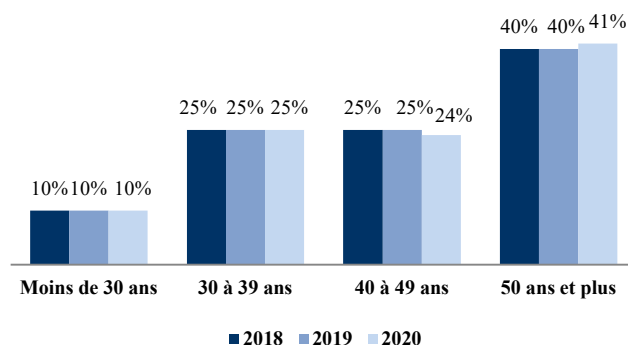
- La hausse de 95% des crédits affectés, qui s'élèvent à 7,2 milliards de dirhams au premier semestre 2021, principalement portés par l'augmentation du Crédit Automobile (+98% à 7,0 milliards de dirhams) ;
- La hausse de 51% des crédits non affectés, qui s'élèvent à 3,5 milliards de dirhams, portés par la hausse du Prêt Personnel (+52% à 3,4 milliards de dirhams).



### c. Catégorie de clientèle

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon l'âge se présente comme suit :

#### Répartition des dossiers de crédit à la consommation selon l'âge

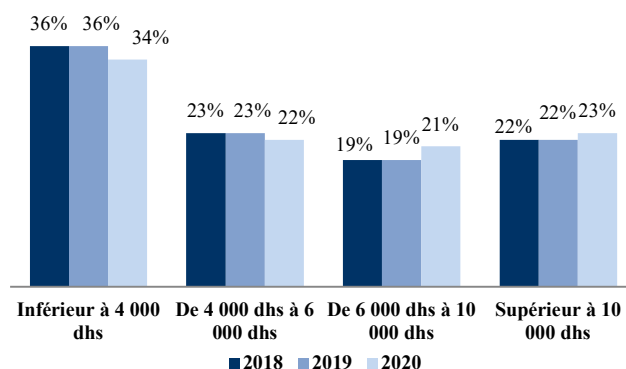


Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire - 2020

Le taux de pénétration du crédit à la consommation demeure assez différencié selon les tranches d'âge. Selon le critère de l'âge : la répartition du crédit à la consommation est restée la même sur ces trois dernières années. Les personnes âgées de moins de 40 ans représentent 35% du nombre de dossiers au détriment des bénéficiaires plus âgés. Les bénéficiaires ayant moins de 30 ans représentent 10%.

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon le niveau de revenu se présente comme suit :

#### Répartition des dossiers de crédit à la consommation en fonction du niveau de revenu



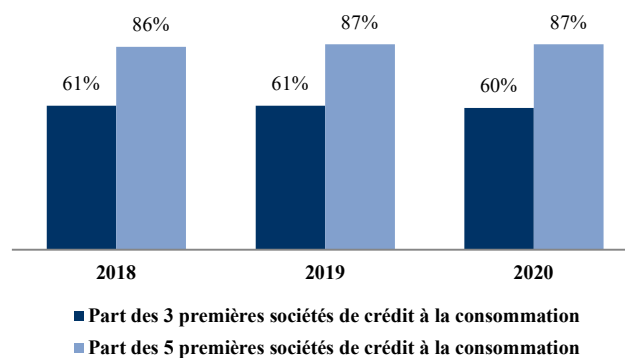
Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire - 2020

Le revenu constitue, après l'âge, une variable significative expliquant le recours au crédit à la consommation. 22% des dossiers de crédit sont relatifs à des personnes disposant d'un revenu compris entre 4.000 et 6.000 dirhams. La part des personnes ayant un revenu supérieur à 10.000 dirhams est de 23% à fin 2020.

#### d. Concentration du secteur du crédit à la consommation

L'évolution de la concentration du total actif des sociétés de crédit à la consommation sur la période 2018-2020 se présente de la manière suivante :

**Concentration du total actif<sup>7</sup> des sociétés de crédit à la consommation**



Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire – 2020

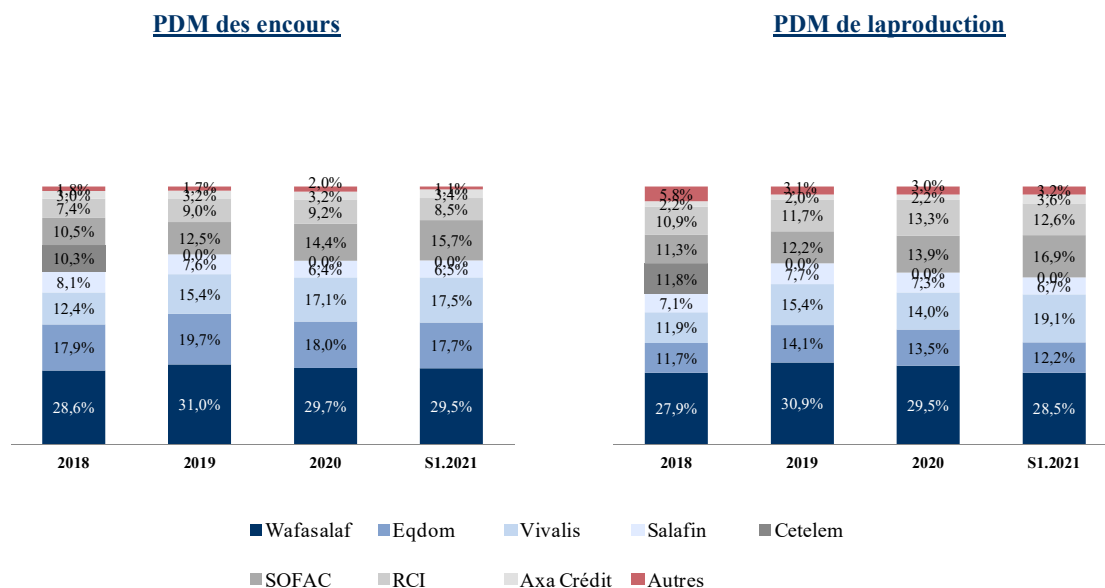
A fin 2020, la part détenue par les trois plus grandes sociétés de crédit à la consommation dans le total-actif du secteur diminue d'un point à 60%. Celle des cinq premières est, quant à elle, restée stable.

Une quote-part de près de 95% de l'activité du secteur est opérée par 7 sociétés adossées à des institutions financières.

<sup>7</sup> Concentration du total actif : part dans le total de l'actif au bilan cumulé des sociétés de crédit à la consommation

L'évolution des parts de marché des sociétés du crédit à la consommation, sur la période sous revue, se présente comme suit :

**Parts de marché des sociétés de crédit à la consommation<sup>8</sup> (2018-S1.2021)**



Source :APSF

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la plus forte concentration de part de marché se retrouve au niveau de Wafasalaf et Eqdom.

Cette concentration sur le marché s'explique notamment par :

- le rapprochement opéré entre Wafasalaf et Crédor en 2004 ;
- le positionnement historique d'Eqdom sur le crédit fonctionnaire.

Sur la période 2018-S1.2021, Eqdom et Wafasalaf représentent ainsi une part de marché cumulée de 48,0% en moyenne sur les encours et de 42,0% en moyenne sur la production.

<sup>8</sup>L'encours à fin 2018 intègre celui de Taslif, suite à la fusion absorption de Taslif par Salafin.

### e. Créances en souffrance

Le tableau suivant donne l'évolution des créances en souffrance, ainsi que leur poids dans l'encours brut sur la période sous revue :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var.20/19	S1.2021	Var. S1.2021/20
Encours brut des crédits à la consommation	58 118	55 182	56 541	-5,1%	2,5%	59 587	5,4%
Créances en souffrance	5 979	5 715	7 430	-4,4%	30,0%	7 831	5,4%
Taux des créances en souffrance	10,3%	10,4%	13,1%	0,1 pts	2,8 pts	13,1%	0,0 pts

Source : Wafasalaf

En 2019, les créances en souffrance du secteur enregistrent une baisse de 4,4% pour se chiffrer à 5 715 Mdh contre 5 979 l'année précédente. Le taux de créance, quant à lui, connaît une légère hausse et atteint 10,4% soit 0,1 point de croissance par rapport à 2018.

En 2020, les créances en souffrance du secteur enregistrent une hausse de 30,0% pour se chiffrer à 7 430 Mdh contre 5 715 l'année précédente. Le taux de créance, quant à lui, connaît une hausse et atteint 13,1% soit 2,8 points de croissance par rapport à 2019.

Au titre du premier semestre 2021, les créances en souffrance du secteur enregistrent une hausse de 5,4% pour se chiffrer à 7 831 Mdh contre 7 430 Mdh en 2020. Le taux de créance reste stable à 13,1%.

### V.5.5 Principaux faits marquants de l'activité du secteur en 2020 :

La crise Covid19 impacte le secteur du crédit à la consommation :

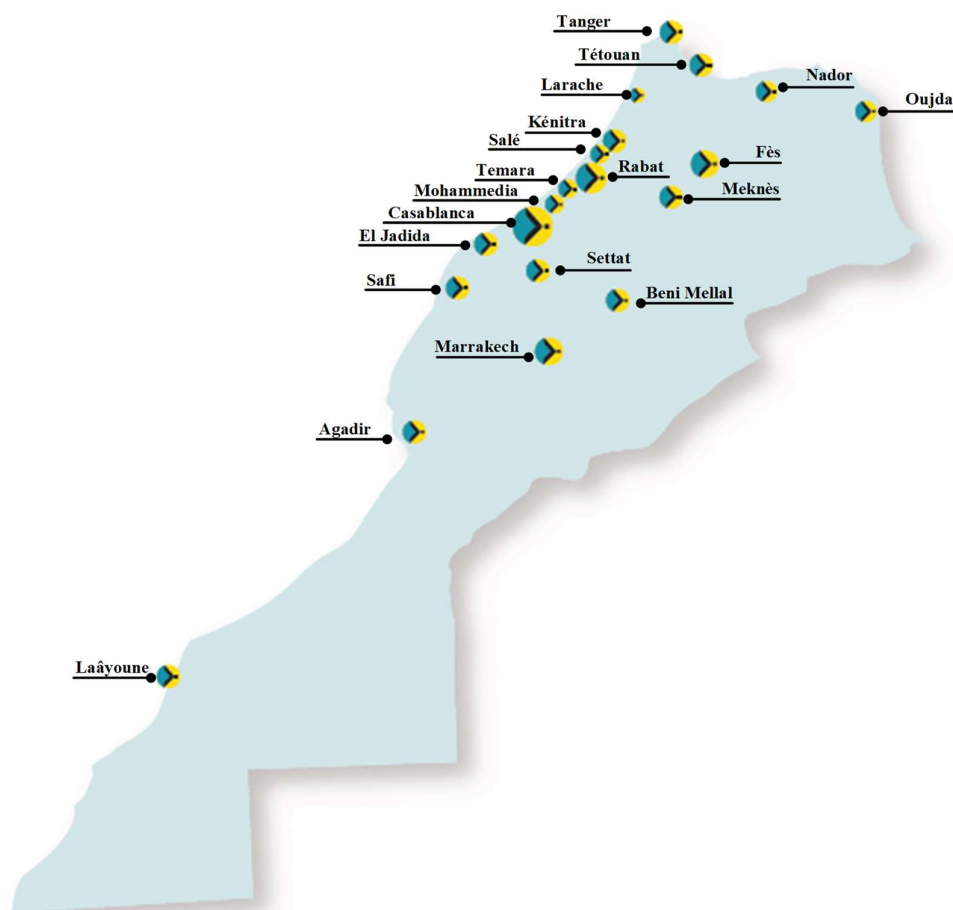
- Baisse de la confiance des ménages (Recul de l'ICM à 75,7 sur le T1 2020 vs 79,1 en 2019) ;
- Baisse/Perte de revenus des ménages (950.000 salariés déclarés en perte d'emploi à la CNSS...) ;
- Réduction du niveau d'accessibilité aux services de crédit eu égard aux conditions de confinement ;
- Revue des conditions d'octroi du crédit ;
- La majorité des projets de consommation se trouvent par conséquent reportés, notamment les gros tickets (Achats de véhicules, aménagements, voyages ...) ;
- La baisse du taux directeur à 1,5% suite à la crise sanitaire et au repli de l'activité économique ;
- Mise en place de mesures exceptionnelles du Comité de Veille Economique des sociétés APSF pour traiter les demandes de reports d'échéance pour les clients impactés par la crise sanitaire ;
- Le comportement et les besoins des clients sont tournés essentiellement vers :
  - ✓ Les opérations de SAV et de report d'échéances ;
  - ✓ Le traitement des demandes à distance (téléphone, digital...) ;
  - ✓ Une communication adaptée à la situation.

## V.6. ACTIVITE DE WAFASALAF

### V.6.1 Réseau de distribution

Wafasalaf est présente sur plusieurs villes du Maroc. La répartition géographique de son réseau d'agences propres se présente comme suit :

Réseau de distribution Wafasalaf (2020)



Source : Wafasalaf

Entre 2018 et 2020, le réseau de Wafasalaf a évolué comme suit :

	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
Agences propres	44	44	44	0,0%	0,0%
Intermédiaires actifs	480	480	480	0,0%	0,0%
Réseau grande distribution	61	67	67	9,8%	0,0%

Source : Wafasalaf

En 2020, le réseau de distribution de Wafasalaf en agence propre, en intermédiaires actifs et grande distribution demeurent stables.

## V.6.2 Métiers de Wafasalaf

Depuis sa création, Wafasalaf a acquis une forte expertise et un savoir-faire confirmé dans le secteur du crédit à la consommation au Maroc, lui permettant de s'adapter aux habitudes et besoins des clients et de proposer une gamme très large en termes de solutions de financement.

Forte d'une stratégie axée sur la diversification et la différenciation lui permettant d'assurer une meilleure proximité avec ses clients et partenaires, la société est spécialisée dans :

- la vente du crédit à la consommation à travers son réseau d'agences propres et partenaires sur les marchés directs et les marchés prescripteurs (auto, équipement de la maison, intermédiaires agréés...);
- la gestion pour le compte de tiers partenaires compte tenu de son expertise dans le domaine du crédit à la consommation, auprès de banques et d'autres sociétés de services sous marque blanche.

En termes de production gérée pour le compte de tiers, les principaux clients de Wafasalaf sont :

- Attijariwafa bank (AWB) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)
- Crédit du Maroc (CDM) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)
- Renault Crédit International (RCI) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)
- Crédit Agricole du Maroc (CAM) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)

Au cours de la période 2018-2020, la contribution des principaux clients dans le PNB de wafasalaf a évolué de la manière suivante :

En %	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
Activité propre	82,60%	83,00%	83,28%	0,4 pt	0,28 pt
AWB	7,80%	7,50%	7,76%	-0,3 pts	0,26 pt
RCI	3,90%	3,70%	3,46%	-0,2 pt	-0,24 pt
CAM	1,90%	2,40%	2,33%	0,5 pt	-0,07 pt
CDM	3,10%	3,10%	2,68%	0,0 pt	-0,42 pt
Autres	0,70%	0,20%	0,50%	-0,5 pt	0,30 pt
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>		

Source : Wafasalaf

A travers son expertise et son savoir-faire, Wafasalaf met à la disposition des partenaires une offre de services visant à sous-traiter totalement ou partiellement le processus de la chaîne de crédit allant de l'instruction du dossier de crédit à son recouvrement, en passant par sa notation (scoring) et sa gestion (SAV).

Cette offre de services est matérialisée par un accord de partenariat qui en définit le périmètre, ainsi que les rôles et les responsabilités de chaque partie. Wafasalaf touche à l'issue de sa prestation une commission de gestion.

Il est à noter que la distribution du crédit se fait dans le réseau du partenaire selon la marque du partenaire, les fonds distribués étant financés par le partenaire et les encours portés dans son bilan.

De manière générale, le rôle de Wafasalaf se présente comme suit :

- mettre en place les grilles de score nécessaires à la gestion de l'activité ;
- gérer les prêts concernés par la convention partenaire ;
- assister et mettre les moyens nécessaires pour l'octroi et la gestion des crédits ;

- effectuer la gestion du recouvrement amiable ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et informatiques.

Par ailleurs, le rôle du partenaire se présente comme suit :

- diffuser, distribuer et financer le produit auprès de sa clientèle ;
- veiller au respect – par toutes les entités intervenantes dans cette activité – des procédures de gestion établies ;
- assurer la promotion et la communication de l’offre ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires à la gestion de cette activité ;
- assurer la formation et l’animation de son réseau.

L’activité de recouvrement de Wafasalaf est proposée aux structures souhaitant externaliser :

- l’évaluation du risque client ;
- le recouvrement amiable ;
- le recouvrement judiciaire ;
- le conseil engineering des process ;
- l’indice de satisfaction ;
- une gouvernance du partenariat.

A travers son activité recouvrement, Wafasalaf déploie ainsi son savoir-faire en matière de :

- gestion et traitement du risque
- une 5<sup>ème</sup> génération de score (le score a été actualisé pour la 5<sup>ème</sup> fois) ;
- des cinématiques et argumentaires spécifiques à la nature des portefeuilles ;
- un pilotage de créances impayées (reporting régulier adapté aux besoins de ses partenaires).

En matière de recouvrement, Wafasalaf mène en l’occurrence trois activités pour le compte du groupe Attijariwafa bank :

- depuis 2011, une gestion du contentieux de masse pour le compte d’Attijariwafa bank, avec le traitement selon une cinématique de recouvrement judiciaire des comptes gelés déclassés (créances supérieures à 10 Kdh, avec un traitement sur une durée de 12 mois) ;
- depuis 2013, le traitement selon une cinématique de recouvrement amiable des comptes gelés (comptes débiteurs inférieurs à 10 Kdh, avec un traitement sur 3 mois) et des créances amortissables (échéances impayées pour 60 Kdh en moyenne (opération pilote)) pour le compte d’Attijariwafa bank ;
- depuis 2014, le traitement selon une cinématique de recouvrement amiable des créances précontentieuses en fin de cinématique chez Wafabail (créances moyennes de 50 Kdh, durée de traitement sur 3 mois).

Wafasalaf prend également en charge les dossiers de créances qui lui sont confiés par Wafa Assurance afin d’assurer leur recouvrement à titre amiable. Au même titre, Wafasalaf prend aussi en charge les dossiers de créances en souffrance confiés par Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs coobligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

### V.6.3 Description des produits de Wafasalaf

#### ➤ Crédits affectés

##### a. Le crédit automobile

- Crédit automobile VAC (vente à crédit), disponible dans toutes les concessions automobiles du Maroc, permettant le financement jusqu'à 100% du prix d'un véhicule avec une adaptation des mensualités du prêt en fonction du budget du consommateur. Le client est propriétaire de son véhicule dès le premier jour. Ces formules sont ouvertes à une large cible de clients : particuliers, professions libérales, taxis, commerçant, sociétés, agriculteurs, artisans... Le client peut rembourser par anticipation son crédit à tout moment sous certaines conditions ;
- Leasoto, formule de financement basée sur le principe du leasing destinée exclusivement aux Particuliers. A ce titre, des formules souples sont proposées avec différents niveaux d'apports et des durées de remboursement variées. Des montages sur mesure, avec ou sans partenariats avec les marques, sont possibles ;
- Leasoto société, une formule de financement basée sur le principe de location avec option d'achat destinée aux sociétés. Cette formule est particulièrement adaptée aux sociétés qui souhaitent payer un loyer sans charger la partie immobilisation de leurs bilans.
- Arrivée à terme de l'accord Ford Salaf en mars 2019 ;
- Wafasalaf a aussi démarré un partenariat avec FCA Maroc sous le label « FCA Capital » le 25 septembre 2019.

##### b. Le crédit ménager

Les crédits d'équipement du foyer sont diversifiés et se déclinent comme suit :

- le crédit équipement électroménager ;
- le crédit équipement meubles ;
- le crédit équipement micro ;
- le crédit Moto ;
- le crédit voyage.

Par ailleurs, Wafasalaf développe des offres de financement à travers des partenariats.

En outre, Wafasalaf dispose de cartes privatives (Al Faiz, Aksal...), qui constituent des moyens de paiement au comptant en fin de mois ou à crédit destinés aux clients des magasins partenaires.

Wafasalaf a aussi lancé le pilote du produit « L'Carnet Digital » avec Marjane le 12 décembre 2019.



### ➤ Crédits non affectés

- Le prêt personnel est composé de montants de crédit allant de 3 000 Dh à 400 000 Dh, d'une durée de remboursement allant jusqu'à 120 mois avec prélèvement sur le compte bancaire ou à la source (convention employeur, conventions avec organismes de paiement des salaires ou des pensions de retraite (CNT, CMR...)) ;
- Le crédit renouvelable, pouvant être adossé à une carte, est un produit présentant une flexibilité en termes de montant de financement, de maturité et de modalités de remboursement.

Wafasalaf se distingue comme un opérateur multiproduit, offrant des solutions de crédit à la fois en prêt personnel, financement automobile et équipement des ménages. Les caractéristiques des principaux produits commercialisés par la société se présentent comme suit :

Produit	Objet	Réseau de distribution	Montant du crédit	Durée de remboursement
Prêt Personnel	Prêt amortissable dont l'utilisation n'est pas affectée à l'acquisition d'un bien ou d'un service déterminé	Agences propres et intermédiaires agréés	de 3 000 à 300 000 Dh	de 6 à 120 mois
Crédit renouvelable Mazeed	Prêt non affecté qui se reconstitue au fur et à mesure des remboursements	Agences propres Réseau acceptant : Marjane, Acima, Aksal	De 5 000 à 50 000 Dh	Durée théorique de 3 à 48 mois
Crédit Mazaya Al Mouaddaf	Prêt personnel destiné aux salariés de la fonction publique	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 350 000 Dh	De 6 à 96 mois
SalafAarboune	Prêt destiné à financer l'apport personnel de l'achat d'un bien immobilier	Agences propres et intermédiaires agréés	De 50 000 à 200 000 Dh	De 12 à 84 mois
Crédit Mazaya Premium	Prêt personnel destiné aux fonctionnaires VIP	Agences propres et intermédiaires agréés	De 100 000 à 400 000 Dh	De 48 à 108 mois
Salaf auto	Financement automobile par crédit amortissable	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 72 mois
Leasoto (LOA)	Financement automobile via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 72 mois
Leasoto Société	Financement automobile destiné aux sociétés (hors loueurs) via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 80%	De 24 à 72 mois
Salaf Haut de Gamme	Package offre premium permettant aux particuliers de financer leur voiture en mode crédit classique ou en location avec Option Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 72 mois
Syarat Al Mouaddaf	Prêt amortissable destiné particulièrement aux fonctionnaires du secteur public	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 96 mois
Salaf Occasion	Solution de financement permettant l'achat à crédit d'un véhicule déjà mis en circulation	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 70%	48 mois
Équipement des Ménages (EDM)	Prêt pour l'équipement en électroménager, meubles, informatique domestique	Enseignes opérant dans l'électroménager, meubles et équipement informatique	de 2 000 à 50 000 Dh (200 000 Dh et plus pour le financement des cuisines)	De 6 à 48 mois (jusqu'à 84 mois pour le financement des cuisines)
Salaf Moto	Financement de tout type de Moto	Revendeurs agréés	à partir de 2 000 Dh	de 6 à 48 mois

Source : Wafasalaf

## V.6.4 Structure de la production

L'évolution de la production de Wafasalaf, sur la période 2018 – 30 juin 2021, se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. 2021/20
<b>Production portée nette</b>	<b>5 312</b>	<b>5 856</b>	<b>4 414</b>	<b>10%</b>	<b>-25%</b>	<b>1 807</b>	<b>3 049</b>	<b>68,73%</b>
Prêt Personnel	1 961	2 399	1 898	22%	-21%	744	1 457	95,83%
Revolving	85	101	47	19%	-53%	28	20	-28,57%
Automobile	2 746	2 824	2 025	3%	-28%	858	1 329	54,90%
<i>dont vente à crédit (VAC)</i>	1 344	1 500	893	12%	-40%	458	350	-23,58%
<i>dont LOA</i>	1 402	1 324	1 132	-6%	-15%	401	979	144,14%
Equipement des ménages	520	533	444	3%	-17%	176	243	38,07%
<i>Production affectée</i>	<i>61,50%</i>	<i>57,30%</i>	<i>55,90%</i>	<i>-4,20%</i>	<i>-1,40%</i>	<i>57,30%</i>	<i>51,60%</i>	<i>-5,7pts</i>
<i>Production non affectée</i>	<i>38,50%</i>	<i>42,70%</i>	<i>44,10%</i>	<i>4,20%</i>	<i>1,40%</i>	<i>42,70%</i>	<i>48,40%</i>	<i>5,7pts</i>
<b>Production gérée brute</b>	<b>10 328</b>	<b>10 406</b>	<b>7 377</b>	<b>1%</b>	<b>-29%</b>	<b>3 204</b>	<b>4 859</b>	<b>52%</b>
AWB	6 166	6 216	4 446	1%	-28%	2 022	3 145	56%
CDM	1 626	1 584	1 006	-3%	-36%	466	711	53%
CAM	680	762	504	12%	-34%	247	281	14%
RCI	1 857	1 844	1 421	-1%	-23%	468	722	54%
<b>Total</b>	<b>15 640</b>	<b>16 262</b>	<b>11 791</b>	<b>4%</b>	<b>-27%</b>	<b>5 010</b>	<b>7 908</b>	<b>58%</b>

Source : Wafasalaf

N.B. : la production inclut le montant des dépôts de garantie de la LOA avec dépôt de garantie

Il est à noter que, sur le plan comptable, seule la production portée est comptabilisée en tant que production propre de Wafasalaf.

### **Production portée (réalisée par Wafasalaf)**

#### **Revue analytique 2018-2019**

Au titre de l'exercice 2019, la production portée de Wafasalaf s'élève à 5 856 Mdh, en hausse de 10,2% par rapport à 2018. Par catégorie, cette évolution s'explique par :

- La hausse de 22,3% du segment prêt personnel grâce à l'amélioration de la performance ;
- La hausse de 2,8% du segment Automobile, qui s'élève à 2 824 Mdh en 2019, portée par la croissance 11,6% de la Vente à Crédit (1500 en 2019).
- La progression de 2,6% du segment Equipement des ménages, qui s'élève à 533 Mdh en 2019 ;
- L'augmentation 18,2% du crédit Revolving, qui s'inscrit à 101 Mdh en 2019.

Au titre de l'exercice 2019, la production brute globale AWB s'élève à 6 216Mdh, en hausse de 0,8% par rapport à 2018.

#### **Revue analytique 2019-2020**

Au titre de l'exercice 2020, la production portée de Wafasalaf s'élève à 4 414 Mdh, en baisse de 24,6% par rapport à 2019. Par catégorie, cette évolution s'explique par :

- La baisse de 20,9% du segment prêt personnel soit une baisse de 501 Mdh;

- La baisse de 28,3% du segment Automobile, qui s'élève à 2 025 Mdh en 2020, en raison de la baisse 40,6% de la Vente à Crédit (893 Mdh en 2020 vs. 1 500 Mdh en 2019).
- La diminution de 16,7% du segment Equipement des ménages, qui s'élève à 444 Mdh en 2020 contre 533 Mdh en 2019 ;
- La baisse de 53,4% du crédit Revolving, qui s'inscrit à 47 Mdh en 2020 contre 101 Mdh en 2019.

Au titre de l'exercice 2020, la production brute globale AWB s'élève à 4 446 Mdh en baisse de 28,5% par rapport à 2019.

### Revue analytique S1.2021

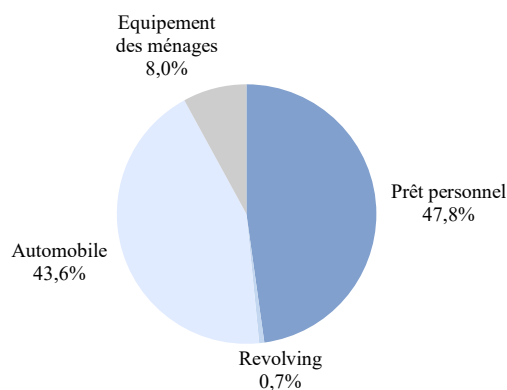
Au titre du premier semestre 2021, la production portée de Wafasalaf s'élève à 3 049 Mdh, en hausse de 68,7% par rapport au premier semestre 2020. Par catégorie, cette évolution s'explique par :

- La hausse de 95,8% du segment prêt personnel ;
- La hausse de 54,9% du segment Automobile, qui s'élève à 1 329 Mdh ;
- Le recul de 38,1% du segment Equipement des ménages, qui s'élève à 243 Mdh au premier semestre 2021.

Au titre du premier semestre 2021, la production brute globale AWB s'élève à 3 145 Mdh, en hausse de 55,5% par rapport au premier semestre 2020.

Le graphique ci-après donne la répartition de la production portée par type de produit au titre du S1. 2021 :

**Répartition de la production portée par produit (S1.2021)**

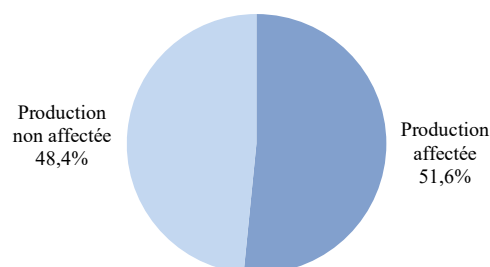


Source : Wafasalaf

Concernant le portefeuille produit, Wafasalaf a réalisé, au premier semestre 2021, 47,8% de sa production portée sur le segment Prêt Personnel, suivi du segment Automobile (43,6%) et du segment Equipement des ménages (8,0%).

Comme le montre le graphique ci-dessous, la production non affectée représente au premier semestre 2021 environ 48,4% de la production portée totale de Wafasalaf.

#### Répartition de la production portée entre production affectée et non affectée (S1.2021)



Source : Wafasalaf

#### **Production gérée brute**

Il est à noter que la production gérée brute par Wafasalaf donne lieu à la facturation de commissions comptabilisées au niveau du poste « Commissions sur prestation de service » (cf. Analyse du compte de produits et de charges).

#### **Revue analytique 2018-2019**

En 2019, la production gérée de Wafasalaf a enregistré une hausse de 0,8% pour se chiffrer à 10 406 contre 10 328 Mdh en 2018. Cette évolution est principalement due à la croissance de l'activité gérée pour le compte de :

- AWB, dont la production gérée passe de 6 166 Mdh en 2018 à 6 216, en hausse de 0,8% sur la période ;
- CAM, dont la production gérée passe de 680 Mdh en 2018 à 762 en 2019, en hausse de 12,1% sur la période.

#### **Revue analytique 2019-2020**

En 2020, la production gérée de Wafasalaf a enregistré une baisse de 29,1% pour se chiffrer à 7 377 contre 10 406 Mdh en 2019. Cette évolution est principalement due à la baisse de l'activité gérée pour le compte de :

- AWB, dont la production gérée passe de 6 216 Mdh en 2019 à 4 446 Mdh en 2020, en baisse de 28,5% sur la période ;
- CDM, dont la production gérée passe de 1 584 Mdh en 2019 à 1 006 Mdh en 2020, en baisse de 36,5% sur la période ;
- RCI, dont la production gérée passe de 1 844 Mdh en 2019 à 1 421 Mdh en 2020, en baisse de 22,9% sur la période ;
- CAM, dont la production gérée passe de 762 en 2019 à 504 Mdh en 2020, en baisse de 33,9% sur la période.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, la production gérée brute de Wafasalaf est de 4 859 Mdh, en hausse de 51,7% par rapport au premier semestre 2020. Cette hausse est due à l'augmentation de l'activité gérée pour le compte de AWB, CDM, CAM et RCI.

#### ➤ Production portée par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition de la production portée par Catégorie Socioprofessionnelle (CSP), sur les trois derniers exercices et au premier semestre 2021, se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1.20
Particuliers	2 945	3 247	2 632	10,20%	-18,93%	972	1 926	98,15%
Commerçants	968	1 067	883	10,20%	-17,29%	386	669	73,33%
Loueurs	555	612	167	10,20%	-72,76%	146	4	-97,18%
Sociétés hors loueurs	844	930	733	10,20%	-21,23%	302	449	48,71%
<b>Total</b>	<b>5 312</b>	<b>5 856</b>	<b>4 414</b>	<b>10,20%</b>	<b>-24,62%</b>	<b>1 807</b>	<b>3 049</b>	<b>68,75%</b>

Source : Wafasalaf

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, la production portée est composée majoritairement des crédits attribués aux particuliers.

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les crédits attribués s'établissent à 5 856 contre 5 312 Mdh en 2018, soit une progression de 5,9%, s'expliquant par :

- une hausse de 10,2% des crédits aux particuliers à 3 247 Mdh ;
- une progression de 10,8% sur les crédits accordés aux commerçants, à 1 067 Mdh ;
- une augmentation de 10,2% des crédits aux loueurs à 612 Mdh ;
- une hausse de 10,2% des crédits aux sociétés hors loueurs à 930 Mdh.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les crédits attribués s'établissent à 4 414 Mdh contre 5 856 en 2019, soit une baisse de 24,62%, s'expliquant par :

- une baisse de 18,93% des crédits aux particuliers à 2 632 Mdh ;
- une progression de 17,29% sur les crédits accordés aux commerçants, à 883 Mdh ;
- une diminution de 72,76% des crédits aux loueurs à 167 Mdh ;
- une baisse de 21,23% des crédits aux sociétés hors loueurs à 733 Mdh.

### Revue analytique S1.2021

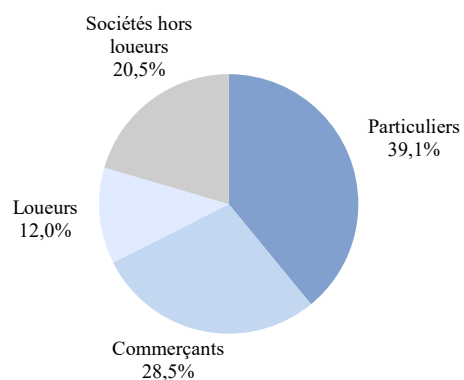
Au premier semestre 2021, les crédits attribués s'établissent à 3 049 Mdh contre 1 807 Mdh au premier semestre 2020, soit une hausse de 68,75%, s'expliquant par :

- une hausse de 98,15% des crédits aux particuliers à 1 926 Mdh ;
- une progression de 73,33% sur les crédits accordés aux commerçants, à 669 Mdh ;

- une diminution de 97,18% des crédits aux loueurs à 4 Mdh. Le désengagement des loueurs au niveau de la production portée est dû à une décision stratégique qui a visé à resserrer le cadre d'acceptation sur le segment des loueurs en attendant la reprise de l'activité sur le marché ;
- une hausse de 48,71% des crédits aux sociétés hors loueurs à 449 Mdh.

Le graphique suivant donne la répartition de la production portée par CSP au S1.2021 :

**Répartition de la production portée par CSP (S1.2021)**



Source : Wafasalaf

Le poids des crédits attribués aux particuliers s'établit à 55,4% des crédits attribués au profit des autres catégories.

### ➤ **Production par réseau de distribution**

L'évolution de la production portée par le réseau de distribution sur la période 2018 – S1.2021 se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. 20
Réseau propre	5 025	5 465	4 140	8,80%	-24,24%	1 705	2 842	66,66%
Réseau externe	287	391	274	36,20%	-29,97%	102	207	103,20%
<b>Total</b>	<b>5 312</b>	<b>5 856</b>	<b>4 414</b>	<b>10,20%</b>	<b>-24,62%</b>	<b>1 807</b>	<b>3 049</b>	<b>68,72%</b>

Source : Wafasalaf

\*Le réseau externe n'inclut pas les partenaires automobiles

### **Revue analytique 2018-2019**

En 2019, la production du réseau propre enregistre une hausse de 8,8% pour s'élever à 5 465 Mdh contre 5 025 Mdh au cours de l'exercice précédent. Le réseau externe voit pour sa part sa production passer de 287 Mdh en 2018 à 391 en 2019, soit une progression de 36,2%.

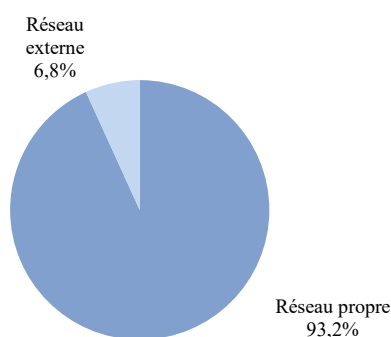
### **Revue analytique 2019-2020**

En 2020, la production du réseau propre enregistre une baisse de 24,24% pour s'élever à 4 140 contre 5 465 au cours de l'exercice précédent. Le réseau externe voit pour sa part sa production passer de 391 en 2019 à 274 en 2020, soit une baisse de 29,97%.

### **Revue analytique S1.2021**

Au premier semestre 2021, la production du réseau propre enregistre une hausse de 66,66% pour s'élever à 2 842 Mdh contre 1 705 Mdh au cours du premier semestre 2020. Le réseau externe enregistre une hausse de 103,2% et voit pour sa part sa production passer de 102 Mdh au premier semestre 2020 à 207 au premier semestre 2021.

### **Répartition de la production par réseau de distribution (S1.2021)**



Source : Wafasalaf

La production portée de Wafasalaf résulte en majorité de la production du réseau propre de la société, dont la part s'établit à 93,2% de la production portée totale de Wafasalaf à fin 2020.

### ➤ Montant moyen financé

Les produits commercialisés par Wafasalaf, sur la période 2018-S1.2021, présentent l'évolution suivante :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1.20
Production portée (en Mdh)	5 312	5 856	4 414	10,20%	-24,62%	1 807	3 049	68,72%
Nombre de dossiers financés	152 942	163 633	127 755	7,00%	-21,93%	52 718	76 329	44,79%
<b>Montant moyen financé (en Dh)</b>	<b>34 732</b>	<b>35 789</b>	<b>34 553</b>	<b>3,00%</b>	<b>-3,45%</b>	<b>34 271</b>	<b>39 943</b>	<b>16,55%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le nombre de dossiers financés s'inscrit en hausse de 7,0% pour se chiffrer à 163 633 dossiers contre 152 942 en 2018. Le montant moyen financé enregistre une progression de 3,0% pour s'établir à 35 789 Dh en 2019 contre 34 732 Dh en 2018. Cette évolution s'explique en grande partie par le changement de mix produit.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le nombre de dossiers financés s'inscrit en baisse de 21,93% pour se chiffrer à 127 755 dossiers contre 163 633 dossiers en 2019. Le montant moyen financé enregistre une baisse de 3,45% pour s'établir à 34 553 contre 35 789 Dh en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le nombre de dossiers financés est en hausse de 44,79% pour se chiffrer à 76 329 dossiers contre 52 718 dossiers au premier semestre 2020. Le montant moyen financé enregistre une hausse de 16,55% pour s'établir à 39 943 dhs contre 34 271 dhs au premier semestre 2020.

## V.6.5 Structure des encours

L'évolution des encours bruts de Wafasalaf, sur la période 2018 – 30 juin 2021, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1.20
Prêt Personnel	6 682	7 126	7 350	6,6%	3,1%	7 058	7 771	10,1%
Revolving	161	193	194	19,5%	0,7%	201	184	-8,5%
Auto	2 767	3 135	3 332	13,3%	6,3%	3 235	3 230	-0,2%
LOA	6 589	6 196	5 675	-6,0%	-8,4%	5 740	5 583	-2,7%
Equipement des Ménages	395	391	361	-1,2%	-7,6%	327	364	11,3%
<b>Total</b>	<b>16 594</b>	<b>17 041</b>	<b>16 912</b>	<b>2,7%</b>	<b>-0,8%</b>	<b>16 561</b>	<b>17 132</b>	<b>3,4%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les encours bruts des crédits à la consommation de Wafasalaf sont en hausse de 2,7% pour se chiffrer à 17 041 Mdh contre 16 594 Mdh en 2018. Cette évolution résulte :

- Une hausse des encours Auto, qui s'élèvent à 3 135 Mdh contre 2 767 Mdh en 2018, en progression de 13,3% par rapport à 2018 ;
- Une hausse des encours des prêts personnel qui se chiffrent à 7 126 Mdh en 2019 contre 6 682 Mdh en 2018 (soit une variation de +6,6%).



### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les encours bruts des crédits à la consommation de Wafasalaf sont en légère baisse de 0,8% pour se chiffrer à 16 912 Mdh contre 17 041 Mdh en 2020. Cette évolution résulte :

- Une hausse des prêts personnels de 224 Mdh qui s'élèvent à 7 350 Mdh ;
- Une hausse des encours Auto, qui s'élèvent à 3 332 Mdh contre 3 135 Mdh en 2019, en progression de 6,3% par rapport à 2019 ;
- Une baisse des encours LOA de 8,4% (soit -521 Mdh) pour s'établir à 5 675 Mdh en 2020.

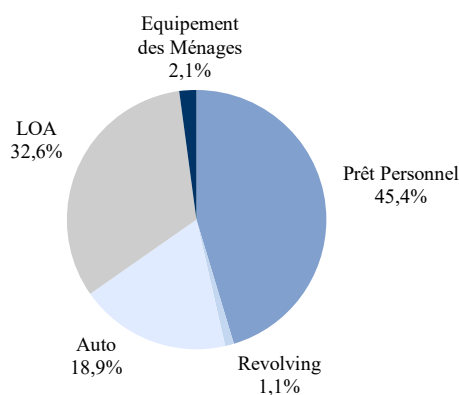
### Revue analytique S1.2021

Au cours du premier semestre 2021, les encours bruts des crédits à la consommation de Wafasalaf sont en hausse de 3,4% pour se chiffrer à 17 132 Mdh contre 16 561 Mdh au 30 juin 2020. Cette évolution résulte :

- Une hausse des encours des prêts personnels qui se chiffrent à 7 771Mdh contre 7 058 Mdh en 2020 (soit une variation de +10,1%) ;
- Une hausse des encours des équipements des ménages qui s'établissent à 364 Mdh contre 327 Mdh en 2020.

Le graphique suivant donne la répartition des encours bruts de Wafasalaf par type de produit au titre du premier semestre 2021 :

**Répartition des encours bruts (S1.2021)**



Source : Wafasalaf

### ➤ Encours par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des encours par CSP, sur la période sous revue, se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1.20
Commerçants	3 023	3 897	3 810	28,90%	-2,23%	3 811	3 933	3,2%
Loueurs	786	936	915	19,00%	-2,24%	958	817	-14,7%
Sociétés hors loueurs	2 197	2 496	2 708	13,60%	8,49%	2 544	2 835	11,4%
Particuliers	10 589	9 712	9 473	-8,30%	-2,46%	9 244	9 962	7,8%
<b>Total</b>	<b>16 595</b>	<b>17 041</b>	<b>16 906</b>	<b>2,70%</b>	<b>-0,79%</b>	<b>16 556</b>	<b>17 548</b>	<b>6,0%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, l'encours brut de Wafasalaf s'établit à 17 041 Mdh contre 16 595 Mdh en 2018, en hausse de +2,7% sur la période qui s'explique par :

- la hausse de 28,9% des encours des Commerçants à 3 897 Mdh;
- la hausse des encours Loueurs de 19% à 936 Mdh en 2019 ;
- la progression de 13,6% des encours des Sociétés hors loueurs à 2 496 Mdh en 2019.

#### Revue analytique 2019-2020

En 2020, l'encours brut de Wafasalaf s'établit à 16 906 Mdh contre 17 041 Mdh en 2019, en baisse de 0,79% sur la période qui s'explique par :

- la baisse de 2,23% des encours des Commerçants à 3 810 Mdh;
- la baisse des encours Loueurs de 2,24% à 915 Mdh en 2020 ;
- la baisse de 2,46% des encours des particuliers à 9 473 Mdh en 2020 ;
- la hausse de 8,48% des encours des sociétés hors loueurs à 2 708 Mdh en 2020.

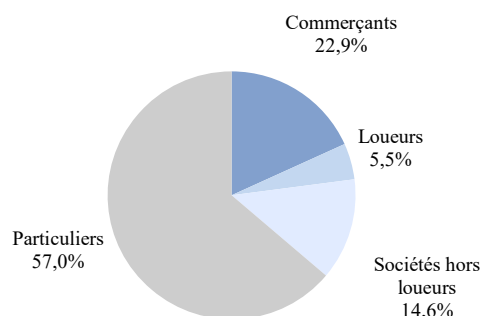
#### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, l'encours brut de Wafasalaf s'établit à 17 548 Mdh contre 16 556 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 6% sur la période qui s'explique par :

- la hausse de 3,2% des encours des Commerçants à 3 933 Mdh;
- la baisse des encours Loueurs de 14,7% à 817 Mdh au premier semestre 2021;
- la hausse de 7,8% des encours des particuliers à 9 962 Mdh au premier semestre 2021 ;
- la hausse de 11,4% des encours des sociétés hors loueurs à 2 835 Mdh au premier semestre 2021.

Les encours des crédits attribués aux particuliers représentent une majorité des encours totaux avec une part de 63,8% en 2019 :

#### Répartition des encours bruts par type de clientèle (2019)



Source : Wafasalaf

#### ➤ Créances en souffrance par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des créances en souffrance<sup>9</sup> par CSP, sur les 3 derniers exercices et sur le premier semestre 2021, se présente comme suit :

En Mdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. 20/19
Particuliers	926	807	943	-12,8%	16,9%	n.d.	941	
Commerçants	276	424	673	53,6%	58,7%	n.d.	686	
Loueurs	104	148	279	41,9%	88,3%	n.d.	289	
Sociétés hors loueurs	185	239	461	29,5%	92,8%	n.d.	493	
<b>Total des créances en souffrance</b>	<b>1 491</b>	<b>1 618</b>	<b>2 356</b>	<b>8,5%</b>	<b>45,6%</b>	<b>2 165</b>	<b>2 409</b>	<b>11,3%</b>
<i>En % de l'encours</i>	<i>9,0%</i>	<i>9,5%</i>	<i>13,9%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>4,43</i>	<i>13,1%</i>	<i>13,7%</i>	<i>0,63</i>
<b>Total des créances en souffrance du secteur</b>	<b>5 979</b>	<b>5 715</b>	<b>7 426</b>	<b>-4,4%</b>	<b>29,9%</b>	<b>6 976</b>	<b>7 830</b>	<b>12,2%</b>
Quote-part Wafasalaf	24,90%	28,30%	31,7%	3,4 pts	3,40	31,0%	30,8%	-0,20

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

Au terme de l'exercice 2019, les créances en souffrance de Wafasalaf se sont établies à 1 618 Mdh contre 1 491 Mdh en 2018, soit une hausse de 8,5% sur la période. Cette augmentation s'explique principalement par les évolutions suivantes :

- l'augmentation des créances en souffrance sur la catégorie des commerçants de 53,6% à 424 Mdh contre 276 Mdh en 2018 ;
- la progression des créances en souffrance sur la catégorie des loueurs de 41,9% à 148 Mdh en 2019 contre 104 en 2018 ;
- la hausse des créances en souffrance sur les crédits accordés aux sociétés hors loueurs de 29,5%, à 239 Mdh contre 185 Mdh en 2018.

<sup>9</sup>Le décalage observé sur les créances en souffrance entre la partie activité et la partie analyse financière est dû aux effets de bord entre les données comptables et les données de gestion

Rapportées aux créances en souffrance totales du secteur, les créances en souffrance de Wafasalaf font ressortir une quote-part de 28,3% en 2019, en hausse de 3,4 points par rapport à 2018.

### Revue analytique 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, les créances en souffrance de Wafasalaf se sont établies à 2 356 Mdh contre 1 618 Mdh en 2019, soit une hausse de 45,6% sur la période. Cette augmentation s'explique l'augmentation des créances en souffrance sur toutes les catégories (particuliers, commerçants, loueurs et sociétés hors loueurs).

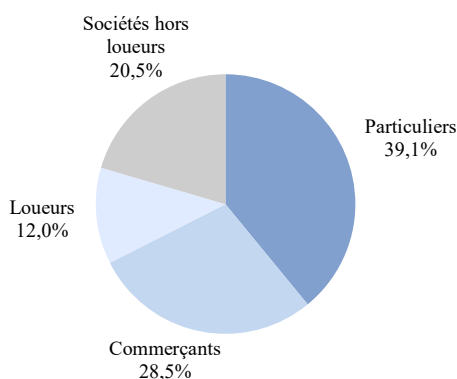
Rapportées aux créances en souffrance totales du secteur, les créances en souffrance de Wafasalaf font ressortir une quote-part de 31,7% en 2020, en hausse de 3,4 points par rapport à 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, les créances en souffrances de Wafasalaf s'établissent à 2 409 Mdh contre 2 165 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 11,3%. Les créances en souffrance représentent 13,7% de l'encours. Rapportés aux créances en souffrance totales du secteur, les créances en souffrance de Wafasalaf font ressortir une quote-part de 30,8%, en baisse de 0,2 points par rapport à 2020.

Le graphique suivant donne la répartition des créances en souffrance par CSP au titre du premier semestre 2021 :

**Répartition des créances en souffrance par type de clientèle (S1.2021)**



Source : Wafasalaf

Les particuliers et les commerçants représentent 67,5% des créances en souffrance de Wafasalaf.

## Procédure de recouvrement

Dans une optique de gestion optimisée du risque lié au crédit, Wafasalaf a procédé à la mise en place d'une organisation de recouvrement structurée en trois entités :

- **Entité de traitement phoning** : constitué d'une plate-forme téléphonique de télé recouvreurs spécialisés par produit, ce département se charge du traitement des dossiers ayant 1 à 3 impayés ;
- **Entité de traitement précontentieux** : en charge du traitement des dossiers présentant 4 à 6 impayés. Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et d'encaisseurs externes spécialisés par nature de prélèvement ;
- **Entité de traitement contentieux** : en charge du traitement des dossiers contentieux (à partir du 7<sup>ème</sup> impayé). Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et de recouvreurs externes spécialisés par région et par produit.

### V.6.6 Positionnement de Wafasalaf

L'évolution du positionnement<sup>10</sup> de Wafasalaf, sur les 3 derniers exercices, est présentée dans le tableau suivant :

En %	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021
Production	27,6%	31,0%	29,8%	3,4 pts	-1,2 pts	28,5%
Encours	27,9%	30,9%	29,6%	3,0 pts	-1,3 pts	29,5%

*Source : Wafasalaf*

*Les chiffres communiqués sont en brut de dépôt de garantie / La production est nette de rachat anticipé et complément de crédit*

#### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, le positionnement de Wafasalaf sur la production est en hausse de 3,4 points par rapport à 2018, passant ainsi de 27,6% de la production totale du marché à 31,0% en 2019. Parallèlement, la part de marché de Wafasalaf sur les encours est passée de 27,9% en 2018 à 30,9%, en hausse de 3 points.

Wafasalaf conserve son positionnement de leader sur le marché du crédit à la consommation aussi bien en termes de production que d'encours.

#### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, le positionnement de Wafasalaf sur la production est en baisse de 1,2 point par rapport à 2019, passant ainsi de 31,0% de la production totale du marché à 29,8% en 2020. Parallèlement, la part de marché de Wafasalaf sur les encours est passée de 30,9% à 29,6% en 2020, en baisse de 1,3 point.

Wafasalaf conserve son positionnement de leader sur le marché du crédit à la consommation aussi bien en termes de production que d'encours.

#### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, le positionnement de Wafasalaf sur la production est de 28,5% et en encours de 29,5%.

<sup>10</sup> Formule de calcul : Positionnement Wafasalaf Production : Production Wafasalaf/Production marché  
 Formule de calcul : Positionnement Wafasalaf Encours : Encours Wafasalaf/Encours Marché

### V.6.7 Politique qualité

Wafasalaf a toujours eu pour objectif de positionner la Relation Client au centre des processus de l'entreprise, elle continue à innover pour rester proche et à l'écoute de leurs besoins et attentes. A cet effet un dispositif d'évaluation permanent et continu est mis en place afin de veiller au respect des engagements annoncés et aux normes du service :

- Rendu par les collaborateurs : enquête mystère
- Perçu par les clients : NPS à chaud

### V.6.8 Politique de crédit

Les actions menées par Wafasalaf dans le sens d'une plus grande prévention :

- Mise en place des stratégies d'octroi personnalisées par marque automobile ;
- Revue du cadre d'acceptation des loueurs ;
- Intégration du rapport plus (score CB) dans l'étude de solvabilité du client sur place ;
- Formation du réseau sur les deux nouveaux cadres d'acceptation (taxi et loueurs) et tournée régionale ;
- Revue de la stratégie du scoring du segment des employés ;
- Revue du cadre d'acceptation du Revolving avec l'utilisation de la Réserve Optimale ;
- La création de l'entité prévention de la fraude ;
- Revue de la politique d'octroi sur le segment des Commerçants et artisans ;
- Elargissement du périmètre de l'autorisation automatique pour l'activité automobile.

## VI. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

### VI.1. ENVIRONNEMENT

- Programme « Wafasalafien ECO'Attitude » lancé par le Président du Directoire pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de protection de l'environnement (Animation via des workshops, des capsules vidéos sur des Eco-gestes).
- Participation au bilan carbone général mené par le groupe CACF. L'étude a porté sur les données en 2019 concernant es différents briques à savoir Energie / Hors énergie – intranets et immobilisations – Frets – Déplacements pour la mesure de l'emprunte carbone et la considération des actions à déployer pour impacter positivement l'environnement.
- Bilan carbone (scope Déchets), une des initiatives du programme « Wafasalafien ECO'Attitude », une étude lancée en octobre 2020, en vue de la « gestion durable des déchets » et afin de répondre aux objectifs de :
  - ✓ Se conformer aux exigences réglementaires
  - ✓ Limiter la production de déchets à la source et optimiser sa gestion
  - ✓ Mettre en place des moyens de tri des déchets
  - ✓ Favoriser la valorisation des déchets en coût global
  - ✓ Donner l'exemple et être précurseur dans la gestion durable des déchets d'activité d'un grand groupe ;
  - ✓ Et réduire l'emprunte carbone et les impacts environnementaux liés à l'activité Wafasalaf.
- Suivi mensuel de la consommation de papier par les Moyens Généraux et maintien de l'impression via des imprimantes collectives et sensibilisation des collaborateurs via des capsules vidéo quant à la consommation de papier.
- Suivi de la consommation électrique au niveau du siège (KWH) : en plus de l'équipement de sites siège, annexe en éclairage LED, et agence (en cours), sensibilisation des collaborateurs via des capsules vidéo quant à la consommation électrique.
- Suivi de la consommation d'eau : maintien de la baisse des débits au niveau des robinets et chasse d'eau et sensibilisation des collaborateurs via des capsules vidéo quant au gaspillage de l'eau.
- Tenue mensuelle d'un tableau de bord avec des indicateurs RSE avec, entre autres, un suivi de la consommation de papier / la consommation électrique / la consommation d'eau.
- Publication semestrielle d'un magazine RSE « le Mag RSE » qui informe et sensibilise les collaborateurs sur la nécessité de préserver l'environnement.
- RSE'Spreading : un partage d'expériences et de réflexion sur les enjeux de la RSE.
- Comitologie RSE : en plus de 2 comités RSE Wafasalaf, participation à des rencontres mensuelles internationales impulsées par nos actionnaires.
- Lancement du « Salaf Click » une solution 100% digitale sur le marché du crédit à la consommation pour mettre à profit l'innovation en vue de l'amélioration de l'expérience client. C'est une initiative majeure lancée en 2020 pour contribuer à la dynamisation de l'économie nationale en rendant accessible les moyens de financement.

### VI.2. SOCIAL

Parmi les démarches entreprises par wafasalaf pour améliorer l'écosystème social :

- Développement de l'employabilité des collaborateurs via les programmes de formation en ligne (management, CNV ...)

- Promotion de la participation des collaborateurs et du dialogue social, diverses enquêtes à thèmes IER, Bilan carbone, Télétravail ;
- Qualité de vie au travail : mesures sanitaires pour la sécurité des collaborateurs, adaptation du service restauration collective,
- Actions en cohérence avec les valeurs et culture du groupe, alligement des démarches RSE avec référentiel FReD de CACF ;
- Contribution de la démarche GDD du groupe AWB au niveau de wafasalaf ;
- Organisation du travail : 91% du personnel en télétravail avec une dispense de présence et priorisation des personnes vulnérables, organisation de shifts en agence avec l'adaptation des horaires d'ouverture et de fermeture ;
- Limitation des regroupements en privilégiant le travail à distance, les réunions de travail, le lien social en usant des outils collaboratifs (Skype, Webex...) ;
- Plan de reprise d'activité et retour sécurisé des collaborateurs sur site ;
- Teasing pour rejoindre l'étincelle de l'innovation ;
- Programmes de Bien-être (Yoga, Chi-Kung Chant...) pour soutenir et protéger les collaborateurs volontaires de l'anxiété, des émotions négatives dans ce contexte exceptionnel ;
- Programme Soft Skills : 2 groupes formés à aujourd'hui dans le cadre du Programme 15/15 KML @WS pour cultiver la bienveillance managériale ;
- Mécénat de compétences et donations (Injaz Al Maghrib, dons comptes covid 19) ;
- Différents événements pour booster la proximité, la motivation et impulser la Fun'value. Pausas, séances énergétiques Yogales, Chi-Kung, 2 spectacles choristes, fête des voisins au travail avec une centaine de participants au siège et dans le réseau (Marrakech, Fès, Rabat) ;
- Service à distance : déploiement de la version mobile Maw@rid ;
- Équité et diversité : promotion de la diversité et de l'handicap courant novembre 2020 en collaboration avec le groupe.

## VI.2.1 Politique de gestion des Ressources Humaines

### a. Politique de recrutement

Du fait du développement soutenu de son activité, Wafasalaf a mis en œuvre un plan de recrutement important, prévoyant le recrutement de 60 à 70 nouveaux collaborateurs par an.

Ces recrutements sont réalisés pour renforcer la force commerciale, en correspondance avec l'extension du réseau, ou les plateformes de traitement et de recouvrement. Les profils recrutés sont des collaborateurs d'un niveau minimum exigé de BAC+2 pour les chargés de clientèle ou de recouvrement, et BAC+4 pour les animateurs, directeurs d'agences ou superviseurs d'équipes.

Les recrutements de profils plus pointus ont également été réalisés afin de renforcer l'encadrement au niveau du siège et notamment au sein des fonctions supports.

### b. Politique de rémunération

La politique de rémunération de Wafasalaf vise la fidélisation sur la durée de ses compétences et la création de conditions favorables permettant d'atteindre une bonne performance individuelle et collective.

Les fonctions opérationnelles de vente et de recouvrement sont trimestriellement intéressées sur l'atteinte des objectifs assignés. Par ailleurs, les fonctions d'encadrement ainsi que les fonctions supports reçoivent une prime annuelle liée à la performance réalisée.

Les principes de base dans la politique de rémunération fixe et variable étant l'équité, la transparence et la performance.



### c. Politique de formation

Depuis plusieurs années, Wafasalaf a axé sa stratégie de formation autour du développement des compétences liées aux activités du cœur de métier et notamment les activités Commerciales et celles du Risque.

Ce plan est composé de formations métiers liées à la maîtrise des produits, des process, des techniques d'accueil, de vente ou de recouvrement, de sécurité et de l'hygiène en passant par des formations relatives au développement personnel, encore au management des équipes pour les fonctions d'encadrement.

Des cycles complets sont ainsi déployés régulièrement avec des formateurs internes et des prestataires externes pour développer les expertises nécessaires visant à maintenir un niveau de professionnalisme élevé.

### d. Système d'évaluation

Le système d'évaluation compte deux entretiens d'évaluation intervenant en milieu et en fin de chaque année. Ces rendez-vous entre les collaborateurs et leurs managers sont déclinés suivant les spécificités des métiers (vente, recouvrement, traitement et support) et les niveaux de responsabilités managériales.

## VI.2.2 Effectifs

L'évolution du personnel de Wafasalaf, sur la période sous revue, se présente comme suit :

En nombre	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
Contrats à durée indéterminée	696	796	851	14,4%	6,9%
Contrats à durée déterminée/stages	147	111	39	-24,5%	-64,9%
Intérimaires	147	111	94	-24,5%	-15,3%
<b>Total</b>	<b>843</b>	<b>907</b>	<b>945</b>	<b>7,6%</b>	<b>4,2%</b>

Source : Wafasalaf

Les effectifs de Wafasalaf s'établissent à 945 collaborateurs en 2020 vs 907 en 2019, en évolution annuelle moyenne de 4,2% sur la période.

La baisse des contrats à durée déterminée s'explique par la volonté de baisser le recours aux contrats temporaires (-15,3% sur cette dernière année).

## VI.2.3 Répartition de l'effectif par métier (réseau vs siège)

L'effectif au siège sur l'année 2020 est de 610 personnes et celui du réseau est de 380 personnes.

## VI.2.4 Répartition de l'effectif par catégorie et genre

	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
Cadres	345	351	367	1,7%	4,6%
Hommes	177	176	183	-0,6%	4,0%
Femmes	168	175	184	4,2%	5,1%
Non cadres	351	445	484	26,8%	8,8%
Hommes	158	203	254	28,5%	25,1%
Femmes	193	242	230	25,4%	-5,0%

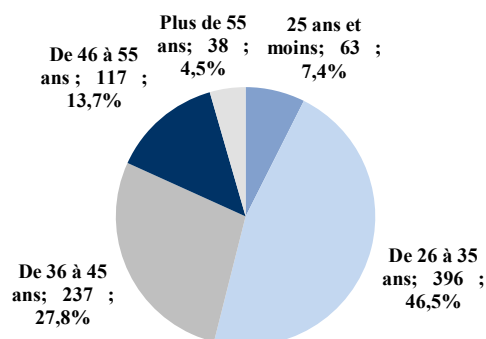
Source : Wafasalaf

Source : Wafasalaf

## VI.2.5 Structure de l'effectif par tranche d'âge

Le diagramme suivant présente la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par tranche d'âge, au 31 décembre 2020 :

Structure de l'effectif permanent par tranche d'âge (2020)



Source : Wafasalaf

Le tableau suivant présente l'historique de la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par tranche d'âge sur les deux années précédentes :

Catégorie	2018	2019
Moins de 25 ans	49	77
De 25 à 35 ans	289	345
De 36 à 50 ans	283	296
Plus de 50 ans	75	78
<b>Total</b>	<b>696</b>	<b>796</b>

Source : Wafasalaf

## VI.2.6 Répartition par ancienneté

	2018	2019	2020
< 2 ans	182	208	222
De 2 à moins de 5 ans	126	144	154
De 5 à moins de 12 ans	185	211	226
De 12 à moins de 20 ans	121	138	148
De 20 ans et plus	83	94	101

Source : Wafasalaf

## VI.2.7 Représentants du personnel

	2018	2019	2020
Représentants du personnel	9	9	7

Source : Wafasalaf

## VI.2.8 Jours de grève

	2018	2019	2020
Jours de grève	0	0	0

Source : Wafasalaf

### VI.2.9 Accidents du travail

	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
Accidents de travail	13	11	8	-15%	-27%

Source : Wafasalaf

### VI.2.10 Licenciements, recrutements et démissions par catégorie

	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19
Recrutements	80	164	82	> 100%	-50%
Cadres supérieurs	2	2	1	0%	-50%
Cadres moyens	19	30	17	58%	-43%
Employés	59	132	64	> 100%	-52%
Démissions	42	49	17	17%	-65%
Cadres supérieurs	3	5	0	67%	-100%
Cadres moyens	9	15	7	67%	-53%
Employés	30	29	10	-3%	-66%
Licenciements	1	1	0	0%	-100%
Cadres supérieurs	0	0	0		
Cadres moyens	1	0	0	-100%	
Employés	0	1	0		-100%

Source : Wafasalaf

### VI.2.11 Litiges sociaux par nature

	2018	2019	2020
Litiges sociaux			
Collectifs		ND	
Individuels			

Source : Wafasalaf

### VI.2.12 Intéressement et participation du personnel

Wafasalaf ne dispose pas d'un schéma de participation au capital au profit de son personnel. Elle a participé à l'image des autres filiales du groupe Attijariwafa bank aux offres réservées aux salariés lancées en 2005, 2007, 2012 et 2018.

Ces offres sont opérées par le biais de formules mises en place à des conditions avantageuses et ce, pour permettre au plus grand nombre de collaborateurs d'accéder au capital. Un ensemble de mesures associant des remises sur la valeur des actions, des attributions d'actions gratuites et des conditions de crédit privilégiées ont été mises en place.

Pour la société Wafasalaf, les résultats de la dernière augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservée aux salariés du groupe en 2018 se présentent comme suit :

- 274 207 actions de la Tranche 1 (Formule « Classique ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 379 Dh ;
- 64 726 actions de la Tranche 2 (Formule « Plus ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 379 Dh.

## VII. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

### VII.1. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'évolution des investissements effectués par Wafasalaf, durant les trois dernières années, se présente comme suit :

Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 2020/19
Droit au bail	-	-	-		
Immobilisations en recherche et développement	8 864	11 008	3 598	24,2%	-67,3%
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	8 745	15 825	20 227	81,0%	27,8%
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-		
Terrain d'exploitation	-	-	-		
Immeubles d'exploitation - Bureaux	-	-	-		
Immeubles d'exploitation - Logements de fonction	-	-	-		
Mobilier de bureau d'exploitation	4 989	285	524	-94,3%	83,9%
Matériel de bureau d'exploitation	26	-	-		
Matériel informatique et Télécom	4 976	6 617	6 222	33,0%	-6,0%
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	12		
Autres matériels d'exploitation	-	-	-		
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	14 299	2 163	4 344	-84,9%	> 100%
Terrains hors exploitation	-	-	-		
Immeubles hors exploitation	-	-	-		
Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-		
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	329	-		-100,0%
<b>Total</b>	<b>41 899</b>	<b>36 227</b>	<b>34 927</b>	<b>-13,5%</b>	<b>-3,6%</b>

Source : Wafasalaf

Au titre de l'exercice 2020, les investissements réalisés se sont établis à 34,9 Mdh, en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Sur la période 2018-2020, les investissements ont concerné essentiellement :

- Les immobilisations incorporelles d'exploitation pour 44,8 Mdh ;
- Les immobilisations en R&D pour 23,5 Mdh ;
- Les autres immobilisations corporelles d'exploitation pour 20,8 Mdh ;
- le matériel informatique et télécom pour 17,8 Mdh.

Ces investissements représentent un total de 113,0 Mdh sur la période 2018-2020.

### VII.2. RESSOURCES MATERIELLES

Wafasalaf dispose d'un système d'information totalement intégré qui prend en charge toute la chaîne de valeur (avant-vente, montage des dossiers de crédit, SAV, gestion des prélèvements, recouvrement, contentieux, comptabilité client).

Pour la gestion de son réseau de partenaires et de ses apporteurs d'affaires (magasins d'électroménager, grandes surfaces, concessions automobiles et banques dans le cadre de la gestion pour compte), Wafasalaf a équipé l'ensemble de ces points de vente d'une solution Extranet leur permettant une connexion en temps réel aux plateformes de suivi des autorisations et d'acceptations des dossiers de crédit.

Pour une meilleure gestion de la relation client, Wafasalaf s'est doté d'un CRM fonctionnant en interaction avec les autres plateformes applicatives.

Pour sa sécurité, Wafasalaf dispose d'un plan de secours informatique (PSI) et plan de continuité d'activité (PCA) déjà déployés.

Pour accompagner son développement, Wafasalaf a mis en place un ambitieux plan Projet Moyen Terme qui vise en priorité à :

- renforcer la compétitivité et assurer la pérennité de l'entreprise par une transformation digitale en profondeur ;
- le développement des services métiers à forte valeur ajoutée pour le client ;
- renforcer et unifier les canaux de distribution (Internet, mobile,...).

Pour ce PMT, Wafasalaf a un taux d'avancement satisfaisant, et a déjà déployé une nouvelle version de son site wafasalaf.ma.

## PARTIE III. SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF

## I. INDICATEURS FINANCIERS SELECTIONNES

Les principaux indicateurs du compte de produits et charges de Wafasalaf sur la période sous revue se présentent comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. 20
Produit Net Bancaire	1 054 646	1 113 931	1 087 062	5,6%	-2,4%	560 879	577 850	3,0%
Résultat Brut d'exploitation	715 383	757 312	686 093	5,9%	-9%	394 090	380 493	-3,5%
Résultat Net Part du Groupe	314 981	334 358	-123 082	6,2%	n.a.	-121 526	143 169	>100%

Source : Wafasalaf

Au titre du premier semestre 2021 :

- le PNB a augmenté de 3,0% pour s'établir à 577,9 Mdh. Cette hausse s'explique principalement par la baisse des charges d'exploitation bancaires de plus de 9% à la suite de la baisse de plus de 20% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ;
- le RBE a connu une baisse de 3,5% par rapport à juin 2020 pour s'établir à 380,5 Mdh et ce à cause de la hausse des charges générales d'exploitation bien plus importante que l'augmentation du PNB ;
- le résultat net part du Groupe, quant à lui, a augmenté de plus de 100% sur la même période pour s'établir à 143,2 Mdh en juin 2021 qui s'explique par la hausse du résultat courant de 258,3 Mdh..

Au titre de l'exercice 2020 :

- le PNB a baissé de 2,4% pour s'établir à 1 087,1 Mdh. Cette baisse est principalement due à la baisse des produits d'exploitation bancaire de 2,30% ;
- le RBE a diminué de 9% sur la même période pour s'établir à 686,1 Mdh. Cette baisse tient notamment à la baisse du PNB au cours de l'exercice (-2,4%) combinée à la baisse des autres produits d'exploitation non bancaire (-1,7%), parallèlement à une baisse des autres charges générales d'exploitation sur la période qui sont passés à 0 dirhams ;
- le résultat net a diminué de 457,4 Mdh pour s'établir à -123,1 Mdh, qui s'explique par la baisse de 590,0 Mdh du Résultat courant.

Les principaux indicateurs bilantiels de Wafasalaf se présentent comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Total Crédits	11 648 466	12 489 113	12 689 965	7,2%	1,6%	12 894 684	1,6%
Total Dépôts	6 141 498	5 530 653	4 725 129	-9,9%	-14,6%	4 540 273	-3,9%
Ratio du coût du risque	1,85%	1,62%	5,68%	-0,2 pts	2,1 pts	2,95%*	-0,82pt

Source : Wafasalaf  
\*pondéré sur les 6 mois

Au titre du premier semestre 2021 :

- le total crédit a augmenté de 1,6% pour s'établir à 12 894,7 Mdh. Ceci s'explique par la hausse de 1,68% des créances sur la clientèle, la hausse de 12,49% des opérations de crédit-bail et de location, la baisse de 46,78% des créances sur les établissements de crédit et assimilés ;
- le total dépôt a, quant à lui, diminué de 3,9% pour s'établir à 4 540,3 Mdh ;
- le coût du risque s'établit à 2,95%.

Au titre de l'exercice 2020 :

- le total crédit a augmenté de 1,6% qui s'explique par la hausse de 0,8% des créances sur la clientèle et la hausse de 39,9% des créances sur les établissements de crédit et assimilés ;
- le total dépôt a diminué de 14,6% ;
- le coût du risque s'établit 3,77%.

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2018**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2 193 658, dont un bénéfice net de KMAD 315 340.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 mars 2019

### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

---

## Rapport des Commissaires aux Comptes Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2 283781, dont un bénéfice net de KMAD 337255. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 29 janvier 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie du Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire, arrêté le 29 janvier 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 15 avril 2020

### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

### Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Wafasalaf comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection de notes annexes relatifs à la période allant du premier janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2.162.182 compte tenu d'une perte nette de KMAD 122.051.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Directoire en date du 3 septembre 2020 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société établis au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le contenu des états A2 et B14 exposant les dérogations opérées dans le cadre de la crise Covid, et leurs impacts sur les comptes arrêtés au 30 juin 2020.

Casablanca, le 17 septembre 2020

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

## Rapport des Commissaires aux Comptes Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020

### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2.149.951 compte tenu d'une perte nette de KMAD 133.592. Ces états ont été arrêtés par le directoire en date du 1er février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observation

Nous attirons votre attention sur les états A2 et B14 de l'ETIC, qui décrivent les conséquences dans le cadre de la crise liée au Covid-19, et leurs impacts sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle et des immobilisations données en LOA**

#### Description du point clé de l'audit

Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose Wafasalaf à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Wafasalaf constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.

- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib historiquement appliquées, Wafasalaf a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES » et l'état « PROVISIONS » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, les créances à la clientèle nettes et les immobilisations données en LOA nettes s'élèvent respectivement à MMAD 9.812 et MMAD 5.831. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 1.608. Celui relatif à la provision constituée relative aux impacts de la crise Covid-19 s'élève à MMAD 234.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

### **Notre approche d'audit**

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de Wafasalaf et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en oeuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;
- prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;
- vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

### **Rapport de gestion**

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2021

### Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2021**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Wafasalaf comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection de notes annexes relatifs à la période allant du premier janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2.313.211 dont un bénéfice net de KMAD 163.047.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Directoire en date du 6 septembre 2021 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société établis au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état B14 exposant les effets de la crise liée au Covid-19 Covid, sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2021.

Casablanca, le 16 septembre 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé



## **Rapport des Auditeurs Indépendants sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2018, le compte de résultat, l'état de résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 840 639 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 314 981.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Casablanca, le 19 mars 2019

### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

## **Rapport des Auditeurs Indépendants sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.875.096, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 334.358. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 29 janvier 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie du Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations de risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensembles des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinions sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du GROUPE WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

### **Autre point**

Pour les événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 15 avril 2020

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

### Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.753.511 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 121.526.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Directoire en date du 3 septembre 2020 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe B14 exposant les impacts estimés de la crise Covid sur le coût du risque de la société au 30 juin 2020.

Casablanca, le 17 septembre 2020

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

#### **ETAT B14 :**

La provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêtés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

## Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers consolidés Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.751.955 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 123.082. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 1<sup>er</sup> février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF S.A. au 31 décembre 2020, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidé» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observation

Nous attirons votre attention sur l'état B14 de l'ETIC, qui décrit les conséquences dans le cadre de la crise liée au Covid-19, et leurs impacts sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle et des immobilisations données en LOA**

#### Description du point clé de l'audit

Les crédits à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib historiquement appliquées, Wafasalaf a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant le provisionnement des créances sont présentées dans l'état « PROVISIONS CONSOLIDEES » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, les créances à la clientèle nettes et opérations de crédit-bail et de location nette s'élèvent respectivement à MMAD 9.812 et MMAD 2.340. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 1.560. Celui relatif à la provision constituée relative aux impacts de la crise Covid-19 s'élève à MMAD 234.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux opérations de crédit-bail et de location ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

### **Notre approche d'audit**

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de Wafasalaf et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en oeuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;
- prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;
- vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse consolidés conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il

est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2021

### Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé



### Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Wafasalaf et sa filiale ( Groupe WAFASALAF) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.895.264 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 143.169.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Directoire en date du 6 septembre 2021 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe WAFASALAF arrêtés au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe B14 exposant les impacts estimés dans le cadre de la crise liée au Covid-19, sur la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2021.

Casablanca, le 16 septembre 2021

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

ETATS DES DEROGATIONS AU 31/12/2020

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
1.Dérogations aux principes comptables fondamentaux	En application de la décision du Comité de veille Economique, et après avis du Conseil National de la Comptabilité, Wafasalaf a opéré le report des loyers et de la dotation aux amortissements sur les biens donnés en crédit-bail	Le traitement consiste à procéder à une suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail sur la durée du moratoire pour les dossiers ayant fait l'objet de suspension.
2.Dérogations aux méthodes d'évaluation	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
3.Dérogations aux règles d'établissement et de la présentation des états de synthèse	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>

#### ETAT B14 :

La provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêtés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

## II. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF

### II.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

Le compte d'exploitation de Wafasalaf, sur la période sous revue, se présente comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1.2 1/S1.20
Produits d'exploitation bancaire	2 800	2 973	2 757	6,20%	-7,30%	1 379	1 495	8,39%
Charges d'exploitation bancaire	211	293	498			928	718	
	1 699	1 810	1 639	6,50%	-9,50%	807 640	875 173	8,36%
	559	493	199					
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>1 100</b>	<b>1 162</b>	<b>1 118</b>	<b>5,60%</b>	<b>-3,80%</b>	<b>572 288</b>	<b>620 545</b>	<b>8,43%</b>
	<b>652</b>	<b>800</b>	<b>299</b>					
<b>Produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>22 337</b>	<b>23 920</b>	<b>19 295</b>	<b>7,10%</b>	<b>-19,30%</b>	<b>6 498</b>	<b>11 614</b>	<b>78,72%</b>
<b>Charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>1</b>	<b>1 024</b>	<b>0</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-100,00%</b>			
Charges générales d'exploitation	423 892	445 501	489 917	5,10%	10,00%	209 235	245 663	17,41%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>699 096</b>	<b>740 195</b>	<b>647 677</b>	<b>5,90%</b>	<b>-12,50%</b>	<b>369 551</b>	<b>386 497</b>	<b>4,59%</b>
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	493 090	505 848	931 189	2,60%	84,10%	577 529	660 742	14,41%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	279 959	304 290	210 867	8,70%	-30,70%	118 712	473 862	299,17%
<b>Résultat courant</b>	<b>485 965</b>	<b>538 637</b>	<b>-72 645</b>	<b>10,80%</b>	<b>&lt;- 100,0%</b>	<b>-89 266</b>	<b>199 617</b>	<b>n.a.</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-7 086</b>	<b>-17 222</b>	<b>-12 901</b>	<b>&lt;- 100,0%</b>	<b>25,10%</b>	<b>-6 222</b>	<b>-2 653</b>	<b>n.a.</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>478 879</b>	<b>521 414</b>	<b>-85 546</b>	<b>8,90%</b>	<b>&lt;- 100,0%</b>	<b>-95 488</b>	<b>196 964</b>	<b>n.a.</b>
Impôts sur les résultats	163 538	184 160	48 046	12,60%	-73,90%	26 564	33 917	27,68%
<b>Résultat net</b>	<b>315 340</b>	<b>337 254</b>	<b>-133 592</b>	<b>6,90%</b>	<b>&lt;- 100,0%</b>	<b>-122 051</b>	<b>163 047</b>	<b>n.a.</b>

Source : Wafasalaf

#### II.1.1 Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire, sur la période sous revue, se détaillent comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.2 0
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédit	143	135	177	-5,70%	31,60%		98	
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	930 088	957 526	977 044	3,00%	2,00%	490 930	478 647	-2,50%
Intérêts et produits assimilés des titres de créance			6 506		100,00%	3 733	1 780	-52,32%
Produits des titres de propriété	38 948	43 941	43 941	12,80%	0,00%	43 941	46 500	5,82%
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	1 454	1 558	1 391	7,10%	-10,70%	676 561	769 279	13,70%
	753	212	476					
Commissions sur prestations de service	374 761	403 044	330 302	7,50%	-18,00%	157 838	199 183	26,19%
Autres produits bancaires	1 518	10 435	8 052	>100,0%	-22,80%	6 939	263	-96,21%

<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2 800</b>	<b>2 973</b>	<b>2 757</b>	<b>6,20%</b>	<b>-7,30%</b>	<b>1 379</b>	<b>1 495</b>	<b>8,39%</b>
	211	293	498			928	718	

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf s'élèvent à 2 973,3 Mdh, en hausse de 6,2% par rapport à 2018. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation des produits des immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 1 558,2 en 2019, en hausse de 7,1% par rapport à 2018 en raison de l'arrêt sur le marché automobile de la LOA gratuite avec DG ainsi que les changements opérés en matière de tarification des offres notamment la hausse de la tarification de la LOA ;
- Les commissions sur prestations de service qui représentent 403,0 Mdh en 2019 contre 374,8 Mdh en 2018, en hausse de 7,5% par rapport à 2018, en raison de l'évolution de la commission GPC ainsi que la refacturation des prestations aux clients ;
- Les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle s'établissant à 957,5 Mdh en 2019 contre 930,1 Mdh en 2018, soit une hausse de 3,0%, qui s'explique par l'augmentation de la production et de la tarification ;
- Les produits sur titres de propriété, qui représentent les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, s'élèvent à 43,9 Mdh en 2019, contre 38,9 Mdh en 2018, soit une hausse de 12,8% ;
- Enfin, les autres produits bancaires qui s'établissent à 10,4 Mdh en 2019 contre 1,5 Mdh en 2018, soit une hausse de plus de 100% en raison de l'effet titrisation<sup>11</sup>.

### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf s'élèvent à 2 757,5 Mdh, en baisse de 7,3% par rapport à 2019. Cette évolution s'explique principalement par :

- La baisse de 10,7% des produits des immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 1 391,5 Mdh contre 1 558,2 Mdh en 2019 en raison de la baisse de la production de la LOA et les reports d'échéance opérés suite au covid-19 ;
- La baisse de 18,0% des commissions sur prestations de service qui représentent 330,3 Mdh contre 403,0 Mdh en 2019, en raison de la baisse des frais des frais de dossiers suite au changement de tarification ;
- La baisse des autres produits bancaires de 22,8% qui passent de 10,4 Mdh en 2019 à 8,1 Mdh en 2020 en raison de la baisse du volume de placement en OPCVM en 2020.

Cette diminution a été atténuée par :

- Les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle s'établissant à 977,0 Mdh contre 957,5 Mdh en 2019, soit une hausse de 2,0%, qui s'explique par une évolution de de la tarification ;
- L'augmentation des intérêts et produits assimilés des titres de créance de 6,5 Mdh en 2020 en raison de de l'enregistrement des produits liés aux titrisations en 2020 ;
- Les produits sur titres de propriété, qui représentent les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, s'élèvent à 43,9 Mdh en 2020.

<sup>11</sup> La titrisation se traduit comptablement par une sortie de l'actif de wafasalaf, des encours wafasalaf titrisés ainsi que l'ensemble des charges qui en découlent. Par ailleurs le fait que wafasalaf détient des titres de participation des parts titrisé à hauteur de 5% a donné lieu à une constatation au niveau de la rubrique titre de participation d'un montant de 12 500 000dhs.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf s'élèvent à 1 495,7 Mdh, en hausse de 8,39% par rapport au premier semestre 2020. Cette évolution s'explique principalement par :

- La baisse de 2,5% des intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle qui s'établissent à 478,6 Mdh contre 490,9 Mdh en 2020 ;
- Les hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location de 13,70% s'établissant à 769,3 Mdh contre 676,6 Mdh en 2020 ;
- L'augmentation des commissions sur prestations de services de 26,19% pour s'établir à 199,2 Mdh au premier semestre 2021.

## II.1.2 Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire, sur la période sous revue, se détaillent comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	239 715	210 957	180 762	-12,00%	-14,30%	97 023	77 365	-20,26%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	108 387	143 830	168 315	32,70%	17,00%	84 101	83 780	-0,38%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 338 196	1 436 811	1 274 357	7,40%	-11,30%	620 141	705 158	13,71%
Autres charges bancaires	13 260	18 895	15 765	42,50%	-16,60%	6 375	8 870	39,15%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>1 699 559</b>	<b>1 810 493</b>	<b>1 639 199</b>	<b>6,50%</b>	<b>-9,50%</b>	<b>807 640</b>	<b>875 173</b>	<b>8,36%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 810,5 Mdh contre 1 699,6 Mdh en 2018, soit une hausse de 6,5%, principalement liée à :

- la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 1 338,2 Mdh en 2018 à 1 436,8 en 2019, soit une augmentation de 7,4%. Celle-ci est corrélée à la hausse des encours des immobilisations en crédit-bail ;
- la hausse des intérêts et charges assimilés sur les titres de créance émis, qui passent de 108,4 Mdh en 2018 à 143,8 Mdh en 2019, soit une augmentation de 32,7%, qui s'explique par le volume d'émissions de BSF en 2019 ;
- la baisse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, qui s'établissent à 211,0 en 2019 contre 239,7 Mdh en 2018, soit une baisse de 12,0%, qui s'explique par le remplacement des emprunts bancaires par des BSF, dans le cadre de l'optimisation des ressources.
- Les autres charges bancaires s'élèvent à 18,9 Mdh en 2019, contre 13,3 Mdh en 2018, soit une hausse de 42,5% en raison des opérations de recouvrement opérées pour la maîtrise de risque. L'impact des opérations de recouvrement est lié à la hausse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 639,2 Mdh contre 1 810,5 Mdh en 2019, soit une baisse de 9,5%, principalement liée à :

- la baisse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, qui s'établissent à 180,8 contre 211,0 en 2019, soit une baisse de 14,3%, qui s'explique par le remplacement des emprunts bancaires par des BSF, dans le cadre de l'optimisation des ressources.
- la baisse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 1 436,8 Mdh à 1 274,4 Mdh, soit une diminution de 11,3% en raison de la baisse de la production de la LOA et les reports des dotations d'amortissement opérés suite au Covid-19 ;
- Les autres charges bancaires s'élèvent à 15,8 Mdh contre 18,9 Mdh en 2019, soit une baisse de 16,6% ;

- la hausse des intérêts et charges assimilés sur les titres de créance émis, qui passent de 143,8 Mdh en 2019 à 168,3 Mdh en 2020, soit une augmentation de 17,0%, qui s'explique par le volume d'émissions de BSF en 2020.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 875,2 Mdh contre 807,6 Mdh au premier semestre 2020, soit une hausse de 8,36%, principalement liée à :

- la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location de 13,71% qui s'établissent à 705,2 Mdh contre 620,1 Mdh au premier semestre 2020 ;
- la baisse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, qui s'établissent à 77,4 Mdh contre 97,0 au premier semestre 2021, soit une baisse de 20,26% ;
- La hausse des autres charges bancaires s'élèvent à 8,9 Mdh contre 6,4 Mdh au premier semestre 2020, soit une hausse de 39,15%.



### II.1.3 Produit net bancaire

Le Produit Net Bancaire, sur la période sous revue, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
Produits d'exploitation bancaire (1)	2 800 211	2 973 293	2 757 498	6,20%	-7,30%	1 379 928	1 495 718	8,39%
Charges d'exploitation bancaire (2)	1 699 559	1 810 493	1 639 199	6,50%	-9,50%	807 640	875 173	8,36%
<b>Produit Net Bancaire (1)-(2)</b>	<b>1 100 652</b>	<b>1 162 800</b>	<b>1 118 299</b>	<b>5,60%</b>	<b>-3,80%</b>	<b>572 288</b>	<b>620 545</b>	<b>8,43%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'établit à 1 162,8 Mdh en 2019 contre 1 100,7 Mdh en 2018, en hausse de 5,6% par rapport à l'exercice précédent, porté par l'augmentation combinée des produits et charges d'exploitation bancaires.

#### Revue analytique 2019-2020

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'établit à 1 118,3 Mdh contre 1 162,8 Mdh en 2019, en baisse de 3,8% par rapport à l'exercice précédent, porté par la diminution combinée des produits et charges d'exploitation bancaires.

#### Revue analytique S1.2021

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'établit à 620,5 Mdh au premier semestre 2021 contre 572,3 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 8,43%, porté par la hausse des produits et charges d'exploitation bancaire de plus de 8%.

### II.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 1/S1.20
Intérêts et produits assimilés* (1)	2 384 984	2 515 873	2 375 203	5,50%	-5,59%	1 167 491	1 248 024	6,90%
Intérêts et charges assimilés**	1 686 299	1 791 599	1 623 434	6,20%	-9,40%	801 266	866 302	8,12%
<b>Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (2)</b>	<b>698 685</b>	<b>724 274</b>	<b>751 769</b>	<b>3,70%</b>	<b>3,80%</b>	<b>366 225</b>	<b>381 722</b>	<b>4,23%</b>
Taux de marge (2/1)	29,30%	28,80%	31,65%	-0,5 pts	2,9 pts	31,37%	30,59%	-0,78pt
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ PNB	63,50%	62,30%	67,22%	-1,2 pts	4,9 pts	63,99%	61,51%	-2,48pt
Encours brut***	13 002 181	13 596 740	14 053 820	4,60%	3,40%	13 733 988	14 914 804	8,60%
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ encours brut	5,40%	5,30%	5,30%	0,0 pts	0,0 pts	2,67%	2,56%	-0,11pt

Source : Wafasalaf

\*y compris produits sur immobilisations en crédit-bail et en location

\*\*y compris charges sur immobilisations en crédit-bail et en location

\*\*\* Encours brut moyen net de dépôt de garantie

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf s'élève à 724,3 Mdh en 2019 contre 698,7 Mdh en 2018, en hausse de 3,7% sur la période en raison de l'accroissement des intérêts et produits assimilés (+5,5% sur la période) et des intérêts et charges assimilées (+6,2% sur la période).

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de 2019 est en baisse de 0,5 point et s'établit à 28,8% (vs 29,3% en 2018), en raison d'une hausse de la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (3,7%) moins importante que celle des Intérêts et produits assimilés (5,5%).

Le ratio de marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail / PNB est en baisse sur la période avec 62,3% en 2019 contre à 63,5% en 2018, soit une baisse de 1,2 point. Le ratio marge d'intérêts et des opérations de crédit-bail / encours net reste relativement stable et s'établit à 5,3%.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf s'élève à 751,8 Mdh contre 724,3 Mdh en 2019, en hausse de 3,8% sur la période en raison de la baisse des intérêts et charges assimilés (-9,4% sur la période) plus importantes que la baisse des intérêts et produits assimilés (-5,59% sur la période).

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de 2020 est en hausse de 2,9 points et s'établit à 31,65% (vs 28,8% en 2019), en raison d'une hausse de la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (+3,80%) et la baisse des intérêts et produits assimilés (-5,59%).

Le ratio de marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail / PNB est en hausse sur la période avec 67,22% contre 62,3% en 2019, soit une hausse de 4,9 points. Le ratio marge d'intérêts et des opérations de crédit-bail / encours net reste stable et s'établit à 5,3%.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf s'élève à 381,7 Mdh contre 366,2 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 4,23% sur la période en raison de la hausse des intérêts et produits assimilés (+6,90% sur la période).

Le taux de marge de Wafasalaf au titre du premier semestre 2021 est en baisse de 0,78 point et s'établit à 30,59% (vs 31,37% au premier semestre 2020), en raison d'une hausse des intérêts et produits assimilés (+6,90%) plus importante que la hausse de la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (+4,23%).

Le ratio de marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail / PNB est en baisse sur la période avec 61,51% contre 63,99% au premier semestre 2020, soit une baisse de 2,48 points. Le ratio marge d'intérêts et des opérations de crédit-bail / encours net est en baisse de 0,1 point et s'établit à 2,56%.

## **II.1.5 Produits et charges d'exploitation non bancaire**

Les produits et charges d'exploitation non bancaires évoluent, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
Produits d'exploitation non bancaires	22 337	23 920	19 295	7,10%	-19,30%	6 498	11 614	78,72%
Charges d'exploitation non bancaires	1	1 024	0	>100,0 %	100,00 %	0	0	

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaires sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation.

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les produits d'exploitation non bancaire s'élèvent à 23,9 Mdh en 2019 contre 22,3 Mdh en 2018, soit une hausse de 7,1% sur la période, en raison de la refacturation des frais de recouvrement. La hausse des charges d'exploitation non bancaires (plus de 100%) s'explique par le retrait de l'actif d'un logiciel non totalement amorti.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les produits d'exploitation non bancaire s'élèvent à 19,3 Mdh contre 23,9 Mdh en 2019, soit une baisse de 19,3% sur la période impacté par la crise sanitaire Covid-19.

La baisse des charges d'exploitation non bancaires à 0 dirhams s'explique par une sortie d'une immobilisation incorporelle en 2019 et constatation d'une moins value.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, les produits d'exploitation non bancaire s'élèvent à 11,6 Mdh contre 6,5 Mdh au premier semestre 2020, soit une hausse de plus de 78% sur la période.

## II.1.6 Frais généraux

Les charges générales d'exploitation évoluent comme suit sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 100 652</b>	<b>1 162 800</b>	<b>1 118 299</b>	<b>5,60%</b>	<b>-3,80%</b>	<b>572 288</b>	<b>620 545</b>	<b>8,43%</b>
Charges de personnel	165 853	180 288	212 256	8,70%	17,70%	91 740	96 985	5,72%
Impôts et taxes	8 026	8 102	9 412	0,90%	16,20%	4 505	4 653	3,28%
Charges externes	219 899	228 770	237 289	4,00%	3,70%	98 452	131 696	33,77%
Autres charges d'exploitation	20	7	1	-64,50%	-87,50%	0,9		-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	30 093	28 335	30 960	-5,80%	9,30%	14 536	12 329	-15,18%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>423 892</b>	<b>445 501</b>	<b>489 917</b>	<b>5,10%</b>	<b>10,00%</b>	<b>209 235</b>	<b>245 663</b>	<b>17,41%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 445,5 Mdh en 2019 contre 423,9 Mdh en 2018, enregistrant une hausse de 5,1% sur la période. Cette évolution est principalement liée à :

- l'augmentation des charges de personnel qui passent de 165,9 Mdh en 2018 à 180,3, soit une hausse de 8,7%, en raison de l'augmentation des effectifs et l'augmentation de salaire ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles qui passent de 30,1 Mdh en 2018 à 28,3 Mdh en 2019, soit une diminution de 5,8%, liée à l'arrivée à terme de l'amortissement de certains éléments d'actifs ;

- l'augmentation des charges externes qui passent de 219,9 Mdh en 2018 à 228,8 Mdh en 2019. Cette augmentation est portée par la rémunération du personnel intérimaire (+79,0%), les loyers de location simple (4,4%), les frais d'entretien et réparation (6,9%) et les autres charges extérieures (+8,0%).

### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 489,9 Mdh contre 445,5 Mdh en 2019, enregistrant une hausse de 10,0% sur la période. Cette évolution est principalement liée à :

- l'augmentation des charges de personnel qui passent de 180,3 en 2019 à 212,3 Mdh, soit une hausse de 17,7% en raison de l'augmentation des effectifs et l'augmentation des salaires ;
- la hausse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations qui passent de 28,3 Mdh en 2019 à 31,0 Mdh en 2020, soit une augmentation de 9,3% ;
- l'augmentation des charges externes de 3,7% qui passent de 228,8 Mdh en 2019 à 237,3 Mdh en 2020. Cette augmentation est portée par la rémunération du personnel intérimaire (+4,9 Mdh), les loyers de location simple (+13,8%), et les frais d'entretien et réparation (+24,5%).

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 245,7 Mdh contre 209,2 Mdh au premier semestre 2020, enregistrant une hausse de 17,41% sur la période. Cette évolution est principalement liée à :

- l'augmentation des charges de personnel qui passent de 91,7 Mdh à 97,0 Mdh, soit une hausse de 5,72% ;
- la hausse charges externes qui passent de 98,5 Mdh à 131,7 Mdh au premier semestre 2021, soit une augmentation de 33,77%.

Le détail des charges externes sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
Loyers de location simple	22 561	23 544	26 789	4,40%	13,80%	13 087	16 975	29,70%
Frais d'entretien et de réparation	25 603	27 380	34 080	6,90%	24,50%	14 809	16 975	14,63%
Rémunération du personnel intérimaire	1 016	1 819	6 760	79,00%	>100,0%	2 445	3 150	28,83%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	99 073	98 383	98 692	-0,70%	0,30%	39 903	59 860	50,01%
Primes d'assurance	209	209	208	-0,10%	-0,50%		107	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	1 427	1 400	1 550	-1,90%	10,70%	695	826	18,85%
<b>Charges extérieures</b>	<b>149 890</b>	<b>152 735</b>	<b>168 079</b>	<b>1,90%</b>	<b>10,00%</b>	<b>70 939</b>	<b>97 892</b>	<b>37,99%</b>
Transport et déplacement	10 451	11 591	11 033	10,90%	-4,80%	5 504	5 571	1,23%
Mission et réception	1 931	2 335	515	20,90%	-77,90%	400	133	-66,64%
Publicité, publication et relations publiques	26 701	25 660	21 660	-3,90%	-15,60%	6 424	10 519	63,74%
Frais postaux & de télécommunication	18 309	19 410	17 808	6,00%	-8,30%	7 940	8 938	12,57%
Frais de recherche et de documentation	3 298	6 643	8 012	>100,0%	20,60%	2 694	4 544	68,70%
Frais de conseil et d'assemblée			750					

Dons et cotisations	828	888	888	7,30%	0,00%	444	3 302	643,66 %
Fournitures de bureau et imprimés	1 465	1 481	1 090	1,10%	-26,40%	510	411	-19,39%
Autres charges externes	5 839	6 347	7 453	8,70%	17,40%	3 466	3 870	11,65%
<b>Autres charges extérieurs</b>	<b>68 822</b>	<b>74 355</b>	<b>69 209</b>	<b>8,00%</b>	<b>-6,90%</b>	<b>27 382</b>	<b>37 289</b>	<b>36,18%</b>
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	1 187	1 678		41,40%	100,00 %			
<b>Charges externes</b>	<b>219 899</b>	<b>228 768</b>	<b>237 288</b>	<b>4,00%</b>	<b>3,70%</b>	<b>98 452</b>	<b>131 696</b>	<b>33,77%</b>

Source : wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, les charges externes s'élèvent à 228,8 Mdh, en hausse de 4,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par :

- la hausse de 1,9% des charges extérieures, qui s'établissent à 152,7 Mdh en 2019 contre 149,9 Mdh en 2018, portées par :
  - la hausse de 79,0% des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, qui passent de Mdh en 2018 à 98,4 Mdh en 2019 principalement en raison du renfort ponctuel des activités du commerce et du recouvrement ;
  - La hausse des loyers de location simple de 4,4% et des frais d'entretien et réparation de 6,9%
- la hausse de 8,0% des autres charges extérieures, qui s'élèvent à 74,4 Mdh en 2019 contre 68,8 Mdh en 2018, portées par :
  - la hausse de 10,9% du poste transport et déplacement ;
  - La hausse de 6,0% des frais postaux et télécommunications ;
  - La hausse des frais de recherche et de documentation. Ce poste a plus que doublé en raison des études réalisées dans le cadre du plan à moyen terme.

### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, les charges externes s'élèvent à 237,3 Mdh contre 228,8 Mdh en 2019, en hausse de 3,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par :

- la hausse de 10,0% des charges extérieures, qui s'établissent à 168,1 Mdh contre 152,7 Mdh en 2019, portées par :
  - la hausse de 4,9 Mdh des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, qui passent de 98,4 Mdh en 2019 à 6,8 Mdh principalement ;
  - La hausse des loyers de location simple de 13,8% et des frais d'entretien et réparation de 24,5%
- cette hausse des charges externes a été atténuée par la baisse de 6,9% des autres charges extérieures, qui s'élèvent à 74,4 Mdh en 2019 contre 69,2 Mdh, portées par :
  - la baisse de 4,8% du poste transport et déplacement en raison de crise sanitaire du Covid-19 et le confinement ;
  - La baisse de 15,6% du poste publicité, publication et relation publiques en raison de la crise sanitaire du covid-19 et le confinement ;

- La baisse de 8,3% des frais postaux et télécommunications ;
- La baisse de 77,9% du poste mission et réception en raison de la suppression d'événements dans le cadre de la crise sanitaire.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les charges externes s'élèvent à 131,7 Mdh contre 98,5 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 33,77%. Cette hausse s'explique par :

- la hausse de 37,99% des charges extérieures, qui s'établissent à 98,0 Mdh contre 70,9 Mdh au premier semestre 2020, portées par :
  - la hausse de 50,01% des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, soit une hausse de près de 20,0 Mdh ;
  - La hausse des loyers de location simple de 29,70% et des frais d'entretien et réparation de 14,63% sur la même période ;
- cette hausse des charges externes a été accompagnée d'une hausse de 36,18% des autres charges extérieures, qui s'élèvent à 37,3 Mdh au premier semestre 2021 contre 27,4 Mdh, portées par :
  - La hausse de 63,74% du poste publicité, publication et relation publiques ;
  - La hausse des dons et cotisations de 2,9 Mdh ;
  - La hausse des frais de recherche et de documentation de 1,9 Mdh soit une augmentation de 68,70%.

### **II.1.7 Coefficient d'exploitation bancaire**

Le coefficient d'exploitation de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1.2 1/S1.20
Produit Net Bancaire (1)	1 100 652	1 162 800	1 118 299	5,60%	-3,80%	572 288	620 545	8,43%
Charges générales d'exploitation (2)	423 892	445 501	489 917	5,10%	10,00%	209 235	245 663	17,41%
Résultat courant (3)	485 965	538 637	-72 645	10,80%	<-100,0%	-89 266	199 617	n.a.
<b>Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)</b>	<b>38,50%</b>	<b>38,30%</b>	<b>43,80%</b>	<b>-0,2 pt</b>	<b>5,5 pt</b>	<b>36,56%</b>	<b>39,59%</b>	<b>3,03</b>
<b>Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)</b>	<b>44,20%</b>	<b>46,30%</b>	<b>-6,50%</b>	<b>2,2 pt</b>	<b>-52,8 pt</b>	<b>-15,60%</b>	<b>32,17%</b>	<b>47,77</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, le coefficient d'exploitation est en baisse de 0,2 points à 38,3%, sous l'effet conjugué de la hausse du PNB de 5,6% et la hausse des charges d'exploitation de 5,1% inférieure à celle du PNB.

La marge d'exploitation passe quant à elle de 44,2% en 2018 à 46,3%, enregistrant une hausse de 2,2 points sur la période.

### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, le coefficient d'exploitation est en hausse de 5,5 points à 43,8%, sous l'effet conjugué de la baisse du PNB de 3,8% et la hausse des charges d'exploitation de 10,0%.

La marge d'exploitation passe quant à elle de 46,3% à -6,5%, enregistrant une baisse de 52,8 points sur la période.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, le coefficient d'exploitation est en hausse de 3,0 points à 39,59%, sous l'effet conjugué de la hausse du PNB de 8,43% et la hausse plus importante des charges générales d'exploitation de 17,41%.

La marge d'exploitation passe quant à elle de -15,60% à 32,17%, enregistrant une hausse de 47,8 points sur la période.

## II.1.8 Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>1 100 652</b>	<b>1 162 800</b>	<b>1 118 299</b>	<b>5,60%</b>	<b>-3,80%</b>	<b>572 288</b>	<b>620 545</b>	<b>8,43%</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0	
+ Autres produits divers d'exploitation	22 337	23 920	19 295	7,10%	-19,30%	6 498	11 614	78,72%
- Autres charges diverses d'exploitation	1	1 024	0	>100,0%	100,00%	-	-	
- Charges générales d'exploitation	423 892	445 501	489 917	5,10%	10,00%	209 235	245 663	17,41%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>699 096</b>	<b>740 195</b>	<b>647 677</b>	<b>5,90%</b>	<b>-12,50%</b>	<b>369 551</b>	<b>386 497</b>	<b>4,59%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018–2019

Le résultat brut d'exploitation de Wafasalaf s'élève à 740,2 Mdh en 2019 contre 699,1 Mdh en 2018, enregistrant une hausse de 5,9% sur la période ; une évolution qui s'explique essentiellement par :

- la hausse de 5,6% du Produit Net Bancaire, qui passe de 1 100,7 Mdh en 2018 à 1 162,8 ;
- la hausse de 13,5% des autres produits non bancaires, qui passent de 22,3 Mdh en 2018 à 23,9 Mdh en 2019 ;
- la légère hausse des charges générales d'exploitation qui passent de 423,9 Mdh en 2018 à 445,5 Mdh en 2019.

### Revue analytique 2019–2020

Le résultat brut d'exploitation de Wafasalaf s'élève à 647,7 Mdh contre 740,2 Mdh en 2019, enregistrant une baisse de 12,5% sur la période ; une évolution qui s'explique essentiellement par :

- la baisse de 3,8% du Produit Net Bancaire, qui passe de 1 162,8 en 2019 à 1 118,3 Mdh en 2020 ;
- la baisse de 19,3% des autres produits divers d'exploitation qui passe de 23,9 Mdh en 2019 à 19,3 Mdh en 2020 ;
- la hausse des charges générales d'exploitation de 10% qui passent de 445,5 Mdh en 2019 à 489,9 Mdh en 2020.

### Revue analytique S1.2021

Le résultat brut d'exploitation de Wafasalaf s'élève à 386,5 Mdh contre 369,6 Mdh au premier semestre 2020, enregistrant une hausse de 4,59% entre le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021, une évolution qui s'explique essentiellement par :

- la hausse de 8,43% du Produit Net Bancaire, qui passe de 572,3 Mdh au premier semestre 2020 à 620,5 Mdh au premier semestre 2021 ;
- la hausse de 78,72% des autres produits divers d'exploitation qui passe de 6,5 Mdh au premier semestre 2020 à 11,6 Mdh au premier semestre 2021 ;
- la hausse des charges générales d'exploitation de 17,41% qui passent de 209,2 Mdh à 245,7 Mdh sur la même période.

## II.1.9 Résultat courant

Le résultat courant se présente comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>699 096</b>	<b>740 195</b>	<b>647 677</b>	<b>5,90%</b>	<b>-</b>	<b>369 551</b>	<b>386 497</b>	<b>4,59%</b>
<b>- Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables</b>	<b>493 090</b>	<b>505 848</b>	<b>931 189</b>	<b>2,60%</b>	<b>84,10%</b>	<b>577 529</b>	<b>660 742</b>	<b>14,41%</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	332 052	356 020	587 056	7,20%	64,90%	304 434	394 992	29,75%
Pertes sur créances irrécupérables	160 406	146 528	102 169	-8,70%	-30,30%	68 095	94 111	38,21%
Autres dotations aux provisions	632	3 300	241 964	>100,0%	>100,0%	205 000	171 639	-16%
<b>+ Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>279 959</b>	<b>304 290</b>	<b>210 867</b>	<b>8,70%</b>	<b>-</b>	<b>118 712</b>	<b>473 862</b>	<b>&gt;100%</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	253 573	280 054	194 368	10,40%	-30,60%	112 061	228 754	>100%
Récupérations sur créances amorties	19 184	22 636	16 499	18,00%	-27,10%	6 651	11 583	74,15%
Autres reprises de provisions	7 203	1 600	0	-77,80%	100,00%	-	233 525	-
<b>Résultat courant</b>	<b>485 965</b>	<b>538 637</b>	<b>-72 645</b>	<b>10,80%</b>	<b>&lt;-</b>	<b>-89 266</b>	<b>199 617</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018 - 2019

Entre 2018 et 2019, le résultat courant de Wafasalaf passe de 486,0 Mdh à 538,6 Mdh, enregistrant une hausse de 10,8% sur la période, malgré la hausse de 15,8% affichée par le résultat brut d'exploitation ; une baisse qui s'explique par :

- la hausse de 26,5% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables, qui passent de 493,1 Mdh en 2018 à 505,8 Mdh en 2019, sous l'effet combiné des éléments suivants :
  - la hausse de 7,2% des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 332,1 Mdh en 2018 à 332,1 Mdh en 2019, en raison de l'augmentation du risque notamment commerçants et d'autres opérations « niche » ;



- la baisse de 8,7% des pertes sur créances irrécupérables qui passent de 160,4 Mdh en 2018 à 146,5 Mdh en 2019 ;
- la baisse des autres dotations aux provisions, qui passent de 0,6 Mdh en 2018 à 3,3 Mdh en 2019, qui s'explique par les dotations constituées en 2018 en couverture de divers risques encourus.
- la hausse de 1,8% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties, qui passent de 280,0 Mdh en 2018 à 304,3 Mdh en 2019, avec notamment :
  - une hausse de 10,9% des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui s'établissent à 280,1 Mdh en 2019 contre 253,6 Mdh en 2018, en raison d'une bonne performance d'encaissement et des volumes des passages à pertes opérés;
  - une hausse de 18,0% des récupérations sur créances amorties, qui s'élèvent à 22,6 Mdh en 2019 contre 19,2 Mdh en 2018, en raison d'une bonne performance d'encaissement et des volumes des passages à pertes opérés ;
  - une baisse de 77,8% des autres reprises de provisions, qui s'élèvent à 1,6 Mdh en 2019 contre 7,2 Mdh en 2018, en raison de l'utilisation d'une provision du risque pris en assainissement de la situation avec un des partenaires.
- La variation liée au coût du risque a un impact de 8 Mdhs.

### Revue analytique 2019 - 2020

Entre 2019 et 2020, le résultat courant de Wafasalaf passe 538,6 Mdh à -72,6 Mdh, enregistrant une baisse de 611,2 Mdh sur la période. Cette baisse s'explique par :

- la hausse de 84,1% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables, qui passent de 505,8 Mdh en 2019 à 931,2 Mdh, sous l'effet combiné des éléments suivants :
  - ✓ la hausse de 64,9% des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 356,0 Mdh en 2019 à 587,1 Mdh en 2020, en raison de l'augmentation du risque notamment commerçants et d'autres opérations « niche » ;
  - ✓ la baisse de 30,3% des pertes sur créances irrécupérables qui passent de 146,5 Mdh en 2019 à 102,2 Mdh en 2020 ;
  - ✓ l'augmentation des autres dotations aux provisions, qui passent de 3,3 Mdh en 2019 à 242,0 Mdh en raison de la crise sanitaire du Covid-19.
- la baisse de 30,7% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties, qui passent de 304,3 Mdh en 2019 à 210,9 Mdh en 2020, avec notamment :
  - ✓ une baisse de 30,6% des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui s'établissent à 194,4 Mdh contre 280,1 Mdh en 2019 ;
  - ✓ une baisse de 27,1% des récupérations sur créances amorties, qui s'élèvent à 16,5 Mdh contre 22,6 Mdh en 2019, en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

### Revue analytique S1.2021

Entre le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021, le résultat courant de Wafasalaf passe de -89,3 Mdh à 199,6 Mdh, enregistrant une hausse de 288,9 Mdh sur la période. Cette hausse s'explique par :

- la hausse de 14,41% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables, qui passent de 577,5 Mdh au premier semestre 2020 à 660,7 Mdh au premier semestre 2021, sous l'effet combiné des éléments suivants :
  - ✓ la hausse de 29,75% des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 304,4 Mdh à 395,0 au premier semestre 2021 ;
  - ✓ la baisse de 16% des autres dotations aux provisions qui passent de 205 Mdh au premier semestre 2020 à 171,6 Mdh au premier semestre 2021 ;
  - ✓ l'augmentation des pertes sur créances irrécupérables, qui passent de 68,1 Mdh au premier semestre 2020 à 94,1 Mdh.
- la hausse de 355,2 Mdh des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties, qui passent de 118,7 Mdh au premier semestre 2020 à 473,9 Mdh au premier semestre 2021, avec notamment :
  - ✓ une hausse de 116,7 des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui s'établissent à 112,1 Mdh contre 228,8 Mdh au premier semestre 2021 ;
  - ✓ une hausse de 74,15% des récupérations sur créances amorties, qui s'élèvent à 11,6 Mdh contre 6,7 Mdh au premier semestre 2020 ;
  - ✓ la hausse des autres reprises de provisions de 233,5 Mdh.

#### **II.1.10 Résultat non courant**

Le tableau suivant détaille l'évolution du résultat non courant de Wafasalaf sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1. 21/S1.20
Produits non courants	513	1	0	-99,70%	-95,30%	0	0	
Charges non courantes	7 600	17 224	12 901	>100,0%	-25,10%	6 222	2 653	-57,36%
<b>Résultat non courant</b>	<b>-7 086</b>	<b>-17 222</b>	<b>-12 901</b>	<b>&lt;100,0%</b>	<b>25,10%</b>	<b>-6 222</b>	<b>-2 653</b>	<b>n.a.</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Entre 2018 et 2019, le résultat non courant passe de -7,1 Mdh en 2018 à -17,2 Mdh en 2019 sous l'effet combiné de la forte hausse des charges non courantes, qui s'élèvent à 17,2 Mdh en 2019 contre 7,6 Mdh en 2018, en raison de la comptabilisation de l'impôt sur la cohésion sociale. L'impact est de 11,1 Mdhs.

### Revue analytique 2019-2020

Entre 2019 et 2020, le résultat non courant passe de -17,2 Mdh en 2019 à -12,9 sous l'effet de la baisse des charges non courantes, qui s'élèvent à 12,9 Mdh en 2020 contre 17,2 Mdh en 2019, en raison de la constatation en 2019 des factures d'avoirs de certains clients.

### Revue analytique S1.2021

Entre le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021, le résultat non courant passe de -6,2 Mdh en à -2,7 sous l'effet de la baisse des charges non courantes, qui s'élèvent à 2,7 Mdh au premier semestre 2021 contre 6,2 Mdh au premier semestre 2020.

#### II.1.11 Résultat net

Le résultat net de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1.2 1/S1.20
<b>Résultat courant</b>	485 965	538 637	-72 645	10,80%	< 100,0%	-89 266	199 617	n.a.
<b>Résultat non courant</b>	-7 086	-17 222	-12 901	< 100,0%	25,10%	-6 222	-2 653	n.a.
<b>Résultat avant impôts</b>	478 878	521 415	-85 546	8,90%	< 100,0%	-95 488	196 964	n.a.
Impôts sur les résultats	163 538	184 160	48 046	12,60%	-73,90%	26 564	33 917	27,68%
<b>Résultat net</b>	315 340	337 255	-133 592	6,90%	< 100,0%	-122 051	163 047	n.a.
<b>Marge nette (RN/PNB)</b>	28,70%	29,00%	-11,90%	0,4	-40,9	-21,33%	26,27%	n.a.
- Bénéfices distribués	300 000	300 000	0	0,00%	-100,00%	0	0	
<b>Autofinancement</b>	44 751	66 613	130 893	48,90%	96,50%	97 485	113 490	16,42%

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018–2019

Au titre de l'exercice 2019, le résultat net de Wafasalaf s'établit à 337,3 Mdh en 2019 contre 315,3 Mdh en 2018, soit une hausse de 6,9% sur la période. La marge nette est ainsi en légère hausse de 0,4 point à 29,0% contre 28,7% au titre de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné de la hausse du résultat net de 6,9% (337,3 Mdh en 2019 contre 315,3 Mdh en 2018) et la hausse du PNB de 5,6%.

L'autofinancement de l'exercice demeure positif à 66,6 Mdh en 2019 contre 44,8 Mdh en 2018, en hausse de 48,9%, avec une distribution de dividendes de 300 Mdh, en ligne avec l'exercice précédent.

### Revue analytique 2019–2020

Au titre de l'exercice 2020, le résultat net de Wafasalaf s'établit à -133,6 Mdh contre 337,3 Mdh en 2019. La marge nette est ainsi en recul de 40,9 points à -11,9% contre 29,0% au titre de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la baisse du résultat net (-470,8 Mdh) et la hausse du PNB de 3,8%.

L'autofinancement de l'exercice demeure positif à 130,9 Mdh en 2020 contre 66,6 Mdh en 2019, en hausse de 96,5%, avec une suspension de distribution des dividendes.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, le résultat net de Wafasalaf s'établit à 163,0 Mdh contre -122,1 Mdh au premier semestre 2020. La marge nette est ainsi en hausse de 48 points à 26,27% contre -21,33% au titre du premier semestre 2020. Cette augmentation s'explique par la hausse du résultat net (+285,1 Mdh) et la hausse du PNB de 8,43%.

L'autofinancement du premier semestre 2021 demeure positif à 113,5 Mdh contre 97,5 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 16,42%, avec une suspension de distribution des dividendes.

## II.1.12 Coût du risque

Le coût du risque de Wafasalaf se présente comme suit sur les 3 derniers exercices :

	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var.S1.21/S1.20
<b>Global</b>	<b>1,85%</b>	<b>1,62%</b>	<b>1,97%</b>	<b>-0,23</b>	<b>0,35</b>	<b>2,33%</b>	<b>1,30%</b>	<b>-1,03</b>
Prêt Personnel	2,11%	2,12%	3,82%	0,01	1,70	3,86%	4,27%	0,41
Automobile	1,66%	1,11%	3,88%	-0,55	2,77	4,27%	3,45%	-0,82
EDM	1,02%	0,95%	1,97%	-0,07	1,02	2,33%	1,30%	-1,03

Source : Wafasalaf

En 2018, la hausse de 0,97 point du coût du risque est liée aux principaux éléments suivants :

- 0,22 point lié à l'effet mix produit, notamment :
  - Prêt personnel : changement du mix de prélèvement : transfert d'une partie de la clientèle prélevée à la source à un prélèvement bancaire, plus risqué ;
  - Automobile : changement du mix produit : transfert d'une partie de la LOA en crédit amortissable, entraînant la hausse de la base de provisionnement.
- 0,45 point lié à la baisse de la performance du recouvrement.

En 2019, le coût du risque a baissé de 0,23 point.

À la suite de la fraude « taxi », des mesures ont été mises en place pour la couverture de ce risque :

- La révision du cadre d'acceptation des taxis et ses prérequis ;
- La centralisation du traitement du taxi au niveau des engagements ;
- Le renforcement du contrôle 1er niveau et de la surveillance à chaud ;
- Contrôle second niveau de l'exhaustivité de la production TAXI ;
- La validation par la conformité et l'audit de la reprise de l'activité.

En 2020, le coût du risque est à 1,97% en hausse de 0,35 point par rapport à 2019.

Au premier semestre 2021, le coût du risque est à 1,30% soit une baisse de 1,03 point par rapport au premier semestre 2020.

## II.2. ANALYSE BILANCIELLE

Le bilan de Wafasalaf, sur la période sous revue, se présente comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	2 210	1 813	1 762	-17,90%	-2,80%	3 137	78,06%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	312 905	356 492	522 425	13,90%	46,50%	275 166	-47,33%
Créances sur la clientèle	8 853	9 734	9 812	9,90%	0,80%	9 976	1,68%
	795	095	180			547	
Titres de transaction et de placement				Ns	Ns		
Titres de participation	451	451	451	0,00%	0,00%	451	0,00%
Autres actifs	877 021	603 990	466 242	-31,10%	-22,80%	608 779	30,57%
Titres d'investissement	12 500	12 500	12 500	0,00%	0,00%	12 500	0,00%
Immobilisations données en crédit bail et en location	6 512	6 318	5 830	-3,00%	-7,70%	6 167	5,77%
	194	135	999			180	

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Immobilisations incorporelles	184 148	189 118	194 459	2,70%	2,80%	190 911	-1,82%
Immobilisations corporelles	58 977	55 067	51 680	-6,60%	-6,20%	47 312	-8,45%
<b>Actif</b>	<b>16 814 202</b>	<b>17 271 662</b>	<b>16 892 698</b>	<b>2,70%</b>	<b>-2,20%</b>	<b>17 281 983</b>	<b>2,30%</b>
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 141 498	5 530 653	4 725 129	-9,90%	-14,60%	4 540 273	-3,91%
Dépôts de la clientèle	3 997 236	3 851 873	3 340 157	-3,60%	-13,30%	3 368 297	0,84%
Titres de créance émis	3 648 221	4 611 720	5 489 551	26,40%	19,00%	5 800 696	5,67%
Autres passifs	814 071	972 415	924 726	19,50%	-4,90%	1 058 208	14,43%
Provisions pour risques et charges	19 520	21 220	263 184	8,70%	>100,0%	201 298	-23,51%
Provisions réglementées				Ns	Ns		
Dettes subordonnées	453 696	506 565	506 327	11,70%	0,00%	506 540	0,04%
Réserves et primes liées au capital	1 302 612	1 317 612	1 317 612	1,20%	0,00%	1 317 612	0,00%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,00%	0,00%	113 180	0,00%
Report à nouveau (+/-)	8 830	9 170	346 425	3,90%	>100,0%	212 833	-38,56%
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				Ns	Ns		
Résultat net de l'exercice (+/-)	315 340	337 255	-133 592	6,90%	<- 100,0%	163 047	n.a.
<b>Passif</b>	<b>16 814 202</b>	<b>17 271 662</b>	<b>16 892 698</b>	<b>2,70%</b>	<b>-2,20%</b>	<b>17 281 983</b>	<b>2,30%</b>

Source : Wafasalaf

Le total bilan de Wafasalaf s'établit à 17 282,0 Mdh au premier semestre 2021 contre 16 892,7 Mdh en 2020 soit une baisse de 2,30% sur la période.

## II.2.1 Crédits

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période sous revue, de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	2 210	1 813	1 762	-17,90%	-2,80%	3 137	78,06%
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés (1)</b>	<b>312 905</b>	<b>356 492</b>	<b>522 425</b>	<b>13,90%</b>	<b>46,50%</b>	<b>275 166</b>	<b>-47,33%</b>
<b>Créances sur la clientèle (2)</b>	<b>8 853</b>	<b>9 734</b>	<b>9 812</b>	<b>9,90%</b>	<b>0,80%</b>	<b>9 976</b>	<b>1,68%</b>
	795	095	180			547	
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 530	9 396	9 187	10,10%	-2,20%	9 453	2,89%
	795	396	561			016	
Crédits à l'équipement				Ns	Ns		
Crédits immobiliers	1 900	1 695	1 406	-10,80%	-17,00%	1 406	0,00%
Autres crédits	321 101	336 005	623 213	4,60%	85,50%	522 125	-16,22%
<b>Total crédits (1) + (2)</b>	<b>9 166</b>	<b>10 090</b>	<b>10 334</b>	<b>10,10%</b>	<b>2,40%</b>	<b>10 251</b>	<b>-0,80%</b>
	701	587	605			713	

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018–2019

En 2019, le total des crédits s'élève à 10 090,6 Mdh contre 9 166,7 Mdh en 2018, en hausse de 10,1% sur la période, en raison de :

- La hausse de 9,9% des créances sur la clientèle, qui s'explique par les variations suivantes :
  - l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation qui s'établit à 9 396,4 Mdh contre 8 530,8 Mdh en 2018, en hausse de 10,1%, en raison d'une meilleure performance de la production et une meilleure anticipation des besoins de la clientèle ;
  - les autres crédits qui se hissent à 336,0 Mdh en 2019 contre 321,1 Mdh en 2018, en hausse de 4,6% sur la période ;
  - l'encours des crédits immobiliers qui baisse à 1,7 Mdh en 2019 contre 1,9 Mdh en 2018, soit une diminution de 10,8%, en raison de l'amortissement des anciennes affaires crédits immobiliers.
- La hausse de 13,9% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 356,5 Mdh en 2019 contre 312,9 Mdh en 2018, qui s'explique par la position des comptes de trésorerie d'actifs.

### Revue analytique 2019–2020

En 2020, le total des crédits s'élève à 10 334,6 Mdh contre 10 090,6 Mdh en 2019, en hausse de 2,4% sur la période, en raison de :

- La hausse de 0,8% des créances sur la clientèle, qui s'explique par les variations suivantes :
  - l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation qui s'établit à 9 187,6 Mdh contre 9 396,4 Mdh en 2019, en baisse de 2,2%, en raison de la crise sanitaire Covid-19 ;
  - les autres crédits qui se hissent à 623,2 Mdh en 2020 contre 336,0 Mdh en 2019, en hausse de 85,5% sur la période ;

- l'encours des crédits immobiliers qui baisse à 1,4 Mdh contre 1,7 Mdh en 2019, soit une diminution de 17,0%, en raison de l'amortissement des anciennes affaires crédits immobiliers.
- La hausse de 46,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 522,4 Mdh contre 356,5 Mdh en 2019, qui s'explique par la position des comptes de trésorerie d'actifs.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le total des crédits s'élève à 10 251,7 Mdh contre 10 334,6 Mdh en 2020, en baisse de 0,8% sur la période, en raison de :

- La hausse de 1,68% des créances sur la clientèle, qui s'explique par les variations suivantes :
  - l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation qui s'établit à 9 453,0 Mdh au premier semestre 2021 contre 9 187,6 Mdh en 2020, en hausse de 2,89% ;
  - les autres crédits qui se hissent à 522,1 Mdh au premier semestre 2021 contre 623,2 Mdh en 2020, en baisse de 16,22% sur la période.
- La baisse de 47,33% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 275,2 Mdh au premier semestre 2021 contre 522,4 Mdh à fin 2020.

## II.2.2 Actifs divers

L'évolution des actifs divers, sur la période sous revue, se détaille comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Autres actifs	877 021	603 990	466 242	-31,10%	-22,80%	608 779	30,57%
<i>dont TVA</i>	633 526	332 360	27 118	-47,50%	-91,80%	23 118	-14,75%
Titres d'investissement	12 500	12 500	12 500	0,00%	0,00%	12 500	0,00%
Titres de transaction et de placement	0	0	0	Ns	Ns	0	
Titres de participation et emplois assimilés	451	451	451	0,00%	0,00%	451	0,00%
Immobilisations incorporelles et corporelles	243 126	244 185	246 139	0,40%	0,80%	238 223	-3,22%
Immobilisations données en crédit bail et en location	6 512	6 318	5 830	-3,00%	-7,70%	6 167	5,77%
	194	135	999			180	

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018 –2019

Les autres actifs enregistrent une baisse de 31,1% entre 2018 et 2019, s'établissant à 604,0 Mdh en 2019 contre 877,0 Mdh en 2018, en raison de la baisse du crédit TVA.

Les immobilisations données en crédit-bail passent, quant à elles, de 6 512,2 Mdh en 2018 à 6 318,1 Mdh en 2019, soit une baisse de 3,0% sur la période, qui s'explique par la baisse de la production de la LOA.

La baisse de 47,5% de la TVA est due à des remboursements par l'administration fiscale.

### Revue analytique 2019 –2020

Les autres actifs enregistrent une baisse de 22,8% au titre de l'exercice 2020, s'établissant à 466,2 Mdh contre 604,0 Mdh en 2019, en raison de l'apurement du crédit TVA.

Les immobilisations données en crédit-bail passent, quant à elles, de 6 318,1 Mdh en 2019 à 5 831,0 Mdh, soit une baisse de 7,7% sur la période, qui s'explique par la baisse de la production de la LOA.

### Revue analytique S1.2021

Les autres actifs enregistrent une hausse de 30,57% au titre du premier semestre 2021, s'établissant à 608,8 Mdh contre 466,2 en 2020.

Les immobilisations données en crédit-bail passent, quant à elles, 5 831,0 Mdh en 2020 à 6 167,2 Mdh, soit une hausse de 5,77% sur la période.



## II.2.3 Dépôts

Les dépôts ont évolué, sur la période sous revue, de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
<b>Dépôts de la clientèle (1)</b>	<b>3 997</b>	<b>3 851</b>	<b>3 340</b>	<b>-3,60%</b>	<b>-13,30%</b>	<b>3 368</b>	<b>0,84%</b>
	236	873	157			297	
<b>Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)</b>	<b>6 141</b>	<b>5 530</b>	<b>4 725</b>	<b>-9,90%</b>	<b>-14,60%</b>	<b>4 540</b>	<b>-3,91%</b>
	498	653	129			273	
A vue	249 691	296 116	278 327	18,60%	-6,00%	697 801	>100%
A terme	5 891	5 234	4 446	-11,20%	-15,00%	3 842	-13,59%
	807	537	801			472	
<b>Total dépôts (1) + (2)</b>	<b>10 138</b>	<b>9 382</b>	<b>8 065</b>	<b>-7,50%</b>	<b>-14,00%</b>	<b>7 908</b>	<b>-1,94%</b>
	734	525	286			570	

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au terme de l'exercice 2019, le total des dépôts s'établit à 9 382,5 Mdh en 2019 contre 10 138,7 Mdh en 2018, en baisse de 7,5% sur la période, principalement plombé par la diminution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés, qui chutent de 9,9% sur la période, à 5 530,7 Mdh contre 6 141,5 Mdh en 2018. Cette baisse est en particulier imputable aux dettes à terme, qui chutent de 11,2% sur la période, passant de 5 891,8 Mdh en 2018 à 5 234,5 Mdh en 2019, qui s'explique par le fait que les emprunts bancaires ont été remplacés par les BSF.

La baisse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés est, par ailleurs, atténuée par la hausse de 18,6% des dettes à vue qui s'élèvent à 296,1 Mdh en 2019 contre 249,7 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, le total des dépôts s'établit à 8 065,3 Mdh contre 9 382,5 Mdh en 2019, en baisse de 14,0% sur la période, principalement plombé par la diminution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés, qui chutent de 14,6% sur la période, à 4 725,1 Mdh contre 5 530,7 Mdh en 2019. Cette baisse s'explique par le fait que les emprunts bancaires ont été remplacés par les BSF.

### Revue analytique S1.2021

Au terme du premier semestre 2021, le total des dépôts s'établit à 7 908,6 Mdh contre 8 065,3 Mdh en 2020, en baisse de 1,94% sur la période, principalement plombé par la diminution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés, qui diminuent de 3,91% sur la période, à 4 540,3 Mdh au premier semestre 2021 contre 4 725,1 Mdh en 2020.

## II.2.4 Passifs divers

L'évolution des passifs divers, sur la période sous revue, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Autres passifs	814 071	972 415	924 726	19,50%	-4,90%	1 058 208	14,43%
Titres de créance émis	3 648 221	4 611 720	5 489 551	26,40%	19,00%	5 800 696	5,67%
Provisions pour risques et charges	19 520	21 220	263 184	8,70%	>100,0%	201 298	-23,51%
Provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	0	

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

### Revue analytique 2018–2019

Les autres passifs de Wafasalaf enregistrent une hausse de 19,5% entre 2018 et 2019, passant de 814,1 Mdh en 2018 à 972,4 Mdh, en raison de la hausse des postes créiteurs divers, des postes fournisseurs de biens et services ainsi que le poste de concessionnaire.

Par ailleurs, les titres de créances émis culminent à 4 611,7 Mdh en 2019 contre 3 648,2 Mdh en 2018, soit une hausse de 26,4% qui s'explique par le remplacement des emprunts bancaires par des BSF ;

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 21,2 Mdh en 2019 contre 19,5 Mdh en 2018, soit une hausse de 8,7%.

La provision pour risques et charges couvre la cotisation de CNSS sur la commission démarchage.

### Revue analytique 2019–2020

Les autres passifs de Wafasalaf enregistrent une baisse de 4,9% entre 2019 et 2020, passant de 972,4 Mdh à 924,7 Mdh, en raison de la baisse des postes créiteurs divers.

Par ailleurs, les titres de créances émis culminent à 5 489,6 Mdh contre 4 611,7 Mdh en 2019, soit une hausse de 19,0% qui s'explique par le remplacement des emprunts bancaires par des BSF ;

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 263,2 Mdh contre 21,2 Mdh en 2019, soit une hausse de 242,0 Mdh en raison d'une dotation PRG liée à la crise sanitaire.

### Revue analytique S1.2021

Les autres passifs de Wafasalaf enregistrent une hausse de 14,43% entre le premier semestre 2021 et décembre 2020, passant de 1 058,2 Mdh contre 924,7 Mdh.

Par ailleurs, les titres de créances émis culminent à 5 800,7 Mdh contre 5 489,6 Mdh en 2020, soit une hausse de 5,67% ;

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 201,3 Mdh contre 263,2 Mdh en 2020, soit une baisse de 23,51%.

## II.2.5 Structure des ressources de Wafasalaf

La structure des ressources de Wafasalaf, sur la période sous revue se présente de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
<b>Fonds propres &amp; assimilés</b>	<b>2 193 658</b>	<b>2 283 781</b>	<b>2 149 951</b>	<b>4,10%</b>	<b>-5,90%</b>	<b>2 313 211</b>	<b>7,59%</b>
Dont dettes subordonnées	453 696	506 565	506 327	11,70%	0,00%	506 540	0,04%
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,00%	0,00%	113 180	0,00%
Dont réserves et primes liées au capital	1 302 612	1 317 612	1 317 612	1,20%	0,00%	1 317 612	0,00%
Dont résultat net de l'exercice	315 340	337 255	-133 592	6,90%	<-100,0%	163 047	>100%
Dont report à nouveau	8 830	9 170	346 425	3,90%	>100,0%	212 833	-38,56%
Dont résultat net en instance d'affectation				Ns	Ns	0	
<b>Ressources</b>	<b>13 786 954</b>	<b>13 994 246</b>	<b>13 554 837</b>	<b>1,50%</b>	<b>-3,10%</b>	<b>13 709 266</b>	<b>1,14%</b>
Etablissement de crédit	6 141 498	5 530 653	4 725 129	-9,90%	-14,60%	4 540 273	-3,91%
A vue	249 691	296 116	278 327	18,60%	-6,00%	697 801	>100%
A terme	5 891 807	5 234 537	4 446 801	-11,20%	-15,00%	3 842 472	-13,59%
Clientèle	3 997 236	3 851 873	3 340 157	-3,60%	-13,30%	3 368 297	0,84%
Titres de créance émis	3 648 221	4 611 720	5 489 551	26,40%	19,00%	5 800 696	5,67%

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018–2019

Au titre de l'exercice 2019, les fonds propres et assimilés s'établissent à 2 283,8 Mdh contre 2 193,7 Mdh en 2018, en hausse de 4,1% sur la période. Cette évolution s'explique principalement par la hausse de 1,2% des réserves et primes liées au capital, qui s'élèvent à 1 317,6 Mdh en 2019 contre 1 302,6 Mdh en 2018 et la hausse des dettes subordonnées de 11,7% durant la même période.

Les ressources de Wafasalaf s'élèvent, quant à elles, à 13 994,2 Mdh en 2019 contre 13 787,0 Mdh en 2018, en hausse de 1,5% sur la période, malgré la baisse de 9,9% enregistrée par les dettes envers les établissements de crédit. Cette évolution à la hausse s'explique par la croissance de 26,4% des titres de créance émis qui s'élèvent à 4 611,7 Mdh en 2019 contre 3 648,2 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019–2020

Au titre de l'exercice 2020, les fonds propres et assimilés s'établissent à 2 150,0 Mdh contre 2 283,8 Mdh en 2019, en baisse de 5,9% sur la période. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du résultat net qui s'établit à -133,6 Mdh en 2020 contre 337,3 Mdh en 2019.

Les ressources de Wafasalaf s'élèvent, quant à elles, à 13 554,8 Mdh en 2020 contre 13 994,2 Mdh en 2019, en baisse de 3,1% sur la période. Cette évolution s'explique l'effet combiné de la baisse des dettes envers les établissements de crédit de 14,6%, la baisse de 13,3% des dettes envers la clientèle et la hausse des titres de créances émis de 19,0%.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les fonds propres et assimilés s'établissent à 2 313,2 Mdh contre 2 150,0 Mdh en 2020, en hausse de 7,59% sur la période. Cette évolution s'explique principalement par

la hausse du résultat net qui s'établit à 163,0 Mdh au premier semestre 2021 contre -133,6 Mdh en 2020 et la baisse du report à nouveau de 38,56%.

Les ressources de Wafasalaf s'élèvent, quant à elles, à 13 709,3 Mdh contre 13 554,8 Mdh en 2020, en hausse de 1,14% sur la période. Cette évolution s'explique par l'effet combiné de la baisse des dettes envers les établissements de crédit de 3,91%, la baisse de 0,84% des dettes envers la clientèle et la hausse des titres de créances émis de 5,67%.

### II.3. MAITRISE DU RISQUE

Les bases de calcul des ratios présentés ci-dessous correspondent à celles retenues pour le calcul des ratios prudentiels.

#### II.3.1 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité et du ratio Tier One sur la période sous revue :

En %	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>12,76%</b>	<b>13,77%</b>	<b>14,10%</b>	<b>1,0 pts</b>	<b>0,3 pts</b>	<b>14,58%</b>	<b>0,48 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio de solvabilité</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>12%</i>	<i>0,00 pts</i>
<b>Ratio Tier One</b>	<b>10,49%</b>	<b>10,16%</b>	<b>11,05%</b>	<b>-0,33 pts</b>	<b>0,89 pts</b>	<b>11,45%</b>	<b>0,40 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio Tier One</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>9%</i>	<i>0,00 pts</i>

Source : Wafasalaf

\*Fonds propres de base - formule : fonds propres (retraités des immobilisations incorporelles) / actif pondéré (en fonction du degré de garantie, conformément aux taux fixés par BAM)

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le ratio de solvabilité de Wafasalaf a atteint 13,77%, en baisse de 1,0 pt par rapport à l'exercice antérieur. Le ratio Tier One s'affiche quant à lui à 10,16%, soit 0,33 pt de moins qu'en 2018.

#### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le ratio de solvabilité de Wafasalaf a atteint 14,10%, en hausse de 0,3 pt par rapport à l'exercice antérieur. Le ratio Tier One s'affiche quant à lui à 11,05%, soit 0,89 pt de plus qu'en 2019.

#### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le ratio de solvabilité de Wafasalaf a atteint 14,58%, en hausse de 0,48 pt par rapport à fin 2020. Le ratio Tier One s'affiche quant à lui à 11,45%, soit 0,40 pt de plus qu'en 2020.

#### II.3.2 Ratios de maîtrise du risque

Le coût du risque a évolué comme suit sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Coût du risque <sup>(1)*</sup>	213 131	201 558	720 322	-5,43%	>100,0%	186 880	-74,06%
Encours moyen de créances clients** (2)	11 901 613	12 391 612	12 673 064	4,10%	2,30%	12 673 064	0,00%
<b>Coût du risque (1)/(2)</b>	<b>1,79%</b>	<b>1,63%</b>	<b>5,68%</b>	<b>-0,2pt</b>	<b>4,1pt</b>	<b>2,95%***</b>	<b>-3 pts</b>

Source : Wafasalaf

\*Charges de provisions = dotation + pertes- reprises - récupération \*\* Encours moyen= Moyenne des moyennes glissantes 12 mois de l'encours global clients net \*\*\*le calcul est pondéré sur les 6 mois

#### Revue analytique 2018-2019

A l'issue de l'exercice 2019, le coût du risque s'établit à 1,63%%, soit 0,2 point de moins qu'en 2018.

À la suite de la fraude « taxi », des mesures ont été mises en place pour la couverture de ce risque :

- La révision du cadre d'acceptation des taxis et ses prérequis ;
- La centralisation du traitement du taxi au niveau des engagements ;
- Le renforcement du contrôle 1er niveau et de la surveillance à chaud ;
- Contrôle second niveau de l'exhaustivité de la production TAXI ;
- La validation par la conformité et l'audit de la reprise de l'activité.

#### Revue analytique 2019-2020

A l'issue de l'exercice 2020, le coût du risque s'établit à 5,68%, soit 4,1 points de plus qu'en 2019.

#### Revue analytique S1.2021

A l'issue du premier semestre 2021, le coût du risque s'établit à 2,95%, soit 3 points de moins qu'en décembre 2020.

### II.3.3 Ratio d'encours des BSF sur encours de créances clients

Le ratio d'encours des BSF de Wafasalaf sur l'encours brut des créances clients se présente comme suit sur la période sous revue:

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Encours BSF	3 600	4 550	5 415	26,40%	19,00%	5 715	5,54%
	000	000	000			000	
Encours brut créances clients	16 819	17 605	17 614	4,70%	0,10%	18 284	3,80%
	440	170	638			509	
<b>Encours BSF/ encours créances clients</b>	<b>21,40%</b>	<b>25,80%</b>	<b>30,70%</b>	<b>4,4 pts</b>	<b>4,9 pts</b>	<b>31,26%</b>	<b>0,56 pts</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les encours de BSF représentent environ 25,8% des encours brut de créances clients, soit 4,4 points de plus qu'en 2018.

#### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les encours de BSF représentent environ 30,7% des encours brut de créances clients, soit 4,9 points de plus qu'en 2019.

#### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les encours de BSF représentent environ 31,26% des encours brut de créances clients, soit 0,56 point de plus qu'en décembre 2020.

### II.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Encours bruts	16 819 440	17 605 170	17 614 638	4,70%	0,10%	18 284 509	3,80%
Créances en souffrance (1)	1 469 359	1 572 301	2 267 987	7,00%	44,20%	522 125	-76,98%
<i>dont créances pré-douteuses</i>	<i>251 084</i>	<i>251 063</i>	<i>428 098</i>	<i>0,00%</i>	<i>70,50%</i>	<i>330 401</i>	<i>-22,82%</i>
<i>dont créances douteuses</i>	<i>89 133</i>	<i>111 953</i>	<i>359 331</i>	<i>25,60%</i>	<i>&gt; 100%</i>	<i>124 457</i>	<i>-65,36%</i>
<i>dont créances compromises</i>	<i>1 129 142</i>	<i>1 209 285</i>	<i>1 480 557</i>	<i>7,10%</i>	<i>22,40%</i>	<i>67 266</i>	<i>-95,46%</i>
<b>Créances en souffrance (en % de l'encours)</b>	<b>8,70%</b>	<b>8,90%</b>	<b>12,90%</b>	<b>0,2 pts</b>	<b>4,0 pts</b>	<b>2,86%</b>	<b>-10,04</b>
Cumul des provisions (2)	1 139 522	1 215 488	1 608 176	6,70%	32,30%	1 975 712	22,85%
<b>Taux de couverture (3) = (2)/(1)</b>	<b>77,60%</b>	<b>77,30%</b>	<b>70,90%</b>	<b>-0,3 pts</b>	<b>-6,4 pts</b>	<b>378,40%</b>	<b>307,50 pts</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 8,7% en 2018 à 8,9% en 2019, marquant ainsi une hausse de 0,2 points sur l'exercice, sous l'effet combiné de :

- La hausse de 4,7% de l'encours brut, qui passe de 16 819,4 Mdh en 2018 à 17 605,2 ;

- la hausse de 7,0% des créances en souffrance qui passent de 1 469,4 Mdh en 2018 à 1 572,3 en 2019.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 6,7% et s'établit à 1 215,5 Mdh en 2019 (contre 1 139,5 Mdh en 2018). Ceci ramène le taux de couverture à 77,3% en 2019 (contre 77,6% en 2018).

#### Revue analytique 2019-2020

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 8,9% en 2019 à 12,9% en 2020, marquant ainsi une hausse de 4,0 points sur l'exercice, sous l'effet de la hausse des créances en souffrance de 44,2%.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 32,3% et s'établit à 1 608,2 Mdh en 2020 (contre 1 215,5 Mdh en 2019). Ceci ramène le taux de couverture à 70,9% en 2020 contre 77,3% en 2019.

#### Revue analytique S1.2021

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 12,9% en 2020 à 2,86%, marquant ainsi une baisse de 10,0 points, sous l'effet de la baisse des créances en souffrance de 76,98%.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 22,85% et s'établit à 1 975,7 Mdh à fin juin 2021 contre 1 608,2 Mdh en 2020. Ceci ramène le taux de couverture à 378,4% au premier semestre 2021 contre 70,9% en 2020.

## II.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

### II.5.1 Rentabilité des fonds propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Résultat net (1)	315 340	337 254	-133 592	6,90%	<-100,0%	163 047	>100%
Fonds propres (2)	2 193 658	2 283 781	2 149 951	4,10%	-5,90%	2 313 211	7,59%
<b>ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2)</b>	<b>14,40%</b>	<b>15,10%</b>	<b>-6,00%</b>	<b>0,6 pts</b>	<b>-21,1 pts</b>	<b>7,31%</b>	<b>13,31 pts</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'année 2019, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf s'établit à 15,1% (+0,6 point par rapport à 2018), une évolution due essentiellement à la hausse du résultat net et des fonds propres (+6,9% et 4,1% respectivement entre 2018 et 2019).

#### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'année 2020, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf s'établit à -6,0% (-21,1 points par rapport à 2019), une évolution due essentiellement à la forte baisse du résultat net.

#### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf s'établit à 7,31% (+13,31 points par rapport à 2020), une évolution due essentiellement à la forte hausse du résultat net.



## II.5.2 Rentabilité des actifs

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Résultat net (1)	315 340	337 254	-133 592	6,90%	<-100,0%	163 047	>100%
Total Actif (2)	16 814 202	17 271 662	16 892 698	2,70%	-2,20%	17 281 983	2,30%
<b>ROA = (1) /moyenne (n-1, n) (2)</b>	<b>1,90%</b>	<b>2,00%</b>	<b>-0,80%</b>	<b>0,0 pts</b>	<b>-2,8 pts</b>	<b>0,95%</b>	<b>1,75 pts</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Le ROA de Wafasalaf s'établit à 2,0% en 2019, restant stable sur les deux dernières années.

### Revue analytique 2019-2020

Le ROA de Wafasalaf s'établit à -0,8% en 2020, en baisse de 2,8 points par rapport à l'exercice 2019. Cela s'explique par la forte baisse du résultat net.

### Revue analytique S1.2021

Le ROA de Wafasalaf s'établit à 0,95% en 2021, en hausse de 1,8 point par rapport à l'exercice 2020. Cela s'explique par la forte hausse du résultat net.

## II.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Produits sur opérations bancaires perçus	2 761 263	2 929 352	2 713 557	6,10%	-7,40%	1 449 218	-46,59%
Récupérations sur créances amorties	19 184	22 636	16 499	18,00%	-27,10%	11 583	-29,80%
Produits divers d'exploitation perçus	276 219	303 772	213 664	10,00%	-29,70%	240 368	12,50%
Charges sur opérations bancaires versées	-1 699 559	-1 810 493	-1 639 199	-6,50%	9,50%	-875 173	>100%
Charges diverses d'exploitation payées	-500 058	-519 772	-702 125	-3,90%	-35,10%	-491 756	>100%
Charges générales d'exploitation payées	-423 893	-446 525	-489 917	-5,30%	-9,70%	-245 663	>100%
Impôts sur les résultats payés	-163 538	-184 160	-48 046	-12,60%	73,90%	-33 917	>100%
<b>Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)</b>	<b>269 618</b>	<b>294 810</b>	<b>64 432</b>	<b>9,30%</b>	<b>-78,10%</b>	<b>54 661</b>	<b>-15,17%</b>
Variation des actifs d'exploitation	-1 016 414	-456 796	380 866	55,10%	>100,0%	-395 825	-203,93%
Variation des passifs d'exploitation	1 024 138	365 637	-487 098	-64,30%	<-100,0%	287 911	>100%
<b>Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)</b>	<b>7 724</b>	<b>-91 160</b>	<b>-106 232</b>	<b>&lt;-100,0%</b>	<b>-16,50%</b>	<b>-107 914</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)</b>	<b>277 342</b>	<b>203 650</b>	<b>-41 800</b>	<b>-26,60%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>	<b>-53 253</b>	<b>&gt;100%</b>

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-12 500	0		-100,00%	Ns	0	
Produit des cessions d'immobilisations financières		0		Ns	Ns		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	204	204		0,10%	-100,00%		
Acquisition d'immobilisations financières				Ns	Ns		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 096	-1 060	-1 953	82,60%	-84,20%	7 916	>100%
Dividendes reçus	38 948	43 941	43 941	12,80%	0,00%		-100,00%
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)</b>	<b>20 556</b>	<b>43 085</b>	<b>41 988</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-2,50%</b>	<b>54 416</b>	<b>29,60%</b>
Remboursement des capitaux propres et assimilés				Ns	Ns		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	17	52 869	-238	>100,0%	<-100,0%	213	>100%
Dividendes versés	-300 000	-300 000	0	0,00%	-100,00%		
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)</b>	<b>-299 983</b>	<b>-247 131</b>	<b>-238</b>	<b>17,60%</b>	<b>99,90%</b>	<b>213</b>	<b>&gt;100%</b>
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-2 085	-396	-50	81,00%	87,30%	1 375	>100%
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>2 210</b>	<b>1 814</b>	<b>1 762</b>	<b>-17,90%</b>	<b>-2,80%</b>	<b>3 137</b>	<b>78,06%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

A fin 2019, la trésorerie de Wafasalaf s'établit à 1,8 Mdh contre 2,2 Mdh en 2018, en baisse de 17,9%. Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 26,6% des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, qui s'établissent à 203,7 Mdh en 2019 contre 269,6 Mdh en 2018 ;
- la hausse des flux provenant des activités d'investissement, qui s'élèvent à 43,1 Mdh en 2019 contre 20,6 Mdh en 2018, qui s'explique par l'effet titrisation ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement, qui s'inscrit à -247,1 Mdh en 2019 contre -300,0 Mdh en 2018, en raison de l'arrivée à échéance de la levée de 200 Mdh en 2019 et la levée de 250 Mdh.

### Revue analytique 2019-2020

A fin 2020, la trésorerie de Wafasalaf s'établit à 1,8 Mdh, en baisse de 2,8%. Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 25,5 Mdh des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, qui s'établissent à -41,8 Mdh contre 203,7 Mdh en 2019 ;
- la baisse de 2,5% des flux provenant des activités d'investissement, qui s'élèvent à 42,0 Mdh contre 43,1 Mdh en 2019 ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement, qui s'inscrit à -0,2 Mdh contre -247,1 Mdh en 2019, en raison de la directive de BAM de suspendre la distribution des dividendes suite à la crise sanitaire.

### Revue analytique S1.2021

A juin 2021, la trésorerie de Wafasalaf s'établit à 3,1 Mdh, en hausse de 78,06%. Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- l'évolution des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, qui s'établissent à -53,3 Mdh contre -41,8 Mdh en 2020 ;
- la hausse de 29,6% des flux provenant des activités d'investissement, qui s'élèvent à 54,4 Mdh contre 42,0 Mdh en 2020 ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement, qui s'inscrit à 0,21 Mdh contre -0,2 Mdh en 2020.

## II.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par Wafasalaf sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. S1.21/20
Engagements donnés	277 030	307 412	298 883	11,00%	-2,80%	310 217	3,79%
Engagements reçus	1 368 000	1 348 000	1 798 000	-1,50%	33,40%	1 798 000	0,00%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

---

### Revue analytique 2018-2019

Au terme de l'exercice 2019, les engagements donnés par wafasalaf s'élèvent à 307,4 Mdh contre 277,0 Mdh, en 2018, en hausse de 11,0% sur la période. Par ailleurs, les engagements reçus s'établissent à 1 348,0 Mdh en 2019 contre 1 368,0 Mdh en 2018, en baisse de 1,5% sur la période. Ces évolutions s'expliquent par une meilleure allocation des réserves revolving aux clients.

### Revue analytique 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, les engagements donnés par wafasalaf s'élèvent à 298,9 Mdh contre 307,4 Mdh en 2019, en baisse de 2,8% sur la période. Par ailleurs, les engagements reçus s'établissent à 1 798,0 Mdh contre 1 348,0 Mdh en 2019, en hausse de 33,4% sur la période. Ces évolutions s'expliquent par la crise sanitaire.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les engagements donnés par wafasalaf s'élèvent à 310,2 Mdh contre 298,9 Mdh en 2020, en hausse de 3,79% sur la période. Par ailleurs, les engagements reçus se stabilisent à 1 798,0 Mdh au premier semestre 2021.

### III. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF

#### III.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ (CPC)

Le périmètre de consolidation de Wafasalaf se présente comme suit :

Dénomination	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
<b>Themis Courtage</b>	100%	100%	Intégration globale selon les normes PCEC

Le compte d'exploitation consolidé de Wafasalaf, sur la période sous revue, se présente comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. .20
Produits d'exploitation bancaire	1 416 015	1 487 622	1 451 921	5,10%	-2,40%	748 381	747 865	-0,07%
Charges d'exploitation bancaire	361 368	373 691	364 859	3,40%	-2,40%	187 502	170 015	-9,33%
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>1 054 646</b>	<b>1 113 931</b>	<b>1 087 062</b>	<b>5,60%</b>	<b>-2,40%</b>	<b>560 879</b>	<b>577 850</b>	<b>3,03%</b>
<b>Produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>86 983</b>	<b>92 129</b>	<b>90 591</b>	<b>5,90%</b>	<b>-1,70%</b>	<b>43 188</b>	<b>49 062</b>	<b>13,60%</b>
<b>Charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>1</b>	<b>1 024</b>	<b>0</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-</b> <b>100,00%</b>			
Charges générales d'exploitation	426 244	447 724	491 561	5,00%	9,80%	209 977	246 418	17,35%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>715 383</b>	<b>757 312</b>	<b>686 093</b>	<b>5,90%</b>	<b>-9,40%</b>	<b>394 090</b>	<b>380 493</b>	<b>-3,45%</b>
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	219 702	199 858	478 358	-9,00%	>100,0%	253 817	166 238	-34,50%
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 571	1 700	241 964	>100,0%	>100,0%	205 000	-61 886	-130%
<b>Résultat courant</b>	<b>502 252</b>	<b>555 754</b>	<b>-34 230</b>	<b>10,70%</b>	<b>&lt;-</b> <b>100,0%</b>	<b>-64 727</b>	<b>193 614</b>	<b>n.a.</b>
Résultat non courant	-7 087	-18 801	-14 566	<- 100,0%	22,50%	-7 055	-3 887	n.a.
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>495 165</b>	<b>536 953</b>	<b>-48 795</b>	<b>8,40%</b>	<b>&lt;-</b> <b>100,0%</b>	<b>-71 782</b>	<b>189 726</b>	<b>n.a.</b>
Impôts sur les résultats	180 185	202 595	74 286	12,40%	-63,30%	49 744	46 558	-6,41%
<b>Résultat net</b>	<b>314 981</b>	<b>334 358</b>	<b>-123 082</b>	<b>6,20%</b>	<b>&lt;-</b> <b>100,0%</b>	<b>-121 526</b>	<b>143 169</b>	<b>n.a.</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>314 981</b>	<b>334 358</b>	<b>-123 082</b>	<b>6,20%</b>	<b>&lt;-</b> <b>100,0%</b>	<b>-121 526</b>	<b>143 169</b>	<b>n.a.</b>

Source : Wafasalaf

#### III.1.1 Produits d'exploitation bancaire consolidés

Les produits d'exploitation bancaire consolidés, sur la période sous revue, se détaillent comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. .20
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	143	135	177	-5,70%	31,60%	0	98	>100%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	930 088	957 526	977 044	3,00%	2,00%	490 930	478 647	-2,5%

Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		8 144	6 506		-20,12%	3 733	1 780	-52,3%
Produits sur titres de propriété				Ns	Ns	3 733		>100%
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	108 603	115 797	128 937	6,60%	11,30%	88 941	67 894	-23,7%
Commissions sur prestations de service	374 761	403 044	330 302	7,50%	-18,00%	157 838	199 183	26,2%
Autres produits bancaires	2 420	2 976	8 955	23,00%	>100,0%	6 939	263	-96,2%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 416 015</b>	<b>1 487 622</b>	<b>1 451 921</b>	<b>5,06%</b>	<b>-2,40%</b>	<b>752 114</b>	<b>747 865</b>	<b>-0,6%</b>

X

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1.20
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	143	135	177	-5,70%	31,60%	0	98	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	930 088	957 526	977 044	3,00%	2,00%	490 930	478 647	-2,50%
Produits sur titres de propriété				Ns	Ns	3 733		-1
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	108 603	115 797	128 937	6,60%	11,30%	88 941	67 894	-23,66%
Commissions sur prestations de service	374 761	403 044	330 302	7,50%	-18,00%	157 838	199 183	26,19%
Autres produits bancaires	2 420	2 976	8 955	23,00%	>100,0%	6 939	263	-96,22%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 416 015</b>	<b>1 479 478</b>	<b>1 445 415</b>	<b>4,50%</b>	<b>-2,30%</b>	<b>748 381</b>	<b>747 865</b>	<b>-0,07%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, les produits d'exploitation bancaire consolidés ont affiché une hausse de 4,5% par rapport à 2018, pour s'établir à 1 487,6 Mdh en 2019 contre 1 416,0 Mdh en 2018. Cette évolution tient principalement à celle des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle, en hausse de 3,0% sur la période, passant de 930,1 Mdh en 2018 à 957,5 Mdh en 2019. Elle s'explique également par la hausse de 7,5% des commissions sur prestations de service, qui passent de 374,8 Mdh en 2018 à 403,0 Mdh en 2019 en raison du reclassement de la commission GPC ainsi que la refacturation des prestations aux clients.

### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'année 2020, les produits d'exploitation bancaire ont affiché une baisse de 2,4% par rapport à 2019, pour s'établir à 1 451,9 Mdh en 2020 contre 1 487,6 Mdh en 2019. Cette évolution tient principalement à la baisse des commissions sur prestations de service de 18,0% suite à la baisse des frais de dossier.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les produits d'exploitation bancaire ont affiché une baisse de 0,6% par rapport au premier semestre 2020, pour s'établir à 747,9 Mdh contre 752,1 Mdh sur la même période. Cette évolution tient principalement à la baisse des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la

clientèle de 2,5%, la baisse des produits sur opérations de crédit-bail et de location de 23,66%. La hausse des commissions sur prestations de service de 26,19%.

### III.1.2 Charges d'exploitation bancaire consolidées

Les charges d'exploitation bancaire consolidées, sur la période sous revue, se détaillent comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. .20
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	239 715	210 957	180 762	-12,00%	-14,30%	97 023	77 365	-20,26%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle				Ns	Ns			
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	108 387	143 830	168 315	32,70%	17,00%	84 101	83 780	-0,38%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location				Ns	Ns			
Autres charges bancaires	13 266	18 903	15 782	42,50%	-16,50%	6 377	8 870	39,10%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>361 368</b>	<b>373 691</b>	<b>364 859</b>	<b>3,40%</b>	<b>-2,40%</b>	<b>187 502</b>	<b>170 015</b>	<b>-9,33%</b>

Source : Wafasalaf

Les charges d'exploitation bancaire sont composées essentiellement des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis » et des « Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit » représentant les charges financières dues aux emprunts financiers et aux crédits à court et moyen terme.

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les charges d'exploitation bancaires affichent une hausse de 3,4% par rapport à 2018, s'établissant à 373,7 Mdh en 2019 contre 361,4 Mdh en 2018, en raison de la hausse de 32,7% des intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis, qui s'inscrivent à 143,8 Mdh en 2019 contre 108,4 mdh en 2018 en raison du remplacement des CMT par des BSF.

La baisse des intérêts et charges assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit s'explique également par le remplacement des CMT par des BSF ;

La baisse est cependant atténuée par la hausse de 42,5% des autres charges bancaires, qui s'élèvent à 18,9 Mdh en 2019 contre 13,3 Mdh en 2018 en raison des opérations de recouvrement opérées pour une maîtrise du risque. L'impact des opérations de recouvrement est lié à la hausse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties.

#### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les charges d'exploitation bancaires affichent une baisse de 2,4% par rapport à 2019, s'établissant à 364,9 Mdh en 2020 contre 373,7 Mdh en 2019, en raison de la baisse de 14,3% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements bancaires, qui s'inscrivent à 180,8 Mdh en 2020 contre 211,0 mdh en 2019 en raison du remplacement des CMT par des BSF.

La baisse des charges d'exploitation s'explique aussi par la diminution des autres charges bancaires de 16,5%.

La baisse est cependant atténuée par la hausse de 17,0% des intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis, qui s'élèvent à 168,3 Mdh en 2020 contre 143,8 Mdh en 2019 en raison du remplacement des CMT par des BSF.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les charges d'exploitation bancaires affichent une baisse de 9,33% par rapport au premier semestre 2020, s'établissant à 170,0 Mdh au premier semestre 2021 contre 187,5 Mdh au premier semestre 2020, en raison de la baisse de 20,26% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements bancaires, qui s'inscrivent à 77,4 Mdh au premier semestre 2021 contre 97,0 Mdh au premier semestre 2020.

La baisse est cependant atténuée par la hausse de 39,10% autres charges bancaires, qui s'élèvent à 8,9 Mdh au premier semestre 2021 contre 6,4 Mdh au premier semestre 2020.

### III.1.3 Produit net bancaire consolidé

Le Produit Net Bancaire consolidé, sur la période sous revue, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1 .20
Produits d'exploitation bancaire (1)	1 416 015	1 487 622	1 451 921	5,10%	-2,40%	748 381	747 865	-0,07%
Charges d'exploitation bancaire (2)	361 368	373 691	364 859	3,40%	-2,40%	187 502	170 015	-9,33%
<b>Produit Net Bancaire (1)-(2)</b>	<b>1 054 646</b>	<b>1 113 931</b>	<b>1 087 062</b>	<b>5,60%</b>	<b>-2,40%</b>	<b>560 879</b>	<b>577 850</b>	<b>3,03%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le Produit Net Bancaire consolidé affiche une augmentation de 5,6% par rapport à 2018 et s'élève ainsi à 1 113,9 Mdh contre 1 054,6 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, le PNB affiche une diminution de 2,4% passant de 1 113,9 Mdh en 2019 à 1 087,1 Mdh en 2020.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, le PNB affiche une augmentation de 3,03% passant de 560,9 Mdh au premier semestre 2020 à 577,9 Mdh au premier semestre 2021.

### III.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1 .20
Intérêts et produits assimilés* (1)	1 038 834	1 073 458	1 106 158	3,33%	3,05%	579 871	546 639	-5,73%
Intérêts et charges assimilés	348 103	354 788	349 077	1,92%	-1,61%	181 125	161 145	-11,03%
<b>Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (2)</b>	<b>690 731</b>	<b>718 670</b>	<b>757 081</b>	<b>4,04%</b>	<b>5,34%</b>	<b>398 746</b>	<b>385 494</b>	<b>-3,32%</b>
<i>Taux de marge (2/1)</i>	<i>66,50%</i>	<i>66,95%</i>	<i>68,44%</i>	<i>0,45 pts</i>	<i>1,5 pts</i>	<i>68,76%</i>	<i>70,52%</i>	<i>1,76pt</i>
<i>Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ PNB</i>	<i>65,50%</i>	<i>64,52%</i>	<i>69,64%</i>	<i>-0,98 pts</i>	<i>5,1 pts</i>	<i>71,09%</i>	<i>66,71%</i>	<i>-4,38pt</i>



Source : Wafasalaf  
 \*y compris produits sur opérations de crédit-bail et de location  
 \*\* y compris charges sur opérations de crédit-bail et de location

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, la marge d'intérêt est en hausse de 4,04% par rapport à 2018, s'élevant à 718,7 Mdh contre 690,7 Mdh en 2018, principalement portée par la hausse de 3,33% des intérêts et produits assimilés, qui passent de 1 038,8 Mdh en 2018 à 1 073,5 Mdh en 2019.

Parallèlement, le taux de marge est en hausse de 0,45 point sur la période pour s'établir à 66,95% en 2019 (contre 66,5% en 2018).

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, la marge d'intérêt est en hausse de 5,34% par rapport à 2019, s'élevant à 757,1 Mdh contre 718,7 Mdh en 2019, principalement portée par la hausse de 3,05% des intérêts et produits assimilés, qui passent de 1 073,5 Mdh en 2019 à 1 106,2 Mdh en 2020.

Parallèlement, le taux de marge est en hausse de 1,5 points sur la période pour s'établir à 68,4% en 2020 (contre 66,95% en 2019).

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, la marge d'intérêt est en baisse de 3,32% par rapport au premier semestre 2020, s'élevant à 385,5 Mdh contre 398,7 Mdh au premier semestre 2020, principalement impactée par la baisse de 5,73% des intérêts et produits assimilés et la baisse de 11,03% des intérêts et charges assimilés.

Le taux de marge est en hausse de 1,76 point sur la période pour s'établir à 70,52% au premier semestre 2021 (contre 68,76% au premier semestre 2020).

## **III.1.5 Produits et charges d'exploitation non bancaire**

Le produit net non bancaire consolidé évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. .20
Produits d'exploitation non bancaires	86 983	92 129	90 591	5,90%	-1,70%	43 188	49 062	13,60%
Charges d'exploitation non bancaires	1,1903	1024	0	>100,0%	100,00%			

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaire consolidés sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation. Ce poste intègre également les commissions d'intermédiation de la filiale Themis Courtage.

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les produits d'exploitation non bancaire consolidés ont enregistré une hausse de 5,9%, liée à la refacturation des frais de recouvrement.

### Revue analytique au 2019-2020

En 2020, les produits d'exploitation non bancaire ont enregistré une baisse de 1,7% pour s'établir à 90,6 Mdh. Cela s'explique principalement par la baisse des produits accessoires sur le contentieux ainsi que la refacturation des frais de recouvrement.

### Revue analytique au S1.2021

Au premier semestre 2021, les produits d'exploitation non bancaire ont enregistré une hausse de 13,60% pour s'établir à 49,1 Mdh contre 43,2 Mdh au premier semestre 2020.

### III.1.6 Frais généraux consolidés

Les charges générales d'exploitation consolidées évoluent, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. 20
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 054 646</b>	<b>1 113 931</b>	<b>1 087 062</b>	<b>5,60%</b>	<b>-2,40%</b>	<b>560 879</b>	<b>577 850</b>	<b>3,03%</b>
Charges de personnel	167 987	181 968	213 706	8,30%	17,40%	92 439	97 696	5,69%
Impôts et taxes	8 030	8 104	9 412	0,90%	16,10%	4 505	4 653	3,28%
Charges externes	220 113	229 310	237 483	4,20%	3,60%	98 497	131 736	33,75%
Autres charges d'exploitation	21	7	1	-65,60%	-87,50%	1	4	312,82%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 093	28 335	30 960	-5,80%	9,30%	14 536	12 329	-15,18%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>426 244</b>	<b>447 724</b>	<b>491 561</b>	<b>5,00%</b>	<b>9,80%</b>	<b>209 977</b>	<b>246 418</b>	<b>17,35%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 447,7 Mdh contre 426,2 Mdh en 2018, en hausse de 5,0% sur la période. Cette progression est principalement imputable aux éléments suivants :

- la hausse de 8,3% des charges de personnel, qui s'élèvent à 182,0 Mdh en 2019 contre 168,0 Mdh en 2018, liée à l'augmentation des effectifs et des salaires;
- la hausse de 4,2% des charges externes, qui s'élèvent à 229,3 Mdh en 2019 contre 220,1 Mdh en 2018 ;
- la baisse de 5,8% des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles, qui s'établissent à 28,3 Mdh en 2019 contre 30,1 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 491,6 Mdh contre 447,7 Mdh en 2019, en hausse de 9,8% sur la période. Cette progression est principalement imputable aux éléments suivants :

- la hausse de 17,4% des charges de personnel, qui s'élèvent à 213,7 Mdh en 2020 contre 182,0 Mdh en 2019. L'évolution s'explique principalement par le renforcement des effectifs pour porter le plan de développement de Wafasalaf, l'augmentation des salaires des collaborateurs sous l'effet de la

prime d'ancienneté, le provisionnement des congés payés ainsi que les frais engagés dans le cadre des actions préventives visant à faire face liée à l'augmentation des effectifs et des salaires;

- la hausse de 3,6% des charges externes, qui s'élèvent à 237,5 Mdh en 2020 contre 229,3 Mdh en 2019 ;
- la hausse de 9,3% des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles, qui s'établissent à 31,0 Mdh en 2020 contre 28,3 Mdh en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 246,4 Mdh contre 210,0 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 17,35% sur la période. Cette progression est principalement imputable aux éléments suivants :

- la hausse de 5,69% des charges de personnel, qui s'élèvent à 97,7 Mdh au premier semestre 2021 contre 92,4 Mdh au premier semestre 2020 ;
- la hausse de 33,75% des charges externes, qui s'élèvent à 131,7 Mdh au premier semestre 2021 contre 98,5 Mdh au premier semestre 2020 ;
- la baisse de 15,18% des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles, qui s'établissent à 12,3 Mdh au premier semestre 2021 contre 15,5 Mdh au premier semestre 2020.

### III.1.7 Coefficient d'exploitation consolidé

Le coefficient d'exploitation consolidé évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. 20
Produit Net Bancaire (1)	1 054 646	1 113 931	1 087 062	5,60%	-2,40%	560 879	577 850	3,03%
Charges générales d'exploitation (2)	426 244	447 724	491 561	5,00%	9,80%	209 977	246 418	17,35%
Résultat courant (3)	502 252	555 754	-34 230	10,70%	< 100,0%	-64 727	193 614	n.a.
<b>Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)</b>	<b>40,40%</b>	<b>40,20%</b>	<b>45,20%</b>	<b>-0,2 pts</b>	<b>5,0 pts</b>	<b>37,40%</b>	<b>42,64%</b>	<b>5,24 pts</b>
<b>Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)</b>	<b>47,60%</b>	<b>49,90%</b>	<b>-3,10%</b>	<b>2,3 pts</b>	<b>-53,0 pts</b>	<b>-11,50%</b>	<b>33,51%</b>	<b>45,01 pts</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 40,2% contre 40,4% en 2018, en légère baisse de 0,2 point sur la période, sous l'effet de la hausse du PNB (5,6%) supérieur à la hausse des charges générales d'exploitation (5,0%).

De même, la marge d'exploitation s'établit à 49,9% en 2019 contre 47,6% en 2018, en hausse de 2,3 points sur la période.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 45,2% contre 40,2% en 2019, en hausse de 5,0 points sur la période, sous l'effet de la baisse du PNB (-2,4%) inférieure à la hausse des charges générales d'exploitation (+9,8%).

De même, la marge d'exploitation s'établit à -3,1% en 2019 contre 49,9% en 2019, en baisse de 53,0 points sur la période.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 42,64% contre 37,40% au premier semestre 2020, en hausse de 5,2 points sur la période, sous l'effet de la hausse des charges générales d'exploitation (+17,35%).

De même, la marge d'exploitation s'établit à 33,51% au premier semestre 2021 contre -11,5% au premier semestre 2020, en hausse de 45,0 points sur la période.

### **III.1.8 Résultat brut d'exploitation consolidé**

Le résultat brut d'exploitation consolidé évolue, comme suit, pour la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1 .20
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>1 054 646</b>	<b>1 113 931</b>	<b>1 087 062</b>	<b>5,60%</b>	<b>-2,40%</b>	<b>560 879</b>	<b>577 850</b>	<b>3,03%</b>
+/- Résultat des opérations sur immobilisations financières				Ns	Ns			
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	86 983	92 129	90 591	5,90%	-1,70%	43 188	49 062	13,60%
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1	1 024	0	>100,0%	100,00%	0		
- Charges générales d'exploitation	426 244	447 724	491 561	5,00%	9,80%	209 977	246 418	17,35%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>715 385</b>	<b>757 312</b>	<b>686 093</b>	<b>5,86%</b>	<b>-9,40%</b>	<b>394 090</b>	<b>380 493</b>	<b>-3,45%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le résultat brut d'exploitation a augmenté de 5,86% pour s'établir à 757,3 Mdh contre 715,4 Mdh en 2018. Cette augmentation tient notamment à la hausse du PNB au cours de l'exercice (5,6%) combinée à la hausse des autres produits d'exploitation non bancaire (+5,9%), parallèlement à une hausse des charges générales d'exploitation consolidées sur la période (+5,0%).

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le résultat brut d'exploitation a diminué de 9,4% pour s'établir à 686,1 Mdh contre 757,3 Mdh en 2019. Cette baisse tient notamment à la baisse du PNB au cours de l'exercice (-2,4%) combinée à la baisse des autres produits d'exploitation non bancaire (-1,7%), parallèlement à une baisse des autres charges générales d'exploitation sur la période qui sont passés à 0 dirhams.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le résultat brut d'exploitation a diminué de 3,45% pour s'établir à 380,5 Mdh contre 394,1 Mdh au premier semestre 2021. Cette baisse tient notamment à la hausse des charges générales d'exploitation (+36,4 Mdh) bien plus importante que l'augmentation du PNB (+17,0 Mdh) et à l'augmentation des autres produits d'exploitation non bancaire (+5,9 Mdh).

### III.1.9 Résultat courant consolidé

Le résultat courant consolidé se présente comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. .20
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>715 385</b>	<b>757 312</b>	<b>686 093</b>	<b>5,86%</b>	<b>-9,40%</b>	<b>394 090</b>	<b>380 493</b>	<b>-3,45%</b>
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	219 702	199 858	478 358	-9,00%	>100,0%	253 817	248 766	-1,99%
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 571	1 700	241 964	>100,0%	>100,0%	205 000	-61 886	-130%
<b>Résultat courant</b>	<b>502 252</b>	<b>555 754</b>	<b>-34 230</b>	<b>10,70%</b>	<b>&lt;- 100,0%</b>	<b>-64 727</b>	<b>193 614</b>	<b>n.a.</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le résultat courant consolidé s'établit à 555,8 Mdh contre 502,3 Mdh en 2018, en hausse de 10,7% sur la période. Son évolution reflète la forte hausse des autres dotations nettes de reprises aux provisions, qui passent de - 6,6 Mdh en 2018 à 1,7 Mdh en 2019.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le résultat courant consolidé s'établit à -34,2 Mdh contre 555,8 Mdh en 2019, en baisse de 590,0 Mdh. Son évolution reflète :

- la baisse du résultat brut d'exploitation de 9,4% ;
- la forte hausse des autres dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 199,9 Mdh en 2019 à 478,4 Mdh en 2020 ;
- la forte hausse des autres dotations nettes de reprises aux provisions qui sont passées de 1,7 Mdh en 2019 à 242,0 Mdh.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le résultat courant consolidé s'établit à 193,6 Mdh contre -64,7 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de 258,3 Mdh. Son évolution reflète :

- la baisse du résultat brut d'exploitation de 3,45% ;

- la baisse de 1,99% des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 253,8 Mdh au premier semestre 2020 à 248,8 Mdh au premier semestre 2021 ;
- la baisse des autres dotations nettes de reprises aux provisions qui sont passées de 205,0 Mdh au premier semestre 2020 à -61,9 Mdh au premier semestre 2021.

### III.1.10 Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2020	S1.2021	Var. S1.21/S1. .20
Résultat courant	502 252	555 754	-34 230	10,70%	< 100,0%	-64 727	193 614	n.a.
Résultat non courant	-7 087	-18 801	-14 566	< 100,0%	22,50%	-7 055	-3 887	n.a.
Résultat avant impôts	495 165	536 953	-48 795	8,40%	< 100,0%	-71 782	189 726	n.a.
Impôts sur les résultats	180 185	202 595	74 286	12,40%	-63,30%	49 744	46 558	-6,41%
<b>Résultat net</b>	<b>314 981</b>	<b>334 358</b>	<b>-123 082</b>	<b>6,20%</b>	<b>&lt; 100,0%</b>	<b>-121 526</b>	<b>143 169</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Dont résultat net part du Groupe</b>	<b>314 981</b>	<b>334 358</b>	<b>-123 082</b>	<b>6,20%</b>	<b>&lt; 100,0%</b>	<b>-121 526</b>	<b>143 169</b>	<b>&gt;100%</b>
<b>Marge nette (RN/PNB)</b>	<b>29,90%</b>	<b>30,00%</b>	<b>-11,30%</b>	<b>0,2 pts</b>	<b>-41,3 pts</b>	<b>-21,70%</b>	<b>24,78%</b>	<b>46,48</b>
- bénéfices distribués	300 059	300 059	59	0,00%	- 100,00%	59	62	5,08%
<b>Autofinancement</b>	<b>45 016</b>	<b>63 658</b>	<b>141 344</b>	<b>41,41%</b>	<b>&gt;100,0 %</b>	<b>-107 048</b>	<b>93 550</b>	<b>&gt;100%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le résultat net consolidé s'établit à 334,4 Mdh contre 315,0 Mdh, en 2018 en hausse de 6,2% sur l'exercice, qui s'explique par la hausse de 10,7% du Résultat courant, qui passe de 502,3 Mdh en 2018 à 555,8 Mdh en 2019.

Parallèlement, la marge nette s'élève à 30,0% contre 29,9% en 2018, en hausse de 0,2 point sur la période.

A fin 2019, l'autofinancement s'établit à 63,7 contre 45,0 Mdh en 2018, tenant compte d'une distribution de dividendes de 300,1 Mdh qui reste stable par rapport à l'an dernier.

#### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le résultat net consolidé s'établit à -123,1 Mdh contre 334,4 Mdh en 2019, en baisse de 457,4 Mdh sur l'exercice, qui s'explique par la baisse de 590,0 Mdh du Résultat courant, qui passe de 555,8 Mdh en 2019 à -34,2 Mdh.

Parallèlement, la marge nette s'élève à -11,3% contre 30,0% en 2019, en hausse de 41,3 points sur la période.

---

A fin 2020, l'autofinancement s'établit à 141,3 contre 63,7 Mdh en 2019, tenant compte d'une distribution de dividendes de 59 000 dh, en forte baisse par rapport à l'année précédente.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le résultat net consolidé s'établit à 143,2 Mdh contre -121,5 Mdh au premier semestre 2020, en hausse de plus de 100% sur la période, qui s'explique par la hausse du résultat courant de 258,3 Mdh.

Parallèlement, la marge nette s'élève à 24,78% contre -21,70% au premier semestre 2020, en hausse de 46,5 points sur la période.

A fin juin 2021, l'autofinancement s'établit à 93,6 Mdh contre -107,0 Mdh au premier semestre 2020, tenant compte d'une distribution de dividendes de 62 000 dh.

### III.2. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de Wafasalaf se présente comme suit sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	2 214	1 819	1 764	-17,80%	-3,00%	3 139	77,97%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	315 714	384 886	538 276	21,90%	39,90%	286 463	-46,78%
Créances sur la clientèle	8 853 795	9 734 095	9 812 180	9,90%	0,80%	9 976 547	1,68%
Opérations de crédit-bail et de location	2 478 956	2 370 131	2 339 509	-4,40%	-1,30%	2 631 674	12,49%
Titres de transaction et de placement	27 407		29 402	-100,00%	Ns	59 933	103,84%
Autres actifs	889 563	626 361	430 206	-29,60%	-31,30%	586 888	36,42%
Titres d'investissement	12 500	12 500	12 500	0,00%	0,00%	12 500	0,00%
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,00%	0,00%	151	0,00%
Immobilisations incorporelles	184 148	189 118	194 459	2,70%	2,80%	190 911	-1,82%
Immobilisations corporelles	58 977	55 067	51 680	-6,60%	-6,20%	47 312	-8,45%
<b>Actif</b>	<b>12 823 426</b>	<b>13 374 130</b>	<b>13 410 127</b>	<b>4,30%</b>	<b>0,30%</b>	<b>13 795 518</b>	<b>2,87%</b>
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 141 498	5 530 653	4 725 129	-9,90%	-14,60%	4 540 273	-3,91%
Titres de créance émis	3 648 221	4 611 720	5 489 551	26,40%	19,00%	5 800 696	5,67%
Autres passifs	719 852	828 877	673 981	15,10%	-18,70%	851 447	26,33%
Provisions pour risques et charges	19 520	21 220	263 184	8,70%	>100,0%	201 298	-23,51%
Dettes subordonnées	453 696	506 565	506 327	11,70%	0,00%	506 540	0,04%
Primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,00%	0,00%	37 143	0,00%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,00%	0,00%	113 180	0,00%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mise en équivalence	1 375 336	1 390 415	1 724 714	1,10%	24,00%	1 601 773	-7,13%
Résultat net de l'exercice (+/-)	314 981	334 358	-123 082	6,20%	<-100,0%	143 169	n.a.
<b>Passif</b>	<b>12 823 426</b>	<b>13 374 130</b>	<b>13 410 127</b>	<b>4,30%</b>	<b>0,30%</b>	<b>13 795 518</b>	<b>2,87%</b>

Source : Wafasalaf

Le total bilan consolidé de Wafasalaf s'établit à 13 795,5 Mdh au premier semestre 2021 contre 13 410,1 Mdh à fin 2020, ce qui représente une variation de +2,87% sur la période considérée.

#### III.2.1 Crédits consolidés

L'encours des crédits consolidés par catégorie a évolué de la manière suivante au cours de la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	2 214	1 819	1 764	-17,80%	-3,00%	3 139	77,97%



<b>Créances sur les établissements de crédits et assimilés (1)</b>	<b>315 714</b>	<b>384 886</b>	<b>538 276</b>	<b>21,90%</b>	<b>39,90%</b>	<b>286 463</b>	<b>-46,78%</b>
<b>Créances sur la clientèle (2)</b>	<b>8 853 795</b>	<b>9 734 095</b>	<b>9 812 180</b>	<b>9,90%</b>	<b>0,80%</b>	<b>9 976 547</b>	<b>1,68%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 530 795	9 396 396	9 187 561	10,10%	-2,20%	9 453 016	2,89%
Crédits à l'équipement				Ns	Ns		
Crédits immobiliers	1 900	1 695	1 406	-10,80%	-17,00%	1 406	0,00%
Autres crédits	321 101	336 005	623 213	4,60%	85,50%	522 125	-16,22%
<b>Opérations de crédit-bail et de location (3)</b>	<b>2 478 956</b>	<b>2 370 131</b>	<b>2 339 509</b>	<b>-4,40%</b>	<b>-1,30%</b>	<b>2 631 674</b>	<b>12,49%</b>
<b>Total crédits (1) + (2) + (3)</b>	<b>11 648 466</b>	<b>12 489 113</b>	<b>12 689 965</b>	<b>7,20%</b>	<b>1,60%</b>	<b>12 894 684</b>	<b>1,61%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au terme de l'exercice 2019, le total des crédits consolidés s'établit à 12 489,1 Mdh contre 11 648,5 Mdh en 2018, soit une hausse de 7,2% sur la période. Cette évolution est due à la conjugaison des éléments suivants :

- la hausse de 9,9% des créances sur la clientèle, qui s'élèvent à 9 734,1 Mdh en 2019 contre 8 853,8 Mdh en 2018, portées à la fois par :
  - la hausse de 0,9% des crédits de trésorerie et à la consommation, qui passent de 8 452,2 Mdh en 2017 à 8 530,8 Mdh en 2018 ;
  - l'augmentation de 50,7% des autres crédits, qui passent de 213,1 Mdh en 2017 à 321,1 Mdh en 2018.
- la hausse de 21,9% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 384,9 Mdh contre 315,7 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, le total des crédits consolidés s'établit à 12 690,0 Mdh contre 12 489,1 Mdh, soit une hausse de 1,6% sur la période. Cette évolution est due à la conjugaison des éléments suivants :

- la hausse de 0,8% des créances sur la clientèle, qui s'élèvent à 9 812,2 Mdh contre 9 734,1 Mdh en 2019, portées à la fois par :
  - l'augmentation de 85,5% des autres crédits, qui passent de 336,0 Mdh en 2019 à 623,2 Mdh en 2020 ;
  - la baisse de 2,2% des crédits de trésorerie et à la consommation, qui passent de 9 396,4 Mdh en 2019 à 9 187,6 Mdh en 2020.
- la hausse de 39,9% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 538,3 Mdh contre 384,9 Mdh en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au terme du premier semestre 2021, le total des crédits consolidés s'établit à 12 894,7 Mdh contre 12 690,0 Mdh en 2020, soit une hausse de 1,61% sur la période. Cette évolution est due à la conjugaison des éléments suivants :

- la hausse de 1,68% des créances sur la clientèle, qui s'élèvent à 9 976,5 Mdh contre 9 812,2 Mdh en 2020 ;

- la hausse de 12,49% des opérations de crédit-bail et de location, qui s'élèvent à 2 631,7 Mdh au premier semestre 2021 contre 2 339,5 Mdh en 2020 ;
- la baisse de 46,78% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 286,5 Mdh au premier semestre 2021 contre 538,3 Mdh en 2020.

### III.2.2 Actifs divers consolidés

L'évolution des actifs divers, sur la période sous revue, se détaille comme suit :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Titres de transaction et de placement	27 407	0	29 402	-100,00%	100,00%	59 933	103,84%
Autres actifs	889 563	626 361	430 206	-29,60%	-31,30%	586 888	36,42%
Titres d'investissements	12 500	12 500	12 500	0,00%	0,00%	12 500	0,00%
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,00%	0,00%	151	0,00%
Immobilisations incorporelles et corporelles	243 126	244 186	246 139	0,40%	0,80%	238 223	-3,22%

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les autres actifs affichent une baisse de 29,6%, s'établissant à 626,4 Mdh contre 889,6 Mdh en 2018.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont en légère hausse sur la période (+0,4%), passant de 243,1 Mdh en 2018 à 244,2 Mdh en 2019.

Par ailleurs, les titres d'investissement correspondent à la part equity du programme de titrisation (5% de 250 Mdh).

Enfin, les titres de participation et de placement passent de 27,4 Mdh en 2018 à 0 En 2019 en raison d'une meilleure optimisation des ressources de trésorerie.

#### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les autres actifs affichent une baisse de 31,3%, s'établissant à 430,2 Mdh contre 626,4 Mdh en 2019 en raison de la diminution du crédit de TVA liée à l'arrêt de la formule LOA avec dépôt de garantie.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont en légère hausse sur la période (+0,8%), passant de 244,2 Mdh en 2019 à 246,1 Mdh en 2020.

Par ailleurs, les titres d'investissement correspondent à la part equity du programme de titrisation (5% de 250 Mdh).

Enfin, les titres de participation et de placement passent de 0 en 2019 à 29,4 Mdh.

#### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, les autres actifs affichent une hausse de 36,42%, s'établissant à 586,9 Mdh contre 430,2 Mdh en 2020.

La hausse des titres de transaction et de placement de 30,5 Mdh pour s'établir à 59,9 Mdh au premier semestre 2021 contre 29,4 Mdh en 2020.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont en baisse sur la période (-3,22%), passant de 246,1 Mdh en 2020 à 238,2 Mdh au premier semestre 2021.

### III.2.3 Dépôts consolidés

Les dépôts ont évolué, sur la période sous revue, de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
<b>Dépôts de la clientèle (1)</b>				Ns	Ns		
<b>Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)</b>	<b>6 141 498</b>	<b>5 530 653</b>	<b>4 725 129</b>	<b>-9,90%</b>	<b>-14,60%</b>	<b>4 540 273</b>	<b>-3,91%</b>
A vue	249 691	296 116	278 327	18,60%	-6,00%	697 801	150,71%
A terme	5 891 807	5 234 537	4 446 801	-11,20%	-15,00%	3 842 472	-13,59%
<b>Total dépôts (1) + (2)</b>	<b>6 141 498</b>	<b>5 530 653</b>	<b>4 725 129</b>	<b>-9,90%</b>	<b>-14,60%</b>	<b>4 540 273</b>	<b>-3,91%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le total des dépôts (composé exclusivement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés) a enregistré une baisse de 9,9% pour s'établir à 5 530,7 Mdh contre 6 141,5 Mdh, en 2018, en raison de la conversion des emprunts bancaires en BSF.

#### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le total des dépôts (composé exclusivement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés) a enregistré une baisse de 14,6% pour s'établir à 4 725,1 Mdh contre 5 530,7 Mdh en 2019, en raison de la conversion des emprunts bancaires en BSF.

#### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le total des dépôts (composé exclusivement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés) a enregistré une baisse de 3,91% pour s'établir à 4 540,3 Mdh au premier semestre 2021 contre 4 725,1 Mdh en décembre 2020.

### III.2.4 Passifs divers consolidés

L'évolution des passifs divers, se présente de la manière suivante sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Autres passifs	719 852	828 877	673 981	15,10%	-18,70%	851 447	26,33%
Titres de créance émis	3 648 221	4 611 720	5 489 551	26,40%	19,00%	5 800 696	5,67%
Provisions pour risques et charges	19 520	21 220	263 184	8,70%	>100,0%	201 298	-23,51%

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Crédoeurs divers ».

#### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les autres passifs s'élèvent à 828,9 Mdh contre 719,9 Mdh en 2018, en hausse de 15,1% sur la période.

Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 4 611,7 Mdh contre 3 648,2 Mdh en 2018, en hausse de 26,4% sur la période, en raison de la conversion des emprunts bancaires par des BSF.

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 21,2 Mdh contre 19,5 Mdh en 2018, en hausse de 8,7% sur la période.

La provision pour risques et charges couvre la cotisation de CNSS sur la commission démarchage.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les autres passifs s'élèvent à 674,0 Mdh contre 828,9 Mdh en 2019, en baisse de 18,7% sur la période. Ceci s'explique par la diminution du poste « créiteurs divers », le recul des dossiers de LOA en cours de financement et l'évolution du premier loyer LOA.

Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 5 489,5 Mdh contre 4 611,7 Mdh en 2019, en hausse de 19,0% sur la période, en raison de la conversion des emprunts bancaires par des BSF.

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 263,2 Mdh contre 21,2 Mdh en 2019, en hausse de 242,0 Mdh en raison de la constitution d'une provision pour risques généraux de 242 Mdh, en couverture des risques de la crise sanitaire.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, les autres passifs s'élèvent à 851,4 Mdh contre 674,0 Mdh en 2020, en hausse de 26,33% sur la période.

Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 5 800,7 Mdh au premier semestre 2021 contre 5 489,5 Mdh en 2020, en hausse de 5,67% sur la période.

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 201,3 Mdh contre 263,2 Mdh en 2020, en baisse de 23,51%.

## III.2.5 Structure des ressources consolidées de Wafasalaf

La structure des ressources consolidées de Wafasalaf, sur la période sous revue, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
<b>Fonds propres &amp; assimilés</b>	<b>2 294 335</b>	<b>2 381 661</b>	<b>2 258 282</b>	<b>3,80%</b>	<b>-5,20%</b>	<b>2 401 804</b>	<b>6,36%</b>
Dont dettes subordonnées	453 696	506 565	506 327	11,70%	0,00%	506 540	0,04%
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,00%	0,00%	113 180	0,00%
Dont primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,00%	0,00%	37 143	0,00%
Dont réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mises en équivalence	1 375 336	1 390 415	1 724 714	1,10%	24,00%	1 601 773	-7,13%
Dont résultat net de l'exercice	314 981	334 358	-123 082	6,20%	<-100,0%	143 169	n.a.
<b>Ressources</b>	<b>9 789 719</b>	<b>10 142 373</b>	<b>10 214 680</b>	<b>3,60%</b>	<b>0,70%</b>	<b>14 881 242</b>	<b>45,68%</b>
Etablissement de crédit	6 141 498	5 530 653	4 725 129	-9,90%	-14,60%	4 540 273	-3,91%
A vue	249 691	296 116	278 327	18,60%	-6,00%	697 801	150,71%
A terme	5 891 807	5 234 537	4 446 801	-11,20%	-15,00%	3 842 472	-13,59%
Clientèle	0	0	0	Ns	Ns	0	
Titres de créance émis	3 648 221	4 611 720	5 489 551	26,40%	19,00%	5 800 696	5,67%

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, les fonds propres et assimilés s'élèvent à 2 381,7 Mdh contre 2 294,3 Mdh en 2018, en hausse de 3,8% sur la période. Cette évolution résulte de la hausse de 1,1% des réserves consolidées, qui s'établissent à 1 390,4 Mdh contre 1 375,3 Mdh en 2018 et la hausse du résultat net de 6,2%.

Les ressources consolidées de Wafasalaf affichent, pour leur part, une hausse de 3,6%, s'établissant ainsi à 10 142,4 Mdh contre 9 789,7 Mdh en 2018. Leur hausse est principalement portée par l'augmentation de 26,4% des titres de créances émis, qui s'établissent à 4 611,7 Mdh en 2019 contre 3 648,2 Mdh en 2018. Leur hausse est en revanche atténuée par la baisse des dettes à terme envers les établissements de crédits et assimilés (-11,2% sur la période).

### Revue analytique 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, les fonds propres et assimilés s'élèvent à 2 258,3 contre 2 381,7 Mdh en 2019, en baisse de 5,2 % sur la période. Cette évolution résulte de la baisse de 457,4 Mdh du résultat net, qui s'établit à - 123,1 Mdh contre 334,4 Mdh en 2019 et la hausse des réserves de 24,0%.

Les ressources consolidées de Wafasalaf affichent, pour leur part, une hausse de 0,7%, s'établissant ainsi à 10 214,7 Mdh contre 10 142,4 Mdh en 2019. Leur hausse est principalement portée par l'augmentation de 19,0% des titres de créances émis, qui s'établissent à 5 489,6 Mdh contre 4 611,7 Mdh en 2019. Leur hausse est en revanche atténuée par la baisse des dettes envers les établissements de crédits et assimilés (-14,6% sur la période).

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les fonds propres et assimilés s'élèvent à 2 401,8 Mdh contre 2 258,3 en 2020, en hausse de 6,36 % sur la période. Cette évolution résulte de la hausse de 266,3 Mdh du résultat net, qui s'établit à 143,2 Mdh contre - 123,1 Mdh en 2020 et la baisse des réserves de 7,13%.

Les ressources consolidées de Wafasalaf affichent, pour leur part, une hausse de 45,68%, s'établissant ainsi à 14 881,2 Mdh au premier semestre 2021 contre 10 214,7 Mdh en 2020. Leur hausse est principalement portée par l'augmentation de 5,67% des titres de créances émis, qui s'établissent à 5 800,7 Mdh contre 5 489,6 Mdh en 2020. Leur hausse est en revanche atténuée par la baisse des dettes envers les établissements de crédits et assimilés (-3,91% sur la période).

## III.3. MAITRISE DU RISQUE

Les bases de calcul des ratios présentés ci-dessous correspondent à celles retenues pour le calcul des ratios prudentiels.

### III.3.1 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité et du ratio Tier One sur les exercices sous revue :

En %	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>13,68%</b>	<b>14,25%</b>	<b>14,97%</b>	<b>0,6 pts</b>	<b>0,72</b>	<b>14,76%</b>	<b>-0,21 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio de solvabilité</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0</i>	<i>12%</i>	<i>0,00 pts</i>

<b>Ratio Tier One</b>	<b>11,40%</b>	<b>10,71%</b>	<b>11,91%</b>	<b>-0,69 pts</b>	<b>1,2</b>	<b>11,45%</b>	<b>-0,46 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio Tier One</i>	9%	9%	9%	0,0 pts	0	9%	0,00 pts

Source : Wafasalaf

\*Fonds propres de base - formule : fonds propres (retraités des immobilisations incorporelles) / actif pondéré (en fonction du degré de garantie, conformément aux taux fixés par BAM)

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, le ratio de solvabilité de Wafasalaf a atteint 14,25%, en hausse de 0,6 point par rapport à l'exercice antérieur. Le ratio Tier One quant à lui est à 10,71%, soit 0,69 point de moins qu'en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le ratio de solvabilité de Wafasalaf a atteint 14,97%, en hausse de 0,72 point par rapport à l'exercice antérieur. Le ratio Tier One quant à lui est à 11,91%, soit 1,2 point de plus qu'en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le ratio de solvabilité a atteint 14,76%, en baisse de 0,2 points par rapport à décembre 2020. Le ratio Tier One est à 11,45% en baisse de 0,5 point sur la même période .

## III.3.2 Ratios de maîtrise du risque

Le coût du risque a évolué comme suit sur les trois derniers exercices :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Coût du risque <sup>(1)</sup>	213 130	201 558	720 322	-5,43%	>100,0%	186 880	-74,06%
Encours moyen net de créances clients* <sup>(2)</sup>	11 901 613	12 391 612	12 673 064	4,10%	2,30%	12 673 064	0,00%
<b>Coût du risque (1)/(2)</b>	<b>1,79%</b>	<b>1,63%</b>	<b>5,68%</b>	<b>-0,16 pts</b>	<b>4,1 pts</b>	<b>2,95%***</b>	<b>-2,73pts</b>

Source : Wafasalaf

\*Charges de provisions = dotation + pertes- reprises - récupération \*\* Encours moyen = Moyenne des moyennes glissantes 12 mois de l'encours global clients net \*\*\*Le calcul est pondéré sur les 6 mois

### Revue analytique 2018-2019

A l'issue de l'exercice 2019, le coût du risque s'établit à 1,63%, soit 0,16 points de moins qu'en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, le coût du risque s'établit à 5,68%, soit 4,05 points de plus qu'en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, le coût du risque s'établit à 2,95%, soit 2,73 points en moins qu'en 2020.

## III.3.3 Ratio d'encours des BSF sur encours de créances clients

Le ratio d'encours des BSF de Wafasalaf sur l'encours brut des créances clients se présente comme suit sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Encours BSF	3 600 000	4 550 000	5 415 000	26,40%	19,00%	5 715 000	5,54%
Encours brut créances clients	16 819 440	17 605 170	17 614 638	4,70%	0,10%	18 284 509	3,80%

<b>Encours BSF/ encours créances clients</b>	<b>21,40%</b>	<b>25,80%</b>	<b>30,70%</b>	<b>4,4 pts</b>	<b>4,9 pts</b>	<b>31,26%</b>	<b>0,56 pts</b>
--	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------	---------------	-----------------

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, les encours de BSF représentent environ 25,8% des encours brut de créances clients, soit 4,4 points de plus qu'en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, les encours de BSF représentent 30,7% des encours bruts de créances clients soit 4,9 points de plus qu'en décembre 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, les encours de BSF représentent 31,26% des encours bruts de créances clients soit 0,6 point de plus qu'en décembre 2020.

## III.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Encours bruts	16 819 440	17 605 170	17 614 638	4,70%	0,10%	18 284 509	3,80%
Créances en souffrance (1)	1 469 359	1 572 301	2 267 987	7,00%	44,20%	522 125	-76,98%
<i>dont créances pré-douteuses</i>	251 084	251 063	428 098	0,00%	70,50%	330 406	-22,82%
<i>dont créances douteuses</i>	89 133	111 953	359 331	25,60%	> 100%	124 457	-65,36%
<i>dont créances compromises</i>	1 129 142	1 209 285	1 480 557	7,10%	22,40%	67 261	-95,46%
<b>Créances en souffrance (en % de l'encours)</b>	<b>8,70%</b>	<b>8,90%</b>	<b>12,90%</b>	<b>0,2 pts</b>	<b>4,0 pts</b>	<b>2,86%</b>	<b>-10,04</b>
Cumul des provisions (2)	1 139 522	1 215 488	1 608 176	6,70%	32,30%	1 774 414	10,34%
<b>Taux de couverture (3) = (2)/(1)</b>	<b>77,60%</b>	<b>77,30%</b>	<b>70,90%</b>	<b>-0,3 pts</b>	<b>-6,4 pts</b>	<b>339,84%</b>	<b>268,94 pts</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 8,7% en 2018 à 8,9% en 2019, marquant ainsi une hausse de 0,2 points sur l'exercice, sous l'effet combiné de :

- La hausse de 4,7% de l'encours brut, qui passe de 16 819,4 Mdh en 2018 à 17 605,2 ;
- la hausse de 7,0% des créances en souffrance qui passent de 1 469,4 Mdh en 2018 à 1 572,3 en 2019.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 6,7% et s'établit à 1 215,5 Mdh en 2019 (contre 1 139,5 Mdh en 2018). Ceci ramène le taux de couverture à 77,3% en 2019 (contre 77,6% en 2018).

### Revue analytique 2019-2020

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe à 12,9% en 2020 contre 8,9% en 2019, marquant ainsi une hausse de 4,0 points sur l'exercice, sous l'effet de la hausse des créances en souffrance de 44,2%.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 32,3% et s'établit à 1 608,2 Mdh en 2020 (contre 1 215,5 Mdh en 2019). Ceci ramène le taux de couverture à 70,9% en 2020 (contre 77,3% en 2019).

### Revue analytique S1.2021

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 12,9% en 2020 à 2,86% en juin 2021, marquant ainsi une baisse de 10,0 points sur l'exercice, sous l'effet de la baisse des créances en souffrance de 76,98%.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 10,34% et s'établit à 1 774,4 Mdh en juin 2021 (contre 1 608,2 Mdh en 2020). Ceci ramène le taux de couverture à 339,84% contre 70,9% à fin 2020.

## III.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

### III.5.1 Rentabilité des fonds propres consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres consolidés sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Résultat net (1)	314 981	334 358	-123 082	6,20%	<-100,0%	143 169	n.a.
Fonds propres (2)	1 840 639	1 875 096	1 751 955	1,90%	-6,60%	2 401 804	37,09%
<b>ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2)</b>	<b>17,20%</b>	<b>18,00%</b>	<b>-6,80%</b>	<b>0,8 pts</b>	<b>-24,8 pts</b>	<b>6,89%</b>	<b>13,69 pts</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

En 2019, la rentabilité des fonds propres affiche une hausse de 0,8 point à 18,0% contre 17,2% en 2018. Ceci s'explique par la hausse du résultat net de 6,2% qui s'établit à 334,4 Mdh contre 315,0 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

En 2020, la rentabilité des fonds propres affiche une baisse de 24,8 points à -6,8% contre 18,0% en 2019. Ceci s'explique par la baisse de 457,4 Mdh du résultat net qui s'établit à - 123,1 Mdh contre 334,4 Mdh en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, la rentabilité des fonds propres affiche une hausse de 13,69 points à 6,89% contre -6,80% en 2020. Ceci s'explique par la hausse de 266,3 Mdh du résultat net qui s'établit à 143,2 Mdh contre - 123,1 Mdh en 2020 et la hausse des fonds propres de 649,8 Mdh pour s'établir à 2 401,8 Mdh contre 1 752,0 Mdh en 2020.

### III.5.2 Rentabilité des actifs consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs consolidés sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Résultat net (1)	314 981	334 358	-123 082	6,20%	<-100,0%	143 169	n.a.



Total Actif (2)	12 823 426	13 374 130	13 410 127	4,30%	0,30%	13 795 518	2,87%
<b>ROA = (1) /moyenne (n-1, n) (2)</b>	<b>2,50%</b>	<b>2,60%</b>	<b>-0,90%</b>	<b>0,0 pts</b>	<b>-3,5 pts</b>	<b>1,05%</b>	<b>1,95 pts</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2018-2019

Le ROA consolidé du groupe reste stable entre décembre 2018 et décembre 2019.

### Revue analytique 2019-2020

Le ROA consolidé du Groupe Wafasalaf s'établit à -0,9% à fin 2020 soit une diminution de 3,5 points en comparaison à fin 2019.

### Revue analytique 2019-2020

Le ROA consolidé du Groupe Wafasalaf s'établit à 1,05% à fin juin 2021 soit une diminution de 2,0 points en comparaison à fin 2020.

### III.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie consolidé sur les exercices sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var. 2021/20
Produits sur opérations bancaires perçus	1 416 015	1 487 622	1 451 921	5,10%	-2,40%	747 865	-48,49%
Récupérations sur créances amorties	19 184	22 636	16 499	18,00%	-27,10%	11 583	-29,80%
Produits divers d'exploitation perçus	340 865	371 161	284 961	8,90%	-23,20%	277 816	-2,51%
Charges sur opérations bancaires versées	-361 368	-373 691	-364 859	-3,40%	2,40%	-170 015	n.a.
Charges diverses d'exploitation payées	-500 060	-521 352	-703 792	-4,30%	-35,00%	-492 990	n.a.
Charges générales d'exploitation payées	-426 244	-447 724	-491 561	-5,00%	-9,80%	-246 418	n.a.
Impôts sur les résultats payés	-180 185	-202 595	-74 286	-12,40%	63,30%	-46 558	n.a.
<b>Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)</b>	<b>308 206</b>	<b>336 057</b>	<b>118 883</b>	<b>9,00%</b>	<b>-64,60%</b>	<b>81 283</b>	<b>-31,63%</b>
Variation des actifs d'exploitation	-466 885	-550 038	-34 100	-17,80%	93,80%	-391 931	n.a.
Variation des passifs d'exploitation	475 024	461 837	-82 589	-2,80%	<-100,0%	303 895	n.a.
<b>Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)</b>	<b>8 139</b>	<b>-88 201</b>	<b>-116 689</b>	<b>&lt;100,0%</b>	<b>-32,30%</b>	<b>-88 036</b>	<b>n.a.</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)</b>	<b>316 346</b>	<b>247 856</b>	<b>2 194</b>	<b>-21,70%</b>	<b>-99,10%</b>	<b>-6 753</b>	<b>-407,81%</b>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-12 500			-100,00%	Ns		
Produit des cessions d'immobilisations financières				Ns	Ns		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	204			-100,00%	Ns		
Acquisition d'immobilisations financières				Ns	Ns		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 096	-1 060	-1 953	82,60%	-84,20%	7 916	n.a.
Dividendes reçus				Ns	Ns		
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)</b>	<b>-18 392</b>	<b>-1 060</b>	<b>-1 953</b>	<b>94,20%</b>	<b>-84,20%</b>		<b>n.a.</b>
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	17	52 869	-238	>100,0%	<-100,0%	213	n.a.
Dividendes versés	-300 052	-300 059	-59	0,00%	100,00%		n.a.
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)</b>	<b>-300 035</b>	<b>-247 190</b>	<b>-297</b>	<b>17,60%</b>	<b>99,90%</b>	<b>213</b>	<b>n.a.</b>
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-2 081	-394	-55	81,10%	86,00%	1 375	n.a.
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>2 214</b>	<b>1 820</b>	<b>1 764</b>	<b>-17,80%</b>	<b>-3,10%</b>	<b>3 139</b>	<b>77,97%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2018-2019

A fin 2019, la trésorerie consolidée de Wafasalaf s'établit à 1,8 Mdh contre 2,2 Mdh en 2018, en baisse de 17,8%. Cette progression s'explique principalement par la baisse de 21,6% des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, qui s'établissent à 247,9 Mdh en 2019 contre 316,3 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

A fin 2020, la trésorerie consolidée de Wafasalaf s'établit à 1,8 Mdh, en baisse de 3,1%. Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 64,6% des flux de trésorerie nets provenant du CPC, qui s'établissent à 118,9 Mdh contre 336,1 Mdh en 2019 ;
- la baisse des flux provenant des activités d'investissement de 84,2%, qui s'élèvent à -2,0 Mdh en 2020 contre -1,1 Mdh en 2019 ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement, qui s'inscrit à -0,3 Mdh en 2020 contre -247,2 Mdh en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au premier semestre 2021, la trésorerie consolidée de Wafasalaf s'établit à 3,1 Mdh Mdh, en hausse de 77,97%. Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 31,63% des flux de trésorerie nets provenant du CPC, qui s'établissent à 81,3 Mdh contre 118,9 Mdh en 2020 ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement, qui s'inscrivent à -0,21 Mdh au premier semestre 2021 contre -0,3 Mdh en 2020.

### III.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par le Groupe Wafasalaf sur la période sous revue :

En Kdh	2018	2019	2020	Var. 19/18	Var. 20/19	S1.2021	Var S1.2021/20
Engagements donnés	277 030	307 412	298 883	11,00%	-2,80%	310 217	3,79%
Engagements reçus	1 368 000	1 348 000	1 798 000	-1,50%	33,40%	1 798 000	0,00%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

### Revue analytique 2018-2019

Au terme de l'exercice 2019, les engagements donnés enregistrent une hausse de 11,0% pour s'établir à 307,4 Mdh contre 277,0 Mdh en 2018. Quant aux engagements reçus, ils affichent un recul de 1,5% en 2019 et s'établissent à 1 348,0 Mdh contre 1 368,0 Mdh en 2018.

### Revue analytique 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, les engagements donnés enregistrent une baisse de 2,8% pour s'établir à 298,9 Mdh contre 307,4 Mdh en 2019. Quant aux engagements reçus, ils affichent une augmentation de 33,4% s'établissent à 1 798 Mdh contre 1 348,0 Mdh en 2019.

### Revue analytique S1.2021

Au titre du premier semestre 2021, les engagements donnés enregistrent une hausse de 3,79% pour s'établir à 310,2 Mdh contre 298,9 Mdh en 2020. Quant aux engagements reçus, ils restent stables à 1 798,0 Mdh.

#### IV. INDICATEURS FINANCIERS AU TROISIEME TRIMESTRE 2021

En Mdh	30/09/2020	30/09/2021	Var. 30 septembre 21/20
Production nette	3 078	4 439	44,2%
Encours porté brut	13 878	14 895	7,3%
Produit net bancaire	838	899	7,3%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 857	4 779	-1,6%
Titres de créance émis	5 246	6 191	18,0%

Source : Wafasalaf

##### **Production nette :**

La distribution de crédit durant le 3ème trimestre est en évolution de 9,36% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette progression s'explique par la performance de l'activité commerciale, principalement sur les segments des financements automobiles et prêts personnels.

A fin septembre 2021, La production globale inscrit une hausse représentative de 44,22% s'établissant ainsi à 4 439 millions de dirhams.

##### **Encours porté brut :**

L'encours brut a atteint 14 895 millions de dirhams à fin septembre 2021, soit une évolution de 7,33% par rapport à la même période précédente grâce au développement commercial porté principalement par les prêts personnels.

##### **Produit net bancaire :**

Le produit net bancaire ressort à 899 millions de dirhams en progression de 7,28% comparativement à fin septembre 2020.

##### **Dettes envers les établissements de crédit et assimilés :**

Les dettes ont connu une baisse de 1.61% à fin septembre 2021 en s'établissant à 4 779 millions de dirhams.

##### **Titres de créances émis :**

Les titres de créances émis ont enregistré une évolution de 18,01%, enregistrant 6 191 millions de dirhams à fin septembre 2021.

## PARTIE IV.    PERSPECTIVES

## I. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La stratégie de Wafasalaf vise principalement, d'une part, le renforcement de sa position sur les activités représentant son cœur de métier et d'autre part, la diversification de ses produits par la mise en place de nouvelles activités.

La consolidation de l'activité de distribution des crédits à la consommation au Maroc s'articulera notamment autour des trois axes suivants :

- **le client, à travers :**
  - la maximisation de la valeur client et la mise en place d'une tarification différenciée ; grâce notamment à l'équipement en outils technologiques avancés de gestion de la Relation Client ;
  - la mise en œuvre d'une stratégie digitale en s'appuyant sur de nouveaux outils permettant de digitaliser le service après-vente et développer la mobilité client et en renforçant la présence médiatique sur internet.
  - l'amélioration de la qualité de service rendu au client sur toute la chaîne de valeur ;
  - Reengineering du traitement du risque, par la mise en place de nouveaux process de recouvrement et de la mise à niveau des grilles de scores
- **les canaux de distribution, par :**
  - le développement du modèle multi canal par le renforcement du canal Internet ;
  - le renforcement des réseaux de prescription de l'Equipement des Ménages et de l'Automobile.
- **les produits, à travers :**
  - la consolidation de la gamme de produits avec la mise en place du leasing TCM, et du revolving,
  - le développement des produits packagés incluant de nouvelles prestations d'assurance.

La stratégie de Wafasalaf porte aussi sur le développement des activités de BPO (Business Project Outsourcing, ou gestion pour compte) pour ses partenaires bancaires.

### **Présentation du Plan Moyen Terme 2022 (PMT) :**

Les 4 principaux axes stratégiques du PMT 2022 sont les suivants :

- Accélérer le rythme de croissance des activités portées et gérées :
  - Modèle GPC : faire évoluer les partenariats bancaires à travers ce qui suit :
  - Assurances : accroître la contribution assurance au PNB portée ;
  - Politique Crédit : exploiter la DATA interne et externe pour augmenter l'efficacité du système décisionnel ;
- Faire de l'avènement du Digital un levier d'amélioration de la valeur et l'expérience client ;
- Diversifier les activités et conquérir de nouvelles cibles, régions, produits ;
- Développer les compétences du capital humain et pérenniser un process d'innovation productif.

## PARTIE V.     FACTEURS DE RISQUE



## I. RISQUE DE CREDIT

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Pour faire face à ce risque, la société adopte certaines mesures qui consistent à :

- sécuriser les opérations de traitement des dossiers grâce au logiciel de gestion des crédits « EKIP » ;
- apprécier la qualité des engagements (en fonction des comportements historiques des clients) ;
- donner motif à l'étude ou au rejet du dossier à partir d'informations sur le client ;
- suivre en permanence l'évolution de son risque à travers un certain nombre d'indicateurs concernant les dossiers présentant des impayés.

## II. RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt est lié aux activités d'intermédiation bancaire par la transformation des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme. Ainsi, toute évolution défavorable des taux d'intérêt peut détériorer la rentabilité d'un établissement de crédit, voire, constituer une menace substantielle pour ses fonds propres lorsque son amplitude dépasse certaines limites.

Pour minimiser ce risque, la société entreprend des dispositifs consistant à :

- évaluer l'impact d'une évolution défavorable des taux d'intérêt sur sa situation financière ;
- analyser la structure de refinancement de la société et le risque éventuel de taux d'intérêt ;
- envisager des scénarios de crise, notamment des variations extrêmes des taux d'intérêt et des positions sensibles au taux, et mesurer leur impact sur le résultat et les fonds propres ;
- suivre et analyser le ratio de surface (couverture des emplois par les emprunts).

## III. RISQUE DE LIQUIDITE

Il est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances.

La société dispose d'un suivi de ce risque à travers les éléments suivants :

- un état des besoins de refinancement établi sur la base de la projection des encours de production ;
- une situation mensuelle de refinancements.

## IV. RISQUE OPERATIONNEL

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- fraudes internes et externes ;
- pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- dommages causés aux biens physiques ;
- interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- livraisons et processus.

Pour ce, la société a mis en place une structure de contrôle permettant d'identifier ces risques et d'élaborer leur cartographie afin de pouvoir établir des plans d'action pour les contourner.

## V. RISQUE INFORMATIQUE

Afin d'améliorer sa sécurité informatique, Wafasalaf a mis en place deux projets structurants : un plan de continuité de l'activité (en cours de déploiement) et un plan de secours informatique.

Wafasalaf a également élaboré une Charte de sécurité visant à sensibiliser et former son personnel aux règles de sécurité et a mis en place un dispositif de contrôle permanent des accès et des Habilitations systèmes qui porte sur la vérification de la pertinence des droits octroyés avec un état des anomalies (comptes obsolètes, inadéquats, ...), ainsi que la formalisation des politiques de sécurité de gestion des accès et des mots de passe.

## VI. RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

La baisse des taux d'intérêt favorise le remboursement par anticipation des dossiers en cours qui permet aux clients fonctionnaires et aux organismes conventionnés de bénéficier d'un nouveau dossier à un taux d'intérêt plus favorable. Cette pratique est à l'origine d'une part, d'une baisse mécanique du taux moyen de sortie pour Wafasalaf et d'autre part, d'un décalage dans l'adossement des emplois et des ressources à l'origine d'un risque de liquidité et de taux.

## VII. RISQUE CONCURRENTIEL

Le secteur du crédit à la consommation est fortement concurrentiel, notamment du fait de :

- la forte concurrence des banques à travers :
  - ✓ leur politique de développement volontariste des activités de crédits à la consommation ;
  - ✓ l'intensification de l'agressivité commerciale bénéficiant d'avantages concurrentiels importants : densité des réseaux d'agences, larges bases de clients faiblement exploitées, plus faible coût des ressources.
- la concentration capitaliste et industrielle d'acteurs existants à travers :
  - ✓ le développement de synergies de distribution entre les opérateurs de marché ;
  - ✓ les fusions-acquisitions éventuelles favorisant la consolidation des parts de marché des acteurs actuels.

Pour faire face à ce risque, Wafasalaf a mis en place une stratégie visant à :

- renforcer sa position sur le marché du crédit à la consommation grâce à une offre de produits et services large et originale distribuée dans une logique multi-canal (réseau d'agences en propre, apporteurs d'affaires, courtiers, canal Internet, etc.) ;
- développer le Service Providing dans le domaine de la relation client en commercialisant une partie de son savoir-faire auprès de confrères ou d'acteurs d'autres secteurs d'activité.

## VIII. RISQUE DE RUPTURE OU REVISION DE PARTENARIAT

Le non-respect des clauses des contrats conclus entre Wafasalaf et ses partenaires, par l'une ou l'autre des parties contractantes, ou la survenance d'un événement de force majeure, peuvent entraîner la rupture de l'un de ces contrats.

Wafasalaf fait face à ce risque grâce à sa politique de :

- diversification de ses revenus et d'équilibrage de son activité ;

- consolidation de partenariats actuels et de développement d'autres partenariats de gestion pour compte.

Par ailleurs, l'impact de ce risque sur l'activité de Wafasalaf demeure limité, étant donné que, en 2015, la contribution de l'ensemble des partenaires dans le PNB s'est établie à 18,7% seulement.

## **IX. RISQUE REGLEMENTAIRE**

Wafasalaf est amenée à poursuivre son adaptation à l'évolution du cadre législatif et réglementaire des métiers de financement (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib, etc.).

## **X. RISQUE LIE A L'ACTIVITE DIGITALE (NON-MAITRISE DE LA FRAUDE DIGITALE)**

Wafasalaf a mis en place une approche d'analyse de risques liée au volet digital permettant d'appréhender en amont l'ensemble des risques techniques tels que les risques d'intrusion, de fuite des données, les risques réglementaires de non-conformité (protection des données, fraude...). Ainsi, tout projet de transformation digitale impactant un processus de vente, de service après-vente ou de recouvrement est analysé selon cette approche avec les différents métiers avant son déploiement.

Wafasalaf diligente régulièrement des missions d'audit externe par des cabinets experts sur les risques liés à la sécurité de son système d'information.

## **XI. RISQUE DE MANIPULATION DES ESPECES**

Wafasalaf a initié depuis ces dernières années une démarche tendant à réduire fortement le risque de manipulation des espèces. En effet, les paiements en espèces ne représentent qu'une faible part dans les règlements de créances au sein de son réseau d'agences (impayés ; remboursement anticipé...). La majorité des paiements se faisant par chèques bancaires.

Par ailleurs, Wafasalaf a procédé à l'externalisation progressive de cette activité de paiement chez un partenaire externe spécialisé de la place (wafacash).

Wafasalaf a également développé depuis un an le règlement des créances sur une application digitale hébergée sur son site internet.

De ce fait, le risque lié à ce processus de manipulation des espèces est fortement réduit.

## **XII. GESTION RISQUE COVID-19**

Dans le cadre la gestion du risque pandémique lié au COVID-19, Wafasalaf a mis en place les mesures suivantes :

- Activation de la cellule de crise par le directoire dès le 14 mars 2020 (état d'urgence sanitaire le 20 mars)
- Mise en place des mesures sanitaires au niveau du siège annexe et du réseau dès le 28 février 2020
- Mise en place du dispositif PCA dès le 16 mars 2020 assurant pour l'ensemble des métiers une activité satisfaisante
- Mobilisation des prestataires opérateurs télécoms et équipes techniques IT pour la mise en place d'un dispositif de Télétravail avec un taux de plus de 90% des effectifs du siège en mode travail à distance.

### XIII. RISQUE DE FRAUDE

Des mesures ont été prises pour la couverture du risque de fraude, notamment :

- La création d'une fonction détection de la fraude au sein du pôle crédit qui centralise et traite tous les cas de fraude remontés par le réseau et les plateformes d'acceptation ;
- La création d'une fonction pilotage du dispositif de prévention de la fraude qui agit en relation avec les autres fonctions de contrôle ou fonctions support concernées : gestion et contrôle des Risques, Contrôle Permanent, Conformité, Inspection/Audit, Juridique et Sécurité des Systèmes d'Information, la fonction prévention de la fraude crédit.

Elle a pour mission de :

- Coordonner et animer le dispositif de lutte contre la fraude.
- Identifier les sources et les éventuelles défaillances et dysfonctionnements à l'origine de la fraude interne ou externe : falsification des pièces, non- respect des procédures en interne, usurpation d'identité, de mot de passe ...
- Veiller à la mise en place de plan d'action correctif : revue du processus, renforcement du plan de contrôle et du dispositif de maîtrise des risques liés à la fraude...
- Diffuser l'information au niveau des entités concernées notamment sur les dispositions préventives ou de vigilance à observer et présenter un plan de formation de lutte contre la fraude.
- Partager les cas de fraude avérés et évités : profil type, canal de distribution, mode opératoire, montants...

#### Exemple de fraude :

À la suite de la fraude « taxi », des mesures ont été mises en place pour la couverture de ce risque :

- La révision du cadre d'acceptation des taxis et ses prérequis ;
- La centralisation du traitement du taxi au niveau des engagements ;
- Le renforcement du contrôle 1er niveau et de la surveillance à chaud ;
- Contrôle second niveau de l'exhaustivité de la production TAXI ;
- La validation par la conformité et l'audit de la reprise de l'activité.

### XIV. RISQUES LIES A LA PANDEMIE

Pour faire face aux risques liés à la pandémie, Wafasalaf a mis en place les éléments suivants :

- Mise en place du télétravail ;
- Large campagne de sensibilisation au covid-19 en faveur des collaborateurs ;
- Wafasalaf a accompagné ses clients en matière de reports des échéances ;
- Mise en place des campagnes de dépitatge au covid-19 ;
- Mise en place d'une série d'actions visant à protéger les clients en leur facilitant l'accès à des services à distance, qu'il s'agisse de demandes de prêt, de reports de mensualité ou d'actes de services près-vente ;
- Mise en place d'un service de « téléconsultation médicale » en partenariat avec Wafa IMA Assistance, permettant aux clients de wafasalaf ayant souscrit à un prêt personnel avec assistance de bénéficier d'une consultation à distance en audio ou visioconférence.

### XV. RISQUE FINANCIER LIE A L'ENVIRONNEMENT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Wafasalaf s'est engagé en faveur de la protection de l'environnement. Courant 2020, aucun risque lié aux changements climatiques n'a été identifié.

## PARTIE VI.    FAITS EXCEPTIONNELS

Dans le cadre de son plan de prévention COVID-19, pour s'assurer de la continuité de l'activité, réduire le risque de propagation du virus parmi les collaborateurs et les clients, et maîtriser les risques et impacts sur son activité et ses clients, Wafasalaf a mis en place une cellule de crise au pilotage quotidien. Cela s'est traduit par :

- Mise en place du télétravail
- Rotation des équipes en agences : une semaine sur deux ;
- Fermeture des agences avec des flux bas (12 agences sur 45 avec 1 par ville) ;
- Mesure sanitaire sur site (Achat de gels hydro alcooliques individuels et collectifs, distribution de masques, aménagement des agences en plexiglas, mise en place de files d'attentes en agence ...) ;
- Communication et sensibilisation : Affichage des mesures de prévention sur tous les sites, notes de communication au personnel (charte de télétravail), appel à la solidarité par des dons.

L'impact de la crise sanitaire sur l'activité de Wafasalaf :

- Report d'échéance
- La suspension de la comptabilisation des échéances LOA reportées
- Constatation d'une PRG de 205 Mdh à fin 2020.

## **PARTIE VII. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES**

Il n'existe à ce jour aucun litige ou affaire contentieuse susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Wafasalaf.



## PARTIE VIII. ANNEXES

## I. STATUTS

[https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-10/STATUTS%20MAJ\\_2020-06-23\\_0001.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-10/STATUTS%20MAJ_2020-06-23_0001.pdf)

## II. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2018 : [https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport\\_special\\_2018.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport_special_2018.pdf)

2019 : [https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/WAFASALAF\\_RAPPORT\\_SPECIAL\\_2019.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/WAFASALAF_RAPPORT_SPECIAL_2019.pdf)

2020 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-04/Rapport%20financier%20annuel%202020%20.pdf>

## III. RAPPORT DE GESTION

2018 : <https://www.wafasalaf.ma/fr/espace-institutionnel/publications>

2019 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-12/Rapport%20annuel%202019.pdf>

2020 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-04/Rapport%20financier%20annuel%202020%20.pdf>

## IV. RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2018 : [https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport\\_General\\_CAC\\_SOCIAL\\_2018.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport_General_CAC_SOCIAL_2018.pdf)

2019 : [https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport\\_General\\_CAC\\_2019.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport_General_CAC_2019.pdf)

2020 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-04/Rapport%20financier%20annuel%202020%20.pdf>

## V. RAPPORTS D'AUDIT SUR LES ETATS CONSOLIDES

2018 : [https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport%20\\_General\\_CAC\\_Consolide.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport%20_General_CAC_Consolide.pdf)

2019 : <https://www.wafasalaf.ma/fr/espace-institutionnel/publications>

2020 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-04/Rapport%20financier%20annuel%202020%20.pdf>

## VI. COMMUNICATION FINANCIERE

<https://www.wafasalaf.ma/fr/espace-institutionnel/publications?theme=201>

## VII. RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2018 : [https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport annuel 2018 comptes sociaux.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/Rapport%20annuel%202018%20comptes%20sociaux.pdf)

[https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/rapport annuel 2018 comptes consolidés 0.pdf](https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-11/rapport%20annuel%202018%20comptes%20consolides%200.pdf)

2019 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2020-12/Rapport%20annuel%202019.pdf>

2020 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-04/Rapport%20financier%20annuel%202020%20.pdf>

## VIII. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2020 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-03/Rapport%20financier%20semestriel%20au%2031.12.2020.pdf>

2021 : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-09/21-00670-RAPPORT%20FINANCIER%20SEMESTRIEL%2025x36-28%20BASE%20DEF.pdf>

## IX. COMMUNICATION FINANCIERE SUR LES INDICATEURS TRIMESTRIELS 2021

Premier trimestre : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-05/Communiqu%C3%A9%20des%20indicateurs%20trimestriels%20T1%202021%20au%2031-03-2021.pdf>

Deuxième trimestre : [https://www.wafasalaf.ma/fr/espace-institutionnel/publications?wrapper\\_format=html&theme=All&page=0](https://www.wafasalaf.ma/fr/espace-institutionnel/publications?wrapper_format=html&theme=All&page=0)

Troisième trimestre : <https://www.wafasalaf.ma/sites/default/files/publication/2021-11/Communiqu%C3%A9%20des%20indicateurs%20trimestriels%20T3%20au%2030%20septembre%202021.pdf>